

CHÂTEL

PORTES DU SOLEIL

BULLETIN MUNICIPAL N° 22
AVRIL 2021 - JANVIER 2023



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE DE
CHÂTEL

RESTEZ CONNECTÉS

Téléchargez l'application gratuite en scannant ce code et retrouvez toutes les informations municipales.



suivez-nous



www.mairiedechatel.fr

Ce bulletin municipal a été réalisé par le service administration générale, avec la participation du Conseil Municipal, des services municipaux et des différents intervenants locaux.

Directeur de la publication :
Nicolas RUBIN

Rédaction et comité rédactionnel :
Commission relations publiques
Services communaux

Crédits illustrations/documents :
Savoie-Mont-Blanc

Crédits photos :
Le Dauphiné Libéré
Châtel Tourisme
Les services communaux
L'école de Châtel
CCPEVA
Val Média Lambert MEYER
Jean-Yves CHALOYARD / Studio Yvon SAEM

Remerciements :
Le Conseil Municipal
Les services communaux
L'école de Châtel
IGN
Swisstopo

Graphisme et Impression :
Imprimerie Fillion - Allinges

Bulletin de Châtel n°22
Janvier 2023

SOMMAIRE

L'édito du maire.....	3
Vie quotidienne.....	4-15
Mes démarches.....	16-19
Châtel au naturel.....	20-31
Vie locale et associative.....	32-45
Visites institutionnelles.....	46-48
TOUR DE FRANCE - Dossier spécial.....	49-67
Budget.....	68-69
Aménagement du territoire et travaux.....	70-75
Domaine skiable.....	76-78
Services techniques.....	79
Projet en cours.....	80-85
Rénovation énergétique de nos bâtiments.....	86-87
Risques naturels.....	88-89
Enfance et petite enfance.....	90-97
Culture et patrimoine.....	98-113
Nos habitants.....	114-115
Vie des services communaux.....	116-126
Hommage à.....	127-128
Etat-Civil.....	129-131



Châtel au naturel

ÉDI TO



Mesdames, Messieurs,
Lectrices et lecteurs assidus
de l'information municipale,
Merci de votre fidélité !

Cette édition qui retrace plus d'une année d'activités est naturellement riche même si tout ne peut pas être évoqué, ce qui rendrait le document trop lourd et indigeste !

Toutes les actions entreprises par les élus, les services communaux et les autres services dépendants directement ou indirectement de la collectivité le sont pour votre confort, votre qualité de vie, le bien-être des habitants de ce beau village qui nous réunit. Chaque année il y a un lot de difficultés, de moments de bonheur, de réussite, de partage, d'inquiétudes, de doutes... mais le positif prend le dessus sur tout et surtout.

Notre village continue son chemin vers le dynamisme qui lui correspond, celui d'un village support de station, garant de ses valeurs agricoles et rurales, là où habitants permanents, secondaires et visiteurs occasionnels ou réguliers doivent se sentir bien.

Sans être trop long dans cette introduction, je vous laisse découvrir la vie ici en 2022 et vous rappelle que rien n'est jamais figé dans le marbre, tout change, tout évolue et il est là aussi notre devoir d'adaptation, celui où nos capacités doivent rester souples et à la fois déterminées !

Je vous souhaite une bonne lecture et au nom du Conseil Municipal, une très belle année 2023, telle que vous l'attendez et donc telle qu'elle sera !

Nicolas Rubin

Maire de Châtel



LE TOTEM D'ACCUEIL ET D'ENTRÉE EN STATION :

Des totems permettant de matérialiser l'entrée du village ont été commandés auprès de la société Essor signalétique. Installés du côté du Pas de Morgins, ils permettent également de valoriser les principaux labels et partenaires de la station :

- Le jumelage
- Villes et villages fleuris
- Ville à vélo du tour de France
- Le label Flocon vert
- Station amie des équipes de France de ski et de snowboard
- Le label Station Verte.

Impulsé par la municipalité, le regroupement de ces affichages d'accueil permet de gagner en lisibilité et de limiter la multiplication des panneaux aux entrées du village.

Les installations se sont poursuivies pour les deux autres entrées de la station : Clos du Tour et Route de Thonon. Un retour sera fait à l'aboutissement pour permettre une communication finalisée.

La fourniture et la mise en place des 3 totems programmés représentent un montant de 18 739 € HT.



Stationnement à l'aide de votre mobile sur l'ensemble de nos parcmètres



L'ensemble des horodateurs a été mis à jour pour permettre le paiement par smartphone et sans contact via l'application flowbird (en plus des paiements en CB et espèces).

Il faudra alors :

- renseigner sa plaque d'immatriculation
- choisir son temps de stationnement
- son mode de paiement
- vérifier le montant indiqué sur l'appareil avant la validation
- l'impression du ticket sera proposée mais pas obligatoire.

Le contrôle s'effectuera au moyen d'appareils permettant de visualiser si le paiement a bien été effectué via un serveur de tickets dématérialisés (e-ticket).

TRANSPORTS

EVA'D TAD: demandez à être transporté!



Souple, attractif, le transport à la demande (TAD) se déclinera en trois offres, répondant ainsi à vos demandes les plus spécifiques. Les conditions de réservation sont faciles et rapides; la réservation est garantie jusqu'à 2 heures avant le déplacement.

+ d'info | RÉSERVATION POUR TOUS LES TAD

Par téléphone au 04 50 81 74 74
du lundi au samedi de 7h à 19h

À tout moment sur le site internet evad.fr
ou sur l'application mobile EVA'D

Pti'bus

-  pour tous sauf temps scolaire pour mineur non accompagné
-  se déplacer d'arrêts en arrêts sur l'ensemble du territoire
-  du lundi au samedi de 9h à 17h30

Acti'bus

-  pour la population active
-  accéder aux gares routières, ferroviaires et lacustres d'Évian-les-Bains avec horaires garantis
-  du lundi au vendredi matin et soir

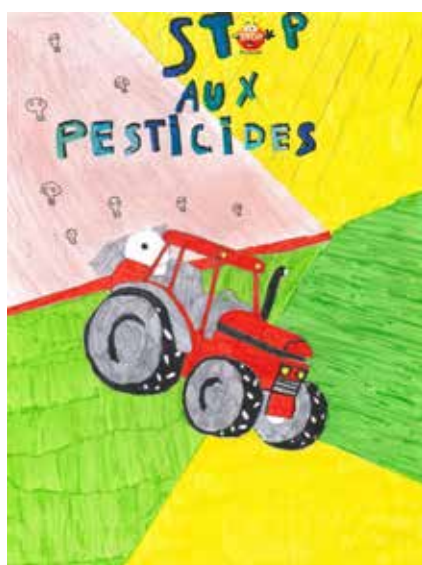
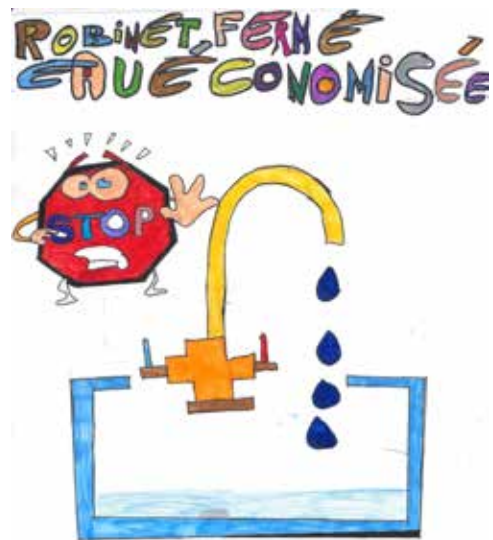
Mobi'bus

-  pour les personnes à mobilité réduite et les détenteurs d'une carte invalidité à 60 % ou d'une carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité », personne à mobilité réduite
-  se déplacer sur l'ensemble du territoire et jusqu'à Thonon-les-Bains
-  du lundi au samedi de 9h à 17h30



Les éco gestes

vus par les enfants



Aire de service camping-car

Pré-la-Joux



Ouvert toute l'année pour stationner en journée (interdiction de stationner entre 19 h le soir et 6 h le matin)

- Vidange des eaux grises disponible gratuitement sur site.
- Distribution d'électricité après paiement en ligne du forfait de 12,80 €.

OU scanner le QR CODE ci-dessous



**attention les contrôles de forfaits d'électricité sont effectués régulièrement*

Deux lieux de rechargement

Deux bornes ont été installées sur le parking du Meurba et sur la route de Vonnes. Itinéraire accessible 7 jours sur 7, 24 h sur 24, toute l'année, tous les jours et quelque soit votre véhicule.

Elle s'utilise soit avec un badge pour les abonnés, soit par paiement par carte bancaire sans contact.

*Ce service public de recharge est ouvert à tous par l'intermédiaire d'un abonnement sur des périodes variables ou ponctuelles. Infos complémentaires et tarifs sur le site internet de la mairie.

Contact : environnement@mairiedechatel.fr





RECENSEMENT DE LA POPULATION

TU VIENS D'AVOIR 16 ANS ?

Il est temps de se faire recenser en mairie ! Tu n'as besoin que de ta carte d'identité ou ton passeport et un livret de famille à jour. En te recensant, tu facilites tes futures démarches comme l'inscription au permis de conduite, ou le passage au Bac.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population légale de chaque commune (population municipale et population totale). Les populations légales millésimées 2020 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Selon les derniers résultats, Châtel compte 1248 habitants.

En 2009, nous étions 1282 et en 2013, 1204.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

SGA
DIRECTION GÉNÉRALE DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

The image shows a young man and woman in the foreground. In the background, there are logos for the JDC (Jeune Défense Citoyenne), the French Republic, and the SGA (Service Général de l'Armée). A blue banner at the bottom contains the website address.

Acquisition de barrières anti-béliers mobiles (voitures et camions) pour sécuriser les manifestations

La commune de Châtel vient de s'équiper de barrières anti-béliers mobiles pour sécuriser les accès véhicules lors d'événements et rassemblements tels que marchés, manifestations ou autres festivités et dans le cadre du plan Vigipirate en vigueur.

Ces barrières anti-intrusions sont équipées de barres pivot mobiles et bloquantes pour manoeuvrer aisément le dispositif. Elles sont rapides à déployer sans outils spécifiques et sans engins de levage. Cet écran de barrières permet une immobilisation efficace d'un véhicule bélier avec peu de pénétration.

Les barres de liaison en jaune peuvent être positionnées en position 25 (43,5 cm de largeur) ou 50 (largeur 68 cm). Les trois modules permettent de protéger environ 9 ml de largeur de chaussée en les juxtaposant ou 12 ml en laissant un peu d'espace entre les modules.

Coût d'investissement :
21 942 € TTC



Nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations

Opérationnel depuis le 21 juin 2022, FR-Alert, le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations, est déployé sur tout le territoire. Il permet d'envoyer des notifications sur le téléphone mobile des personnes présentes dans une zone confrontée à un grave danger (catastrophe naturelle, accident biologique, chimique ou industriel, acte terroriste...) afin de les informer sur la nature du risque, sa localisation et sur les comportements à adopter pour se protéger.



La directive européenne du 11 décembre 2018 impose aux 27 États membres de l'Union européenne l'obligation de se doter d'un système d'alerte des populations, via la téléphonie mobile.

GUIDE DU TRI

PAS DE CHICHI, MAINTENANT TOUT SE TRIE !

À trier

Tous les emballages en plastique, métal et carton, tous les papiers. • Conteneurs jaunes •



EMBALLAGES : VIDÉS • MÊME SALES • SÉPARÉS

À trier

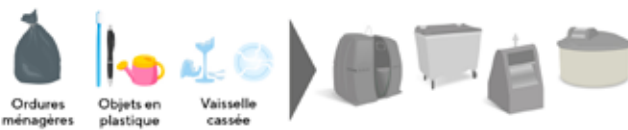
Tous les emballages en verre. • Conteneurs verts •



EMBALLAGES : VIDÉS • MÊME SALES • SÉPARÉS • SANS BOUCHONS

À jeter

Les ordures ménagères. • Conteneurs gris •



+ D'EMBALLAGES TRIÉS, C'EST + DE MATIÈRE À RÉUTILISER !



NOUVEAUX EMBALLAGES
Bouteilles, flacons de lessive, et de produits d'entretien, etc.

NOUVEAUX PRODUITS
Tubes, arrosoirs, pièces auto, fibres de rembourrage, pull polaires.

À trier

Tous les emballages en plastique, métal et carton, tous les papiers.

Tous les emballages en plastique



Tous les emballages en carton



Tous les emballages en métal, même les petits



Tous les papiers





Valérie Cettour et Alexis Buttner

Daphnée Le Corre, actuellement collégienne en 3^e, a accompagné nos policiers municipaux au mois de décembre. Elle a participé aux patrouilles véhiculées et à la manipulation PVE (Procès Verbal Electronique). Elle reviendra terminer son service national universel au mois de février 2023, puis en avril pour continuer à découvrir les métiers de la sécurité en haute-montagne.



SI TU AS ENTRE 15 ET 17 ANS

et que tu souhaites vivre
une expérience enrichissante,
inscris-toi sur
snu.gouv.fr

Accueil de stagiaires

Alexis BUTTNER, 16 ans, a accompagné l'équipe de la police municipale du 20 septembre au 8 octobre 2021.

Le Bac Pro métiers de la sécurité à la Roche s/ Faron, permet notamment d'accéder à divers emplois comme gardien de la paix, pompier professionnel, gendarme, agent de police, surveillant de l'administration pénitentiaire, secouriste en montagne etc.

QU'EST-CE QUE LE SNU ?

Le service national universel s'adresse à tous les jeunes français, garçons et filles entre 15 et 17 ans. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement sur la base du volontariat, entre 16 et 25 ans.

Découvrir de nouveaux horizons, que ce soit en termes de territoires, de personnes, d'activités ou d'engagement, apprendre sur soi et sur les autres, être acteur de sa citoyenneté. Le SNU est une aventure hors du commun pour tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans.

En 2023, trois séjours de cohésion seront proposés à chaque jeune de 15 à 17 ans, en fonction de sa zone de congés scolaires :

- un premier séjour
 - du 19 février au 3 mars pour la zone C
 - du 9 au 21 avril pour la zone A
 - du 16 au 28 avril pour la zone B
- un deuxième séjour du 11 au 23 juin pour toutes les zones
- un troisième séjour du 4 au 16 juillet pour toutes les zones.





Phishing / Hameçonnage

On vous incite à communiquer des informations sensibles ? Ne tombez pas dans le piège.

QUE SE PASSE-T-IL ?



1. Vous recevez un courriel piégé

Le courriel suspect vous invite à :

- cliquer sur une pièce-jointe ou un lien piégé ;
- communiquer des informations sensibles.



2. L'attaquant se fait passer pour un tiers de confiance

L'attaquant est alors en mesure :

- de prendre le contrôle de votre système ;
- de faire usage de vos informations.

Vous avez un doute sur l'authenticité d'un mail ?

Nous vous rappelons quelques bonnes pratiques que vous devez effectuer pour consulter vos mails et travailler en toute sécurité !

1. Ne communiquez jamais d'informations sensibles par messagerie ou téléphone.
2. Avant de cliquer sur un lien douteux, positionnez le curseur de votre souris sur ce lien (sans cliquer) ce qui affichera alors l'adresse vers laquelle il pointe réellement.
3. Vérifiez l'adresse du site qui s'affiche dans votre navigateur.
4. En cas de doute, contactez si possible directement l'organisme concerné.

Retrouvez toutes les informations sur www.cybermalveillance.gouv.fr

VIDÉOSURVEILLANCE



16 nouvelles caméras de vidéosurveillance viennent compléter le dispositif des 34 caméras de surveillance existantes. 12 ont été mises au parking place de l'Eglise, 3 dans le centre route du Linga et 1 route du Petit Châtel secteur de Barbossine.

Cette extension du parc permettra de compléter la couverture actuelle et d'apporter toujours plus de sécurité et de protections aux vacanciers et usagers de la commune. Cette prestation a été confiée à l'entreprise SPIE pour un montant global de 84 919 € TTC.

Outil contre la cybermalveillance

La Mairie de Châtel a équipé en 2020 ses utilisateurs (agents et élus) de la solution « Mailinblack anti-spam » pour protéger sa messagerie. S'il s'agit d'un premier échange, Mailinblack va envoyer une demande d'authentification à la personne qui souhaite correspondre avec un agent de la mairie. Les utilisateurs peuvent eux aussi autoriser ou

non la réception de certains mails. De plus, Mailinblack évacue en amont les virus, bloque les spams et trie les emails automatiques de type newsletters.

Chacun détient un accès personnalisé à son espace. Un rapport d'emails stoppés est envoyé quotidiennement et périodiquement suivant les paramètres définis

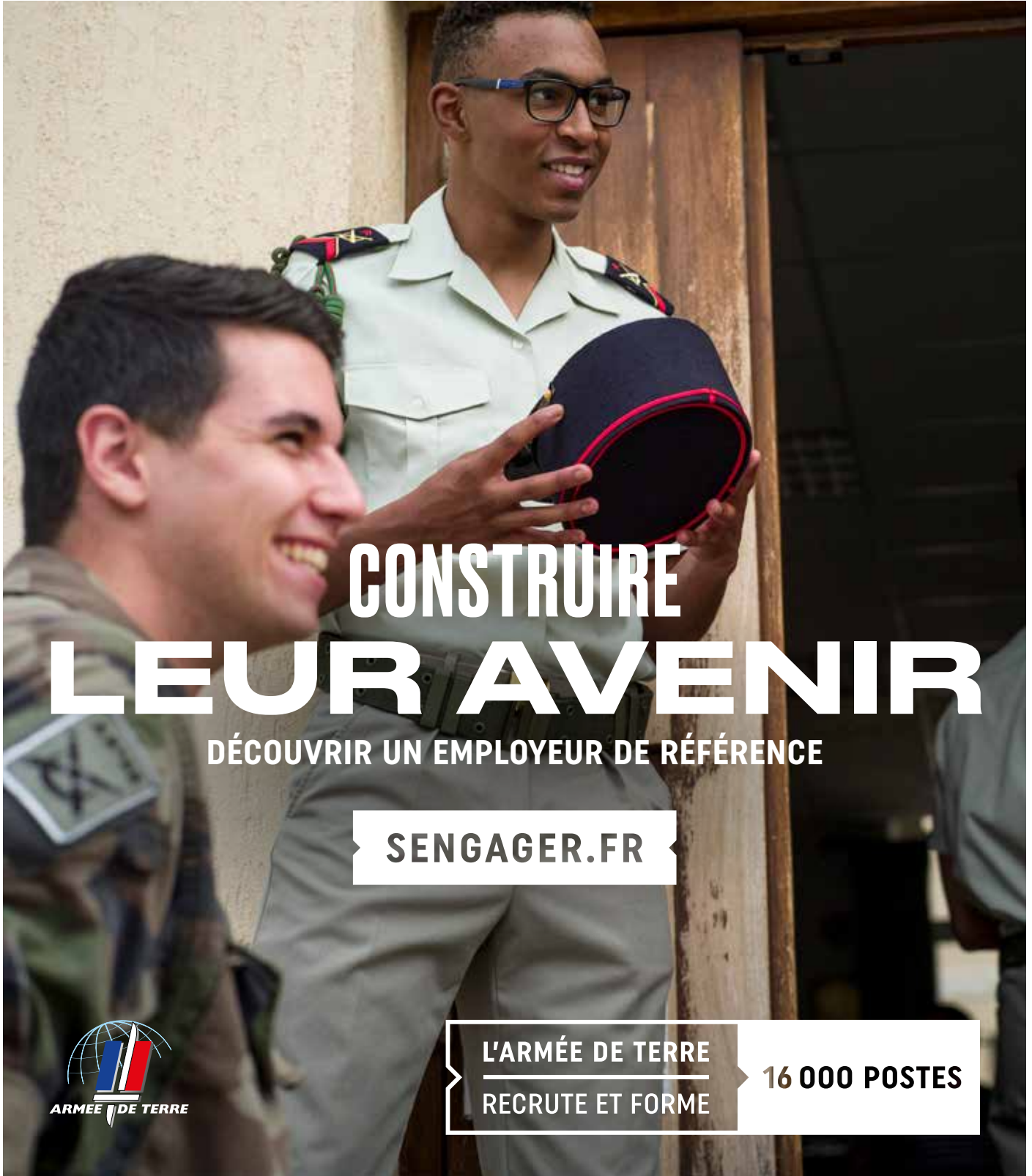
personnellement (plusieurs fois par jour, horaires définis) permettant de visualiser les emails stoppés par Mailinblack.

Le but : sécuriser efficacement sa messagerie contre les spams et les virus, optimiser le temps dans la gestion d'emails et gagner enfin en sérénité !



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONSTRUIRE LEUR AVENIR

DÉCOUVRIR UN EMPLOYEUR DE RÉFÉRENCE

SENGAGER.FR



**L'ARMÉE DE TERRE
RECRUTE ET FORME**

16 000 POSTES



Certains secteurs particulièrement exposés sont quant à eux soumis à des réglementations spécifiques

- **Le pied du couloir du Morclan**, dont la dernière avalanche ayant traversé le chemin d'accès vers le Crêt a eu lieu fin janvier 2021 (photo du 30/01/2021 ci-dessous).

Les épisodes avalancheux sur ce secteur soumis au vent et aux variations thermiques sont particulièrement aléatoires. Au regard de ces risques, le secteur et en particulier l'accès au chemin du Crêt fait l'objet d'une interdiction de circulation générale (véhicules et piétons) valable du 15 décembre au 30 avril de chaque année par arrêté municipal n°11/2004.

- **Le secteur de la Corne Noire depuis les Boudimes** est également interdit au regard des couloirs particulièrement accidentogènes et qui sont à proximité.

Située à la limite entre les communes de Châtel et de la Chapelle d'Abondance, il existe une portion de piste forestière donnant accès à une carrière sans issue et entourée de plusieurs couloirs. Pour limiter les accès vers ce lieu piégeux et compléter le balisage existant, un arrêté municipal n°120.1121.PM interdisant la circulation à l'année est en vigueur.

L'arrêté et l'itinéraire sont disponibles à la consultation sur le site internet de la mairie.



Avalanche sur le Morclan, 2021

Offre

RAQUETTES

La commune de Châtel propose près de 52 km d'itinéraires raquettes balisés sur son territoire en saison hivernale.

Les 12 itinéraires de montagne, classés du vert pour les plus accessibles au rouge pour les plus sportifs sont soumis à des ouvertures variables en fonction des conditions météorologiques et du bulletin quotidien de risque avalanche (BRA – Chablais).

Afin d'informer au mieux sur ces conditions, l'état d'ouverture de ces itinéraires gérés conjointement par les services communaux et ceux des remontées est repris quotidiennement dans le bulletin d'ouverture des pistes (disponible sur <https://www.chatel.com/>).

Itinéraires raquettes CHATEL	Longueur (km)
■ Col de Morgins	2,4
■ Boucle des Ramines	1,8
■ Balcons de Châtel	2,5
■ Bord de Dranse Linga-Pré la Joux	3,4
■ Boucle de Super Châtel - Portes de Culet	4,1
■ Les Blattes	4
Boucle de Petit Châtel :	
■ Boucle avale - Col du Saix	4,5
■ Boucle amont	2,1
■ Pré la Joux - Bassachaux - Plaine Dranse	11,3
■ Les Quebales/Les Boudimes	7,6
■ Sur le Bord	1,4
■ Tour du Corbeau - Boucle du Renard (en partie en Suisse)	7,6

Programmation 2023

Le station de Châtel et ses acteurs vous proposent pour cette année encore un florilège d'animations et d'événements. Retrouvez toutes les informations sur le site internet de www.chatel.com et sur le site de la commune www.mairie-chatel.com

Venez nombreux !

Mars

MARDI GRAS - CARNÂVAL DE CHÂTEL DU 21 AU 25 FÉVRIER

Venez fêter le carnaval avec nous et assister au défilé des enfants ! N'oubliez pas d'acheter leurs beignets pour soutenir leur projet 🥞



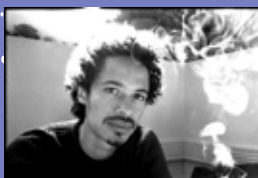
BÉNÉDICTION DES SKIEURS 2 MARS PARTIR DE 19H

Rendez-vous en tout début de soirée à la chapelle de Plaine Dranse pour la bénédiction des skieurs suivie d'une descente aux flambeaux (en vente au pied du télésiège pour 5€).



ROCK THE PISTES 12-18 MARS

Le festival Rock the Pistes est un festival unique. Chaque jour, des concerts gratuits sur les pistes et dans le village. Pour la 11ème édition du Rock The Pistes Festival, Eagle Eye Cherry jouera sur la grande scène au sommet de Pierre Longue le 17 mars !



Eagle Eye Cherry jouera le 17 mars au sommet de Pierre-Longue

PLUS D'INFORMATIONS : [HTTPS://WWW.CHATEL.COM/EVENEMENTS-LES-INCONTOURNABLES.HTML](https://www.chatel.com/evénements-les-incontournables.html)



programmation 2023

Juin

RASSEMBLEMENT DE LA 74ÈME COMPAGNIE 17-18 JUIN

Sur l'ensemble du week-end, présentation de véhicules et troupes US, Alliés, allemandes, russes, résistants. Bourses militaria, petite restauration, buvette, animations musicales, animations diverses. Et quelques belles surprises.



PASS'PORTES 23-25 JUIN

Randonnée Mountain Bike entre France et Suisse dans le domaine des Portes du Soleil, la Pass'Portes du Soleil MTB est un concentré de sensations fortes, d'émerveillement, d'instantanés sportifs partagés et de bonne humeur !



CHÂTEL RETOURNE EN ENFANCE 16-19 JUIN

Châtel propose 4 jours d'animations destinées aux enfants sur le thème de la fête foraine avec un spectacle tous les soirs.



CHATEL CHABLAIS LÉMAN RACE 22-23 JUILLET

Cyclo sportive entre France et Suisse continuera d'innover et de proposer des expériences nouvelles aux participants. Les parcours proposés, entre France et Suisse, traverseront des panoramas d'exceptions.



Juillet

août

LA SAINT-LAURENT, FÊTE DU VILLAGE 6 AOÛT

Il est un jour dans l'été où tout le village et ses hôtes se retrouvent pour célébrer la fête du village « La Saint Laurent » du nom du saint patron de la paroisse.



45ÈME BELLE DIMANCHE 20 AOÛT

La Belle Dimanche, c'est le rendez-vous annuel des amoureux des traditions ! Au programme, concours de bétail, vente de fromages, marché artisanal et buvette !



CHAMPIONNAT DU MONDE DE VTT 14-17 SEPTEMBRE

PLUS D'INFORMATIONS : [HTTPS://WWW.CHATEL.COM/EVENEMENTS-LES-INCONTOURNABLES.HTML](https://www.chatel.com/evénements-les-incontournables.html)

TAXE DE SÉJOUR

Début janvier 2021, la commune a fait le choix de mettre en place la procédure d'enregistrement en ligne via l'outil Déclaloc en remplacement du CERFA papier n°14004*04. Cet outil délivre un numéro unique à 13 chiffres pour chaque hébergement permettant l'authentification des meublés de tourisme. Ce numéro est obligatoirement publié sur les annonces de locations en ligne.

Ceci est une véritable sécurisation pour les futurs locataires dans leur choix pour leur séjour et leur évite les arnaques à la location. En cas de doute, le locataire pourra avec ce numéro contacter le service taxe de séjour ou l'agence qui pourra lui confirmer que le meublé de tourisme est bien enregistré en mairie, ils pourront alors finaliser leur réservation sans crainte.

A l'attention des hébergeurs, depuis le 1^{er} janvier 2022,

NOUVELLE PÉRIODE DE REVERSEMENT de la taxe de séjour :

- **31 mai** pour les taxes perçues du 1^{er} janvier au 30 avril
- **30 octobre** pour les taxes perçues du 1^{er} mai au 30 septembre
- **31 janvier** pour les taxes perçues du 1^{er} octobre au 31 décembre

Afin de faciliter et sécuriser le reversement de la taxe de séjour, la commune a mis en place depuis le mois d'avril 2021 le système de paiement en ligne PAYFIP rattaché directement à la plateforme de télédéclaration.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service concerné : tds@mairiedechatel.fr



FOURNISSEURS DE LA COMMUNE : vos démarches facilitées avec Chorus Pro

Vous êtes professionnel, association, fournisseur de services ou de produits pour la commune de Châtel, pensez à créer votre compte pro sous Chorus PRO. Les agents du service comptabilité sont là pour vous aider, contactez-les au 04 50 73 23 98.

Qu'est-ce que CHORUS PRO ?
C'est une plateforme créée pour simplifier les démarches des entreprises et réduire les délais de paiement par les administrations. Celles-ci se sont dotées de la plateforme Chorus Pro pour la réception des factures et assurer leur suivi jusqu'au paiement.

Taper Chorus Pro dans votre moteur de recherche et créez-vous un compte.

Bienvenue sur le Portail Chorus Pro

Afin de simplifier la vie des entreprises et de réduire les délais de paiement, les administrations publiques se sont dotées de la plateforme Chorus Pro pour la réception des factures de leurs fournisseurs.

Chorus Pro est obligatoire et accessible par de nombreuses modalités répondant aux besoins des entreprises : au travers du présent portail, directement au sein de certains logiciels de gestion comptable ou par des portails ou logiciels spécialisés, par l'intermédiaire de votre expert-comptable ou d'une entreprise spécialisée.

[Accéder à la documentation](#)

Les domaines Chorus Pro

Je veux créer mon compte...

- Marché**
Dûes
[Accéder au domaine](#)
- Commande**
Engagements
[Accéder au domaine](#)
- Facturation**
Factures, factures de travaux, frais de justice, remboursement de taxes
[Accéder au domaine](#)
- Organisation**
Structures, utilisateurs, annuaire des structures publiques
[Accéder au domaine](#)
- Raccordements**
Raccordements EDI et API
[Accéder au domaine](#)
- Outils**
Signature
[Accéder au domaine](#)



CHANGEMENT DE TRÉSORERIE ET DE COMPTABLE PUBLIC :

nouvelles coordonnées et nouveau RIB

Le transfert de compétence de la commune vers la CCPEVA s'accompagne aussi d'un changement de bénéficiaires et produits des services locaux.

Comme pour les déchets, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, l'eau et l'assainissement.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la trésorerie d'Evian a absorbé la trésorerie d'Abondance

Le règlement des factures communales devra s'effectuer conformément au talon de paiement situé en bas de l'avis des sommes à payer reçu par courrier postal. Les informations présentes sur le talon vous permettent de régler :

- en ligne sur www.payfip.gouv.fr
- par chèque à l'adresse indiquée
- par virement sur le compte ci-contre
- en espèces pour les montants inférieurs à 300 € dans les bureaux de tabac partenaires (Maison de la Presse à Châtel).

Vous rencontrez un problème lié au paiement

de vos factures communales ?

Le comptable public, se tient à votre disposition par téléphone au 04 50 83 11 70,

par mail t074016@dgfip.finances.gouv.fr ou en présentiel au 16, avenue Jean Léger

à Evian-les-Bains :

- Vendredi 9 h - 12 h

- Samedi 9 h - 12 h

TRANSFERT EAU POTABLE

Après la compétence déchets en 2017 et l'assainissement, la compétence eau potable a été transférée à la Communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance depuis le 1^{er} janvier 2021.

La CCPEVA est l'unique gestionnaire de l'eau potable sur l'ensemble des 22 communes du territoire. Elle assume, avec ses équipes, la responsabilité de la production et de la distribution de l'eau au robinet, **24h/24, 7 jours sur 7, par mail accueil.eau@cc-peva.fr, téléphone 04 50 16 11 60 ou en cas d'urgence : 06 74 26 81 92 (astreinte) ou en présentiel 168, rue de la Forêt - 74500 Publier (horaires : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h).**

Le paiement de vos factures d'eau se réalise :

- en ligne sur www.cc-peva.fr
- par virement sur le compte de la régie :
[FR76 1007 1740 0000 0020 0126 464](http://FR761007174000000200126464)
BIC : TRFUF RP1
- ou par chèque à l'adresse indiquée

Relevé d'identité bancaire Trésorerie d'Évian

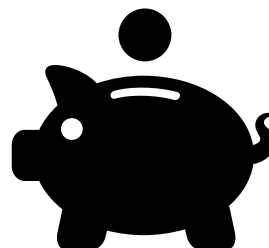
16, avenue Jean Léger

74501 EVIAN-LES-BAINS CEDEX

RIB : 30001 00136 D744 000000042

IBAN : FR16 3000 1001 36D7 4400 0000 042

BIC : BDFEFRPPCCT



ÉVOLUTION DES MOYENS DE PAIEMENT DES SERVICES PUBLICS

La collectivité a opté depuis 2021 pour une modernisation de ses moyens de paiement. Sous l'impulsion de l'Etat, obligeant les collectivités à adopter la procédure Chorus Pro, plate-forme dédiée à la dématérialisation des inscriptions et paiements des services communaux.

La tendance aux procédures dématérialisées se poursuit dans les services communaux avec l'ambition d'atteindre le zéro papier en 2030.

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES AUX SERVICES ENFANCE

La commune a souhaité privilégier le prélèvement à l'échéance comme moyen de paiement, notamment pour les services de l'enfance. Ce recouvrement est plus efficace, moins coûteux et surtout facilite les démarches des usagers.

Par ailleurs, les inscriptions à ce service sont entièrement dématérialisées depuis 2018.



Habitants et usagers du service public, vos démarches sont également facilitées pour vos réservations et paiements en ligne.



Les réservation et paiements en ligne des différents services que sont les loisirs proposés tels le paddle, la pêche, le petit train, certaines animations culturelles. D'autres nouveaux services seront progressivement sur ces nouvelles modalités.



Vous pouvez également réserver vos activités en ligne sur le site de la mairie dans la rubrique « Accueil » puis « Actu - activités vente en ligne ou via le QR code suivant :



APPLICATION CITOYENNE

L'application citoyenne de Châtel s'est doté d'un nouveau lifting. Dans ses évolutions nous pouvons notamment retrouver une toute nouvelle présentation plus fluide, plus ludique et plus moderne. Dans la catégorie « les signalements citoyens » il est désormais aussi possible de choisir une photo depuis sa photothèque, auparavant seule une photo prise directement sur les lieux était envisageable.

Voici le nouvel écran de démarrage de l'application ainsi que la nouvelle interface avec les nouveaux boutons.



CHÂTEL PREND SON ENVOL en parrainant un Aiglon - Pygargue à queue blanche

C'est après une rencontre avec Jacques-Olivier Travers, fauconnier professionnel et fondateur du Parc animalier « Les Aigles du Léman » que Nicolas Rubin, Maire de Châtel, a souhaité soutenir le programme de réintroduction 2022 du Pygargue à queue blanche que porte l'association « Les aigles du Léman-conservation » située à Sciez en Haute-Savoie. Ce programme s'inscrit dans le cadre du Plan National d'Action (PNA) 2020-2029 porté par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Le Maire comprend immédiatement l'opportunité pédagogique qu'un tel programme pourrait constituer pour l'école de sa

commune. Il propose alors au directeur de l'école de Châtel, M. Bertrand Lecureur, de participer avec l'ensemble des élèves de l'école à la fabuleuse aventure de suivi de l'aiglon dès sa naissance et de partager sa vie au fil de ses voyages.

En effet, au-delà du programme scientifique de réintroduction de cette espèce, l'association propose tout un matériel et support pédagogiques pour permettre aux enseignants d'intégrer les découvertes et suivi de l'animal dans le programme scolaire classique. Ce sera notamment le cas avec la pose d'une balise GPS sur l'animal pour le suivre dans ses déplacements. Les enfants auront accès à des

images en direct des caméras installées devant les nids (de la couvaison jusqu'à l'envol), ce qui rendra totalement ludique cette expérience. Enfin l'année scolaire sera conclue par une visite commentée du centre de réintroduction avec un animateur spécialisé.

Quel est donc ce rapace ?

Le Pygargue à queue blanche fait partie des aigles pêcheurs qui occupe les milieux humides tels que les bords de lacs, de fleuves, les étangs, les marais. Sa disparition du territoire français est due à la pollution des eaux, du prélèvement de ses œufs, et du remblai des zones humides. Depuis 2011, l'oiseau est réapparu naturellement mais timidement dans l'est de la France.

Plus largement, pour la commune de Châtel, ce projet entre dans un processus de meilleure compréhension de la biodiversité montagnarde, celle qui nous entoure, par le suivi biologique du jeune individu et des dangers qui le menacent. Il participe aussi à une prise de conscience collective et directe de la fragilité potentielle de certaines espèces et de la cohabitation avec l'homme. L'aiglon à naître portera le nom « Châtel » et nous fera voyager, sur le Léman et dans nos montagnes.

Tous les enfants de l'école de Châtel accompagnés de leurs enseignants ont été réunis le 5 avril 2022 en salle Chatelaine pour rencontrer Jacques-Olivier Travers. Ils ont eu la surprise de rencontrer également Fletcher, l'aigle pygargue, qui a survolé les petites têtes dans la bonne humeur. Séquence émotions, voire frissons pour certains, les enfants sont également repartis avec un cadeau adapté à leur âge, dvd « Freedom » pour les plus grands, livre sur les rapaces et peluche d'aigle pour les plus petits.



Crédit photo : France 3 région Auvergne Rhône-Alpes

Jacques-Olivier Travers est un passionné des oiseaux depuis son enfance et c'est à 14 ans qu'il devient fauconnier professionnel.

En 1996, à 24 ans, il ouvre le parc animalier Les Aigles du Léman à Sciez.

Deux sites sortent de terre : le parc d'hiver à Morzine, et le parc d'été à Sciez-sur-Léman. Près de 300 oiseaux dont 250 rapaces, de plus de 80 espèces vivent dans ces espaces !

En 2007, il crée le programme « FREEDOM » pour la réintroduction des pygargues à queue blanche dans la nature, avec Ronald Menzel, grâce à des méthodes créatives, permettant aux pygargues d'apprendre à se réappropriier les espaces naturels.

Le 29 septembre 2014, Jacques-Olivier Travers fait s'envoler Victor, un pygargue, depuis le dernier étage de la Tour Eiffel jusqu'aux jardins du Trocadéro à Paris, puis en

2015, élance un aigle depuis le sommet Burj Khalifa à Dubaï, plus grande tour du monde, équipé d'une caméra GoPro.



Pour plus d'informations :

Tél. 04 50 72 72 26

Mail : info@lesaiglesduleman.com
ou rendez-vous sur le site internet de la mairie dans la rubrique « Infos-Aiglon ».



Signature de la convention de parrainage de l'aiglon à naître

RUCHER COMMUNAL

L'importance des abeilles dans notre écosystème

Les abeilles font partie des insectes pollinisateurs les plus efficaces. Sans elle, pas de pollinisation, et donc il n'y aurait plus de fleurs, de fruits, ni de légumes sur terre soit près de 80% de notre alimentation. Acquérir une ruche est une merveilleuse porte d'entrée pour mieux comprendre les interactions complexes de la nature, les liens étroits qui lient les insectes, les plantes, les animaux, le climat, les hommes et nous rappellent que nous dépendons les uns des autres.



En effet, nous comptons une moyenne de 21 kg par an sur les 7 années de productions. Les exploitants exercent aussi une remarquable pédagogie auprès de l'école primaire qui invitent parfois les élèves à découvrir l'apiculture et ainsi se forger une sensibilité environnementale. Le miel est également distribué à la cantine de l'école, aux élèves, actuels et anciens, mais aussi proposé à la dégustation lors des Neiges Etoilées (dont la dernière édition s'est tenue les 2 et 3 février 2023). Les ruchers permettent de créer un réel partage et des transmissions de savoir-faire entre les apiculteurs locaux. La commune s'est vu attribuer la médaille de bronze dans la catégorie « miel de montagne clair ».

Les ruches communales se portent bien grâce à la vigilance de nos agents devenus experts, aux petits soins de ces insectes !

En haute saison, ce sont entre 60 à 90 000 abeilles qui travaillent par ruche, elles ne seront plus que 10 000 en hiver.

INFORMATIONS RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mes-demarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

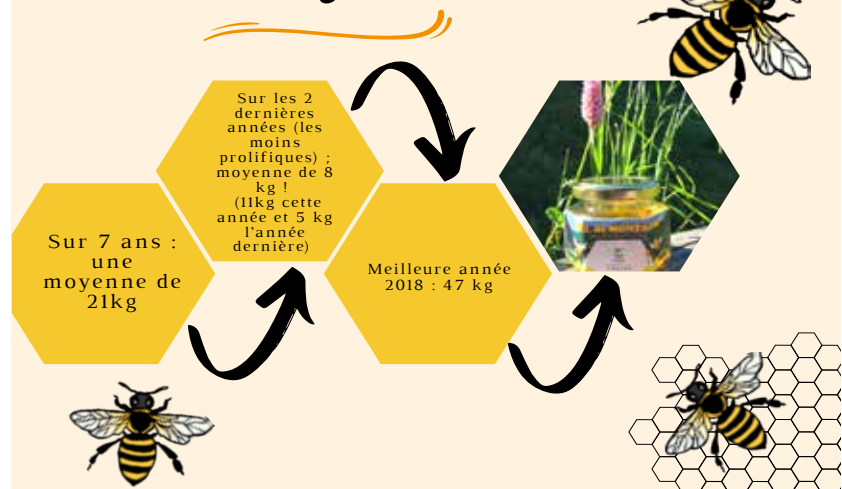
Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).



Les ruches ont été installées en 2015 au centre technique municipal. 4 à 8 ruches y sont exploitées avec une production tout à fait prolifique !

Production moyenne annuelle





PRÉSERVER LES VERGERS PATRIMONIAUX

Dans le cadre de l'action de sauvegarde des vergers patrimoniaux hautes-tiges, la Communauté de Communes Pays d'Évian - Vallée d'Abondance (CCPEVA) s'engage pour la plantation et l'entretien d'arbres de variétés anciennes typiques du territoire. Aujourd'hui en forte régression, ils ont une importance particulière dans le paysage et l'histoire du territoire. Les arbres fruitiers permettent également à la biodiversité de se nourrir et de se cacher. De nombreuses essences s'inscrivent dans ce programme : pommier reinette dorée, poirier blesson, prunier reine Claude d'Oullins ou encore cerisier Van.

Dans le cadre de sa politique environnementale et notamment la préservation des variétés anciennes, la commune, après avis de la commission environnement du 7 mars 2022, a signé une convention le 27 juillet dernier avec la CCPEVA pour acquérir 5 arbres fruitiers : deux pruniers, deux pommiers et un cerisier griottes. Ces arbres ainsi que les tuteurs et protections sont financés à 80 % par la CCPEVA. Les services techniques communaux ont planté les arbres le 15 novembre dernier sur les sites suivants :
2 pruniers au parc du Petit Châtel,
2 pommiers derrière la cour de l'ancienne école,
1 cerisier à côté de la scierie de Villapeyron.

Pour en savoir plus :
Communauté de Communes
Pays d'Évian - Vallée d'Abondance
environnement@cc-peva.fr
04 50 73 52 35

LE SAVIEZ-VOUS ?

Mare de Pré-la-Joux

La mare de Pré-la-Joux n'est pas une gouille sans intérêt. En cette période de printemps on peut déjà y observer des cincles plongeurs qui se nourrissent de phryganes (larves de trichoptères), des œufs de grenouilles, des nénuphars jaunes, etc. Toutes ces espèces sont endémiques et spécifiques aux zones humides (frontière entre terre et eau) en bonne santé. Sa biodiversité riche, son eau de qualité et le fait qu'elle soit vierge de toute espèce de poisson d'élevage en font une zone humide d'intérêt écologique considérable.

Alimentée par le ruisseau des rubis, torrent de montagne et se déversant dans la Dranse, la mare de Pré-la-Joux, à la manière de la zone humide des Grandes Mouilles, est une véritable zone tampon permettant de prévenir les crues et inondations.

Elle permet de stocker l'eau lors d'épisodes de canicules et de fortes chaleurs pour réalimenter la Dranse. Elle stocke également une grande partie du CO₂ émis par les gaz à effets de serre, et sa flore fait office de dépolluant d'eau. La visite de cette mare est bienvenue, tout en respectant sa structure.





La Berce du Caucase

Lutte contre les plantes invasives

Une population très étendue de Berce du Caucase a été découverte par les services techniques communaux à la déchetterie de Châtel et sur les bords de Dranse aux alentours. Elle est facilement reconnaissable : c'est une ombellifère qui peut atteindre 3,5 m de haut. Ses feuilles sont nettement découpées et dentelées et sa tige est recouverte de poils et de tâches rouges/noires. La sève de cette plante photo sensibilisante peut provoquer de graves brûlures sur la peau au contact du soleil. C'est pourquoi, en collaboration avec la CCPEVA, un plan d'action d'élimination des pieds a été dressé rapidement. Des EPI spécifiques sont nécessaires pour l'arrachage

et la fauche : gants, lunettes, masque, combinaison, pour éviter tout contact avec la Berce. En automne 2022, une action de limitation de la propagation des graines est entreprise, suivie d'un arrachage massif au printemps 2023. Des graminées locales seront plantées à la place pour limiter les éventuelles repousses. Ces dernières feront l'objet d'une surveillance rigoureuse.

**Si vous voyez cette plante,
ne l'approchez pas.**

Contactez la Mairie à l'adresse suivante :
environnement@mairiedechatel.fr.





Les espèces exotiques

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

En collaboration avec la CCPEVA, la commune de Châtel s'est vivement engagée dans la lutte contre les plantes invasives. Ces plantes ont initialement été implantées sur un territoire qui n'est pas le leur pour leur valeur décorative et esthétique. Beaucoup sont présentes dans nos jardins : nous les avons plantées sans savoir qu'elles étaient problématiques pour l'écosystème environnant. C'est le cas du Solidage géant ou du Canada, de la Berce du Caucase, de la Renouée du Japon, de la Balsamine de l'Himalaya, du Buddléia de David, et du Laurier cerise en Haute-Savoie.

En quoi sont-elles problématiques ?

Ces plantes invasives nouvellement implantées empêchent le développement des espèces indigènes. Elles se répandent très rapidement parce qu'elles ne sont pas freinées par leurs espèces concurrentes d'origine, et n'ont pas de prédateur. Certaines espèces comme la Berce du Caucase sont également dangereuses pour la santé. Il est important de les éradiquer pour la raison suivante : même si elles ne prolifèrent pas

sur votre terrain à vue d'œil, elles libèrent des graines qui, une fois emportées par le vent ou tout autre véhicule, germeront dans la nature.

Comment s'en débarrasser ?

Une lettre du Maire a été adressée aux propriétaires de terrains envahis par ces plantes après un inventaire effectué par les services communaux concernés. La plupart du temps, l'arrachage des racines est nécessaire pour éviter toute repousse. N'hésitez pas à contacter : environnement@mairiedechatel.fr pour tout renseignement sur l'élimination de ces plantes.



La journée du service espaces verts

Le 21 septembre 2021, Monique Maxit, adjointe à l'environnement et les agents du service Espaces Verts sont allés visiter les communes d'Aime-la-Plagne, Courchevel, Méribel et Brides-les-Bains.

L'occasion pour cette délégation de discuter et d'échanger sur les pratiques dans les différentes communes de montagne.

Tout au long de la journée, la délégation a été accompagnée de 2 agents des espaces verts de la commune d'Aime.

*De gauche à droite :
Yves ROSSET, responsable
du service Espaces Verts,
Eva DAMEVIN-DROUET,
François VUARAND et Fabrice
TRUCHOT, agents communaux*





LE JARDIN COMPOSTEUR un concept innovant

Dans la continuité des démarches environnementales entreprises par la municipalité, la commune de Châtel, labellisée Flocon Vert, vous présente le jardin composteur !

Trois jardins composteurs installés respectivement à l'école primaire, au parc du Petit Châtel et à côté de la Scierie Villapeyron offriront une optimisation des déchets organiques ménagers à l'échelle locale mais aussi permettront d'engager une démarche participative autour du jardinage partagé en accès libre.

Un composteur a également été installé dans la cour de l'école à destination de la cantine et dans le but de sensibiliser les élèves au recyclage des déchets.

Qu'est-ce que c'est exactement ?

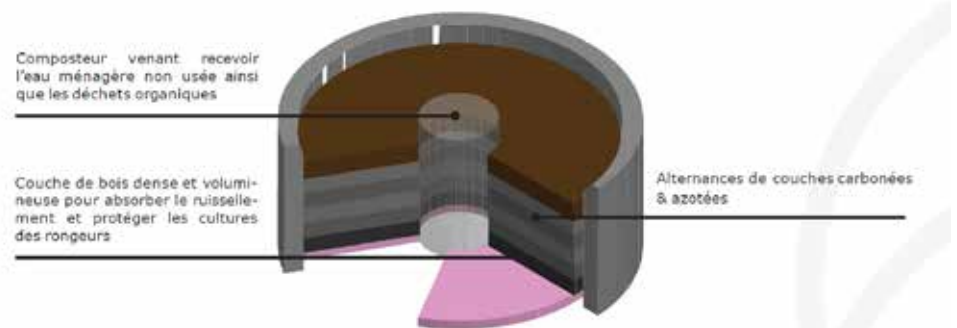
Le mode de fonctionnement est simple : un bac à compost est positionné au centre du jardin qui sera ensuite nourri par la matière organique

Le jardin partagé pourra par exemple se doter d'herbes aromatiques en accès.

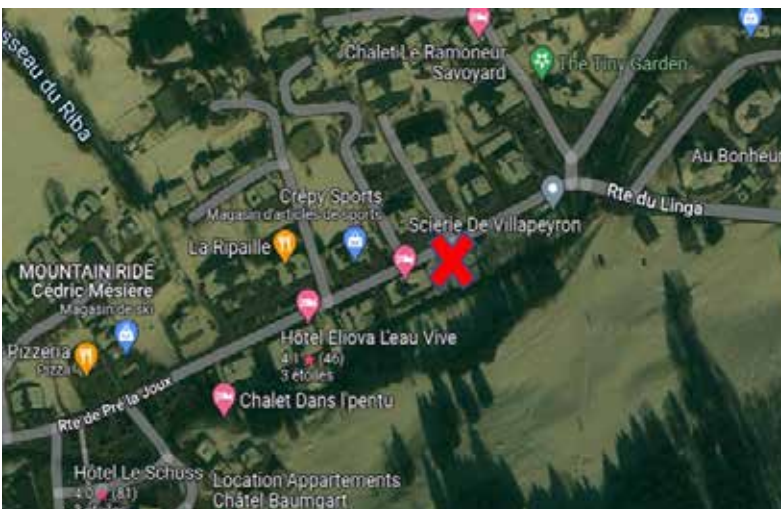
Les points de collectes revalorisent l'apport de biodéchets dans une colonne de compostage distribuant à la terre les apports en nutriments et en humidité nécessaires à la croissance de fruits et légumes ou de massifs floraux.

Anticipation !

En effet la généralisation de ce tri à la source est prévue d'ici le 1^{er} janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France (collectivités et administrations, ménages, professionnels, etc).



Où sont-ils placés ?





Une installation venue de Compiègne

Le jardin dit « en trou de serrure » permet à la terre d'être alimentée directement par le compost grâce à un grillage qui laisse passer les nutriments. Ainsi, aucun apport n'est nécessaire et l'entretien est moins fastidieux. Les deux jeunes ingénieurs Paul et Gautier, fondateurs de l'entreprise Cæterra sont venus de Compiègne pour monter sur place ce mobilier urbain, façonné entièrement à la main, avec des matériaux locaux et imputrescibles.



UN BANC CONNECTÉ pour recharger son téléphone

Un banc connecté a été installé sous l'Ars Sorona sur la place de l'Eglise pour recharger ses appareils (téléphones, montres, écouteurs...) tout en se reposant et en admirant nos belles montagnes !

En effet, des modules solaires sont intégrés dans l'assise et le dossier du banc et ne présentent aucun risque de chauffe ou de brûlure grâce au système de refroidissement par air. Les batteries ont une puissance de 160 W et sont très résistantes aux basses températures.

Il compte deux chargeurs sans fil Qi sur les côtés de la latte centrale et 4 chargeurs USB « charge rapide » sur le devant de l'assise. Un indicateur du niveau de charge de la batterie sur la latte centrale de l'assise a également été installé. Ce nouveau banc connecté

montre une fois de plus la volonté de la commune de se mettre au vert, en

adoptant une stratégie environnementale même dans le mobilier urbain !



VISITE DES JARDINS DE LA BALME DE SILLINGY

Vendredi 22 octobre 2021, une délégation de la municipalité emmenée par Monique MAXIT, Adjointe à l'environnement s'est rendue dans la commune de la Balme de Sillingy pour visiter le Parc des Jardins.

La délégation a été accueillie par Pierre BANNES, président de l'Association Nature et Terroirs entouré de Séverine MUGNIER, Maire et François DAVIET, Conseiller Départemental.

Parmi la cinquantaine de parcelles, Châtel a son lopin de terre où sont représentés en miniature, entre autres, La Vieille Douane et le Fantasticable. Cette parcelle est entretenue avec passion par la main verte d'une bénévole, Monique GIRARD.

Après avoir parcouru le parc, tous se sont retrouvés pour un moment de partage et de convivialité au restaurant du Tornet.



Séverine Mugnier, Maire de la Balme, Monique Maxit, Adjointe au Maire et Monique Girard, bénévole

Partenariat 2021

TOURISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre des échanges initiés par l'association Mountain Riders porteuse du label flocon vert, un partenariat avec l'Institut de géographie et de durabilité de l'université de Lausanne a pu être organisé du mois de mai au mois de septembre 2021.

Encadrants de l'université, partenaires de la station et groupes d'étudiants ont travaillé sur des sujets associés au tourisme durable et au développement durable de notre station de montagne. Plusieurs thématiques ont été abordées et analysées par la promotion universitaire :

- Châtel et le Flocon vert :
intégration des socio-professionnels dans la démarche
- Châtel et le Col de Bassachaux :
mise en valeur paysagère et accueil touristique

- Le Géoparc :
mobilisation et la valorisation des partenaires
- Tourisme durable dans le Chablais

Le résultat de ces travaux a pu être présenté le 25 septembre aux élus, représentants de la Mairie et de Châtel tourisme. Les thématiques ont fait l'objet d'échanges tout au long du projet et ont abouti à des rapports détaillés qui constituent de solides aides à la décision dans les prochaines orientations.



En ce début d'année 2022, le COPIL Flocon vert de la commune a décidé d'associer les socioprofessionnels au label Flocon vert. En effet, lors des précédents audits réalisés par Mountain Riders (association délivrant le label), une lacune perdurait : la fédération des socioprofessionnels autour de Flocon vert. Comment les impliquer dans la démarche ? La meilleure façon d'établir un lien avec les acteurs locaux est d'aller à leur rencontre et de leur proposer de travailler ensemble vers

FLOCON VERT S'AGRANDIT

un avenir meilleur. Pour cela, le COPIL a créé 8 questionnaires, un pour chaque corps de métier allant du restaurateur au garagiste en passant par le banquier. Ces questionnaires visent à recenser les actions déjà mises en place par les socioprofessionnels et celles qui peuvent l'être rapidement. Elles concernent les fournitures, la localité des produits proposés, la gestion des déchets, l'énergie, les conditions de travail, la sensibilisation à l'environnement... Un peu plus d'une dizaine de témoignages ont permis de découvrir une multitude d'efforts déjà réalisés : certaines structures compostent leurs biodéchets, d'autres valorisent les invendus, favorisent le circuit court et ont préféré le réutilisable au plastique par exemple. Les besoins de chaque structure ont été recensés afin que la commune

puisse les prendre en compte et y répondre au mieux : la possibilité de bénéficier de réductions par des commandes groupées par exemple. La démarche ne s'arrête pas là. Châtel, en collaboration avec Mountain Riders, Morzine et Chamrousse travaillent sur la finalisation d'une charte des acteurs engagés. Elle sera ensuite proposée aux socioprofessionnels de toutes les stations Flocon vert : s'ils remplissent les conditions imposées par la charte, ils se verront labellisés à leur tour.

Si vous êtes gérant d'une entreprise, président d'une association ou auto-entrepreneur et que vous exercez à Châtel, n'hésitez pas à contacter le 07 88 94 66 27 pour vous engager aux côtés de la commune !

Restriction d'eau

Cette année 2022 a été particulièrement difficile pour la végétation sur tout le territoire français. Elle l'a été également sur le territoire de Haute-Savoie. Preuve en est, la commune n'a récolté que 11kg de miel sur 4 ruches. Ce faible rendement se traduit par une absence d'eau considérable dans le sol, qui a freiné le développement des fleurs sauvages.

Le stress hydrique auquel les abeilles ont dû faire face a également impacté le

fleurissement communal. Un arrêté préfectoral de restriction d'eau sorti en mai a contraint les services communaux à stopper l'arrosage des massifs et des bacs, et les particuliers et les socioprofessionnels à arroser leur jardin et leurs jardinières. Le concours des maisons fleuries s'est quand même déroulé le 18 août dernier avec un jury composé de 6 personnes indulgentes et conscientes des enjeux climatiques actuels.





VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le mardi 13 septembre dernier, a eu la visite de contrôle du label « Villes et Villages Fleuris » portée par la Région Auvergne-Rhône alpes Tourisme pour la Commune de Châtel labellisée 3 fleurs.

Les membres du jury ont été accueillis à 17 h 15 en Mairie par Monique MAXIT accompagnée des techniciens en lien avec les critères du label.

L'adjointe, vice-présidente de la commission Aménagement/Environnement a pu lire un message de M. le Maire à l'attention du jury, accompagnant la transmission du dossier de présentation. Ce dernier détaille la nouvelle organisation des services

« espace vert » et « propreté » ainsi que les actions portées par le conseil municipal en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de l'embellissement de la station.

Les membres du jury ont ensuite effectué une visite organisée par la commune, calibrée à 1 heure selon le cahier des charges du jury. Les 4 membres présents et délégués par la Région ont notamment pu apprécier les nouvelles installations de composteur collectif, l'entretien du centre village ou les restaurations patrimoniales de la scierie de Villapeyron et de la Chapelle de Très les Pierres.

Les commissions et les ser-

vices communaux resteront à l'écoute des recommandations et préconisations permettant d'améliorer le cadre de vie, dont les conclusions sont attendues sous un mois.





Châtel garde sa distinction « trois fleurs » délivrées par le

label « Villes et villages fleuris » !

Pour rappel, ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la

protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets. Le label constitue un outil d'aide au quotidien pour les communes qui souhaitent améliorer le bien-être de leurs habitants et préserver l'identité de leurs territoires, tout en développant leur cadre de vie.

LES MERCREDIS FLEURIS 7 ET 14 JUIN 2023

Avec l'ESAT des Hermones, APEI de Vongy - Place du Marché

Après le succès de la précédente édition de 2022, la municipalité poursuit son action en mettant en place deux matinées fleuries.

Conditions de vente :

- Inscriptions au préalable sur le site internet de la commune.
- 3 jardinières par personne à prix mini, composées de 3 plantes chacune.
- Ces 3 jardinières seront au prix de 5 € chacune pour le public.
- Toute jardinière supplémentaire vaudra 10 €, soit une prise en charge de 4 € par la commune. Limité à 3 par personnes.

Le concours des maisons fleuries se poursuivra en 2023 !

Pour vous inscrire, appeler la mairie au :
04 50 73 23 98

INFO +

En 2022,
170 jardinières ont été vendues
à 50 personnes.



LE SERVICE DES ESPACES VERTS

Entre la réalisation des plans de plantations, le choix des végétaux (annuelles ou vives selon les remplacements) et leur rusticité (avec des variations climatiques que nous connaissons depuis ces dernières années), le plan de fleurissement communal est au cœur des préoccupations des élus et des services pour garder le village agréable à la belle saison. Le service des espaces verts travaille également sur les aménagements de massifs selon les différentes thématiques saisonnières.



Le service des espaces verts travaille sur l'aménagement des massifs pour cet été



La Belle Dimanche

ET LES 40 ANS DE JUMELAGE AVEC BOERSCH

La Belle Dimanche, sur le site de Plaine Dranse, n'a pas perdu de sa splendeur, ce dimanche 21 août.

Elle compte parmi les plus anciennes et les plus ancrées dans le patrimoine savoyard. Des stands proposaient aux visiteurs des souvenirs, mais mettaient également en valeur les métiers traditionnels tels que la fabrication des fromages, la fonderie des cloches, l'art de la peinture des poyas et bien d'autres. Après l'arrivée des troupeaux, la messe, célébrée par Monseigneur Patrick Descourtieux, chef de bureau à la Congrégation pour la doctrine de la foi au Vatican, a été très suivie par les fidèles.



Comme à l'habitude, la fête de la Belle Dimanche a permis aux agriculteurs locaux de rassembler plus de 140 vaches pour le concours agricole. Au classement, c'est la vache Prune du Gaec Chaux Fleurie qui l'emporte, devant Rose de Patrick Vuarand et Pistache de Denis David Rogeat. Tous les autres candidats n'ont pas démerité, tant les bêtes proposées étaient belles et répondaient aux critères demandés.

Monsieur le Maire accompagné de M. Emmanuel Coquand, sous-préfet de Thonon-les-Bains a souhaité célébrer les 40 ans du jumelage avec la ville alsacienne de Boersch en remettant à notre jumelle une cloche décorée par Virginie Bertrand. Colette Jung, la Maire de Boersch accompagnée de ses conseillers municipaux, a remercié Châtel pour la longévité du jumelage entre les deux villes. Une belle délégation de Boersch était aussi présente et tenait un stand de tartes flambées : « Nous sommes venus avec plusieurs membres du conseil municipal de Boersch, ainsi que tout le staff des tartes flambées de la commune. Cela représente une quinzaine de personnes », précise Colette Jung, maire de la commune alsacienne.

La Belle Dimanche est l'occasion traditionnelle pour Châtel d'accueillir ses jumelles. Des



élus de la commune de Vias (Occitanie) étaient également présents à la fête. Qu'ils soient tous remerciés pour leur présence et leur fidélité à Châtel !

Monsieur le sous-préfet, quant à lui, a félicité la municipalité pour le dynamisme affiché au quotidien.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu se restaurer auprès des buvettes des associations et dans les restaurants d'altitude, pris d'assaut.

Echange de cadeaux entre M. le Maire et Mme le Maire de Boersch, Colette Jung



Cloche châtelaine offerte à la ville de Boersch lors de la Belle Dimanche

Quelques photos souvenirs...

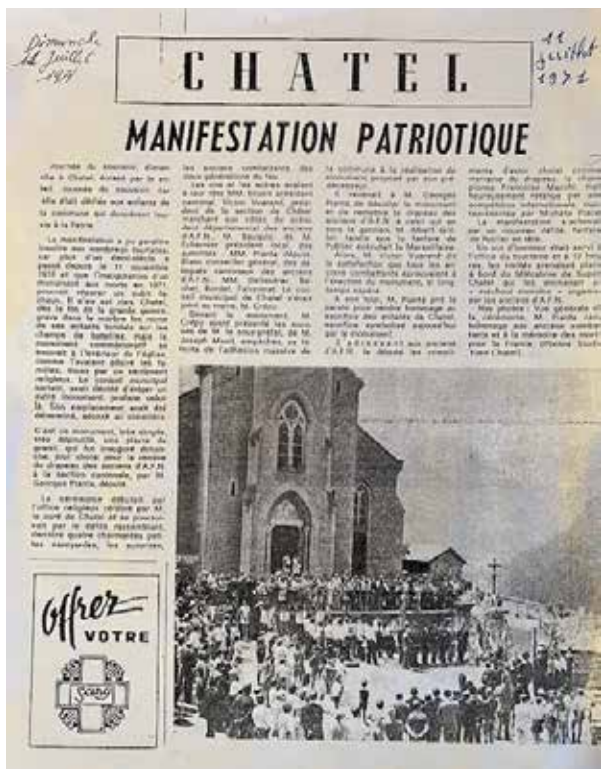


Sylvain VUARAND



UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ POUR L'ASSOCIATION DES ANCIENS AFN

« Perpétrer le souvenir français »



Albert GRILLET-AUBERT, porte-drapeau de l'association des anciens d'Afrique du Nord

Tous les ans, les anciens combattants se réunissent en janvier pour couper ensemble les galettes, préparées par nos pâtisseries Jacques et Joëlle MORELLE et se retrouver pour un moment de partage, de convivialité et de bonne humeur.

En présence de Nicolas RUBIN et de Sophie GRILLET-MUNIER, correspondante défense de la commune, Albert GRILLET-AUBERT a posé fièrement avec l'ancien drapeau. Il nous explique qu'il lui a été remis le 11 juillet 1971 des mains du député Georges PANTA et du maire André CRÉPY.

Ce drapeau a Françoise MACCHI comme marraine, skieuse alpine et championne de France de Slalom Géant en 1970 !

Un drapeau sous bonne garde et entre de bonnes mains.

Ce moment a également été l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux adhérents, qui vont se porter garants pour maintenir le feu du souvenir français et le devoir de mémoire envers nos anciens de l'Afrique du Nord, et nos anciens combattants en général.

Monsieur le maire, membre de la commission « devoir de mémoire » au sein du Conseil départemental, a tenu à rappeler à l'association l'assurance de son soutien indéfectible envers elle, notamment en leur proposant la rénovation du drapeau et du monument aux morts de la commune.

De nombreux souvenirs ont été évoqués ce soir-là... Le drapeau des anciens d'Afrique du Nord a été inauguré en même temps que le monument aux morts du village. Ce dernier a été échangé contre un morceau de terrain à Vonnès, échange conclu entre Monsieur le maire, André CRÉPY, et Victor VUARAND, dit « Gros Victor ».



*Monsieur le Maire ouvre la séance
aux côtés du Bureau de l'association composé
d'André VUARAND, président, Michel TERRIER, trésorier,
et Lucette ALCARAZ, secrétaire*

Palmarès de Françoise MACCHI, marraine de drapeau des anciens de l'AFN

- **Coupe du monde 1968 :**
Classement général : 18^e
- **Coupe du monde 1969 :**
Classement général : 15^e
1 victoire en géant : Val-d'Isère
- **Coupe du monde 1970 :**
Classement général : 2^e
Vainqueur de la coupe du monde de géant
1 victoire en descente :
Garmisch (Arlberg-Kandahar)
2 victoires en géant :
Val-d'Isère et Saint-Gervais
- **Coupe du monde 1971 :**
Classement général : 5^e
1 victoire en descente : Bardonecchia
1 victoire en géant : Maribor
- **Coupe du monde 1972 :**
Classement général : 2^e
2 victoires en géant :
Oberstaufen et Maribor
2 victoires en slalom :
Sestrières (Arlberg-Kandahar)
et Oberstaufen



Michel TERRIER, Régis GRILLET-MUNIER, Gérard LOUBIES, André VUARAND, Albert GRILLET-AUBERT et Jack ROQUET

La Nouvelle Correspondante défense de la commune : GRILLET-MUNIER Sophie

Le correspondant Défense dans une commune est le lien privilégié entre le monde de la défense et les citoyens. Créée en 2001, par le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et faire vivre le devoir de mémoire au travers des commémorations nationales et le maintien du lien avec les associations d'Anciens combattants locales.

Cette mission a été assurée pendant 12 ans par M. Franck MARCHAND, ce dernier a souhaité mettre un terme à cette mission pour offrir l'opportunité à un nouveau conseiller municipal d'endosser ces missions pour



le mandat. Mme GRILLET-MUNIER Sophie est donc désignée par les membres du conseil.

La municipalité profite de cette occasion donnée pour remercier l'engagement de M. Jack ROQUET, doyen du village à presque 96 ans à l'occasion des commémorations nationales et autres cérémonies de décorations des anciens combattants et officiant en tant que maître de cérémonie.

Sophie GRILLET-MUNIER entourée à gauche de Michel TERRIER, secrétaire et à droite André VUARAND, Président AFN

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas des anciens s'est déroulé au Castellan, le 13 décembre dernier. Une animation musicale a permis aux 70 convives de festoyer comme il se doit ! L'ambiance était particulièrement joyeuse et festive, étant donné qu'ils n'ont pas pu se retrouver l'année passée à cause des restrictions sanitaires...

Les élus ont apporté quelques cadeaux aux Châtellans ne pouvant se déplacer pour l'évènement, notamment ceux résidant en EHPAD.



INFO +

COURS SÉNIORS INFORMATIQUE :

Des ateliers numériques sont proposés par la Mairie de Châtel.

Inscriptions : mairie@mairiedechatel.fr

Avec ses
123 000 ABONNÉS
sur Facebook,
Châtel devient une référence !



CHÂTEL
Portes du Soleil



VIVEZ L'INTENSITÉ AU NATUREL

Le charme brut d'une station village authentique au cœur
du grand domaine des Portes du Soleil

Plus d'infos > www.chatel.com





REMISE DES FOURRAGÈRES

L'année de son 100^e anniversaire, le 27^e Bataillon de Chasseurs Alpins était à Châtel jeudi 15 décembre, accompagnée de sa fanfare à l'occasion d'une remise de fourragères aux militaires ayant terminé leur formation de six mois. 35 militaires furent honorés en présence de nombreux invités, leur famille, les châtelains et des anciens du 27^e.

« C'est un moment pour lequel je porte une grande importance. C'est l'engagement qui reçoit une première reconnaissance. Ces jeunes militaires seront opérationnels dès le lendemain et pourront être projetés en opérations extérieures. L'endroit où elles et ils reçoivent la fourragère restera marqué dans leur mémoire.

On fera en sorte qu'il le soit encore plus ici », confie Monsieur le Maire quelques jours avant la cérémonie.

Moment d'autant plus symbolique car 2022 est l'année anniversaire des 100 ans de présence du BCA aux côtés des hauts-savoyards (c'est en 1922 que la ville d'Annecy est devenue la garnison tutélaire du 27^e BCA).

Le soir venu, les récipiendaires ont donné un concert en l'Eglise Saint-Laurent.

La cérémonie était commandée par le chef de corps du 27^e BCA, le colonel Vincent Minguet. En 2009, la commune avait déjà accueilli cette manifestation qui a laissé des traces et de très bons souvenirs.





Le sergent GRANDGIRARD
reçoit sa médaille



MONSIEUR LE MAIRE EST FAIT CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



A l'occasion de cette remise des fourragères, Monsieur le Maire s'est vu recevoir à son tour l'Ordre National du Mérite des mains de Franck Robine, Préfet de la région Bourgogne Franche-Comté.

*« Quand tu arrives en haut
de la montagne,
continue de grimper. »*

« Eh bien j'ai le sentiment que ce proverbe tibétain a été écrit pour vous, Nicolas, car avec vous, j'ai l'impression de toujours plus d'activités », a sourit Franck Robine avant de remettre l'insigne de chevalier dans l'ordre national du Mérite à Monsieur le Maire.

Professionnellement, Nicolas Rubin a d'abord fait ses armes au sein de l'office de tourisme de Châtel, avant de se tourner vers les remontées mécaniques de la station, tour à tour responsable de la sécurité des pistes et directeur d'exploitation adjoint. Le nouveau récipiendaire de l'ordre a d'ailleurs à son actif une spécialité d'artificier de montagne dans son parcours de pisteur-secouriste. « Vous avez alors mené un travail remarquable de prévention des accidents

dans lequel on retrouve votre caractère visionnaire et toujours en anticipation », a salué le préfet Robine. Un engagement au service des autres exercé également en tant que sapeur-pompier volontaire et aujourd'hui de colonel de réserve dans la gendarmerie.

Les mandats électifs arrivent un peu plus tard. La mairie de Châtel d'abord, en 2008, puis le conseil départemental, en 2015. Sans compter les mandats associatifs qui en découlent : vice-présidence des Portes du Soleil, secrétariat général des maires de stations de montagne, présidence de l'association des maires de Haute-Savoie, co-présidence de l'agence Savoie Mont-Blanc... Nicolas Rubin est aussi le président de la société de remontées mécaniques locale. « Avec près de 400 collaborateurs, elle est le premier employeur de la vallée, c'est dire si les qualités managériales sont requises. »

Un parterre d'une centaine de personnalités étaient présentes ce jeudi pour assister à la cérémonie de remise de l'insigne. « La recevoir, la porter... est une belle occasion de vous dire merci », a conclu Monsieur le Maire.





OCTOBRE ROSE

Merci à tous les participants lors de cette manifestation en date du 10 octobre 2021 ; nous étions 739 personnes, venues de tous les horizons et, leur générosité nous touche.

Merci à Mesdames et Messieurs les Maires, aux services administratifs et techniques des communes organisatrices.

L'année 2020 ne nous avait pas permis de nous retrouver dans une ambiance conviviale comme chaque année après la randonnée familiale organisée depuis les 6 communes de notre vallée. Cependant, l'acquisition et l'utilisation de notre logiciel « Hello Asso » nous a permis de récolter des dons et ainsi participer aux travaux de recherche du CDC2S et à l'amélioration des prises en charge des femmes lors de la mammographie à l'hôpital de Thonon, en étroite collaboration avec le Dr Salvat, président de Seins Léman Avenir.

En 2021 la randonnée a eu lieu le 10 octobre, en demi-teinte ; Monsieur le sous-préfet n'a pas autorisé le repas assis en toute convivialité, au foyer de ski de fond à la chapelle d'Abondance. Toutefois la mise en place de notre site « helloasso.com/association/rando-rose-du-val-d-abondance » nous a permis de récupérer des dons à distance, de permettre aux participants de s'ins-



crire depuis chez eux et de soulager les secrétariats de mairie des 6 communes.

Des paniers pique-nique et des boissons étaient à disposition et chacun est reparti avec un sac tissu imprimé « Rando Rose du val d'Abondance ». La collecte a permis de verser au CDD2S la somme de 3854 euros qui sera utilisée pour soutenir la recherche scientifique et médicale axée, sur la récurrence et intitulée « cellule souche mammaires et cancer du sein ».

Seins Léman Avenir a reçu la somme de 8342 € et participera à la mise en place de moyens de détection et de retraits de plus petites lésions évitant des gestes plus lourds. Nous participerons aussi à la formation spéciale d'un radiologue à « l'écho sein » et à l'ouverture de plus nombreuses vacations de dépistage et de nouvelles méthodes dont nous vous informerons ultérieurement.

Un grand merci à toutes et tous, nous pouvons être fières de nos actions et nous vous donnons rendez-vous le 9 octobre 2022 !

Merci à tous les participants lors de cette manifestation en date du 9 octobre 2022 ; nous étions 650 personnes sous le soleil, venues de tous les horizons...

Votre générosité a pu contribuer aux travaux de recherche du CDC2S (Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein des Savoie) et à l'amélioration des prises en charge des femmes lors de la mammographie à l'hôpital de Thonon, en étroite collaboration avec le Dr Salvat, président de Seins Léman Avenir.

La nouveauté pour cette année est la soirée-concert avec la participation de trois groupes de musique féminins, samedi 8 octobre à la salle du cinéma de La Chapelle à 17 heures. Les recettes ont été versées à l'association Rando Rose de la vallée d'Abondance, présidée par Catherine Roquigny. Cette édition est une petite revanche sur 2020 et 2021 qui n'a pas permis à l'association d'organiser l'évènement comme elle le souhaitait, entre confinement et restrictions sanitaires...

De plus, pour la première fois cette année, un groupe de 46 élèves du lycée Sainte-Croix des Neiges a participé à la manifestation, avec pour mot d'ordre « Dites à vos grands-mères, vos tantes et vos mères de se dépister ! » : félicitations à tous ces jeunes volontaires !

Nicole Mouthon, trésorière, a présenté une situation financière saine, qui a permis de dégager une enveloppe de dons de 13 500 €, soit 8 500 € au profit de Seins Léman Avenir, 1 000 € pour le comité départemental et 4000 € pour le Centre de recherche Léon Bérard.

50 % des femmes en âge de se faire dépister ne le font pas... N'hésitez plus, et franchissez le pas ! Plus le dépistage est précoce, plus le cancer sera mieux traité.

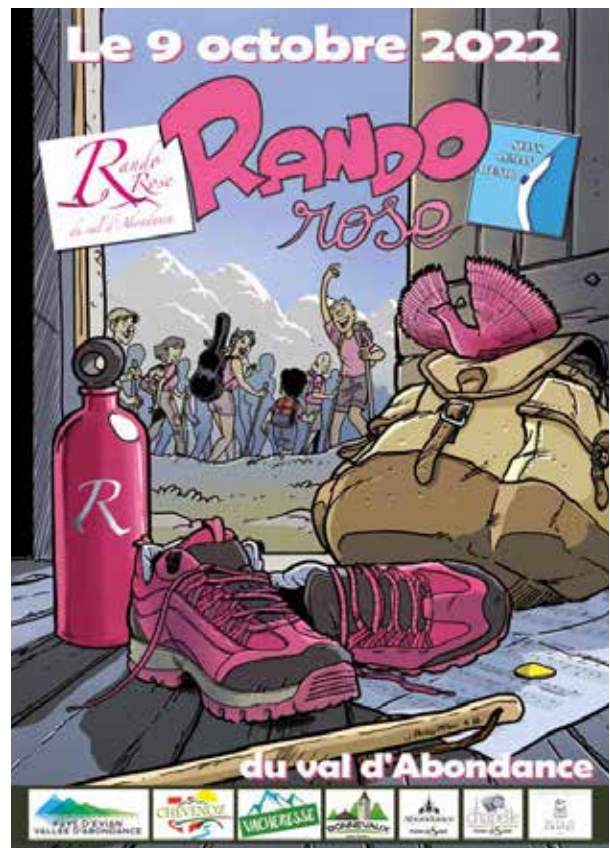
Le dépistage des cancers du sein, c'est tous les 2 ans de 50 à 74 ans. Il vous est aussi recommandé de faire examiner vos seins (observation et palpation) au moins une fois par an par votre médecin traitant, votre gynécologue ou votre sage-femme, et de rester attentive à des modifications qui seraient inhabituelles : apparition d'une boule, modification de la forme ou de l'aspect de vos seins, du mamelon ou de l'aréole.

Un grand merci pour votre participation, vos dons, et votre soutien pour faire encore progresser le dépistage du cancer du sein et la recherche médicale qui lui est liée.

Les recettes des inscriptions, de la vente de repas et boissons ainsi que les dons, ont intégralement été reversées à Sein Léman Avenir et au CFDCSS.



Forme d'O a participé à l'opération qui aide à lutter contre le cancer du sein. Photo Le DL /Forme d'O



La 9^e édition de la Rando rose
aura lieu le dimanche

8 OCTOBRE 2023

aux départs habituels avec une arrivée
sur le champ de foire à Abondance.

MÉDAILLES DU TOURISME

André DAVID

C'est lors de l'annuelle Belle Dimanche, le 21 août 2022, que Monsieur le Maire a honoré l'un des piliers de l'organisation de cette manifestation, André DAVID, pour son investissement dans la société des remontées mécaniques de la station par la médaille d'or du tourisme.

« Au-delà de son activité professionnelle, André s'est beaucoup investi pour la station, entre agriculture et tourisme. Cet enfant du pays a donné sa vie professionnelle et associative à son village. Il restera un exemple pour les générations futures, tant son investissement a été exemplaire », a indiqué Monsieur le Maire, avant d'épingler le récipiendaire.

Emmanuel COQUANT, sous-préfet de Thonon, lui a remis le diplôme accompagnant la médaille d'or.

Cette forte implication traduit la passion avec laquelle André DAVID a donné de son temps pour le village, et s'est démarqué dans le monde associatif.

Jean-Pierre VESIN

C'est le 24 juin 2022 que Jean-Pierre VESIN a reçu la médaille d'argent du tourisme des mains de Monsieur le Maire et entouré de son épouse Maryse, ses enfants et petits-enfants mais surtout de ses anciens collaborateurs de Châtel Tourisme, élus et amis. Un secret bien gardé, car il n'a été mis au courant de l'évènement que quelques instants avant le début des festivités. Jean-Pierre, de la résidence Le Chalet de Loy, a été décoré pour ses services rendus à la collectivité. En effet, impliqué depuis 20 ans à la présidence de Châtel Tourisme, au sein de clubs

sportifs de la station (football et tennis notamment) ainsi qu'à l'échelon communal en tant qu'élu Vice-Président de la commission du tourisme au sein du Conseil Municipal, Jean-Pierre VESIN est une figure incontournable de la vie du village.

« De belles actions au service des autres, avec simplicité et longévité » ont été soulignées par Monsieur le Maire lors de son discours.



Photo : Le Dauphiné Libéré



Ginette VUARAND

Mercredi 3 août, Ginette VUARAND fêtait ses 80 ans... Mais elle ne doutait pas que des élus, des personnalités, ou encore des habitués de son établissement « l'Abreuvoir », ainsi qu'amis et famille se rassembleraient en son honneur !



Monsieur le maire, lors de cette occasion toute particulière, lui a remis la Médaille du tourisme pour son caractère « enjoué », sa « gentillesse », sa « modestie » mais aussi pour avoir honoré sa commune d'un réel lieu de communauté, véritable symbole de la vie du village.

Martial Saddier, Président du Conseil Départemental était également présent pour les festivités et a décoré Ginette Vuarand de la médaille d'honneur du département.

« Ici, pas deux journées ne se ressemblent tellement les moments les plus imprévus se transforment en véritables fêtes de la convivialité.

Lorsque tu n'es pas derrière le bar, on entend régulièrement « Ginette n'est pas là » ? Serveuses, serveurs et autres aides aux tâches quotidiennes, pour toi, ils s'appellent tous Caroline, Plon Plon, Gamin, Gamine...

Tous les villages de France n'ont pas la chance d'avoir

une personne comme toi, généreuse et disponible, avec un caractère solide, une force et un courage qui inspirent encore une fois du respect.

Chaque femme, chaque homme, quel que soit leur âge après un seul passage ici, s'en rappelle à vie. C'est presque devenu un lieu de pèlerinage. Quand on nous demande encore où se situe Châtel on répond au tac o tac, "c'est là où se trouve l'Abreuvoir" ».



QU'EST CE QUE LA MÉDAILLE DU TOURISME ?

La médaille du tourisme, instituée par le décret 89-693 du 21 septembre 1989, est destinée à récompenser les personnes, de nationalité française ou non, qui, par leur implication bénévole ou leur valeur professionnelle, ont efficacement contribué au développement du tourisme et aux activités liées.

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA MÉDAILLE DU TOURISME

La médaille du tourisme comprend trois échelons :

- médaille de bronze
- médaille d'argent
- médaille d'or.

Elle est décernée sans condition de nationalité. En revanche, sont maintenus deux contingents distincts : pour les personnes résidant en France, d'une part, et pour les personnes résidant à l'étranger, d'autre part.



OPÉRATION NICHOURS

pour les nouveaux-nés et les habitants de Châtel



Dans le cadre de sa démarche environnementale, la commune de Châtel a souhaité participer à la réintégration des oiseaux en zone urbaine ou semi-urbaine. La population des oiseaux des villes et des champs a décliné de 30 % en 30 ans. Les espèces les plus touchées en région Auvergne Rhône-Alpes sont : Le Bruant, les Fauvettes, l'Hirondelle rustique, le Cerin Sini, les Mésanges, le Moineau domestique...

Les causes sont multiples : destruction et fragmentation de leur habitat, assèchement des zones humides, changement climatique, dérèglement migratoire, introduction d'espèces invasives, déclin de la population d'insectes... Pour répondre à ces enjeux, la commune, sous l'impulsion de son Maire Nicolas Rubin, lance l'opération « un toit pour les oiseaux, un souvenir pour nos bébés » et marque ainsi sa volonté de s'engager avec les nouvelles généra-

tions dans la préservation du vivant à travers cette première étape : loger et nourrir les oiseaux pour leur survie en hiver et leur reproduction au printemps.

Le Maire a ainsi décidé d'offrir au nom de la commune à chaque enfant né entre le 1^{er} janvier 2021 et le 1^{er} janvier 2023, un nichoir gravé à son nom pour lui souhaiter la bienvenue. Les habitants volontaires pour disposer d'un nichoir à installer chez eux pouvaient s'inscrire via le formulaire en ligne disponible sur le site internet ou sur sa page Facebook pour recevoir son nichoir et accueillir les espèces. Il a eu l'occasion de remettre ces petits abris aux châtelains le 19 décembre 2022 dans la salle du préau de l'école.

21 nichoirs pour les naissances qui ont été commandés et fabriqués par la menuiserie de l'APEI de Vongy (atelier de travailleurs protégés), à Thonon. En complément, la menui-

serie communale a fabriqué 50 nichoirs à mésanges et à rouges-gorges qui ont également été remis à la population sur inscription par l'agent de médiation environnementale avec les explications pour prendre soin de oiseaux. Si vous êtes intéressé par un nichoir, il suffit de guetter sur nos réseaux sociaux la date de la prochaine campagne d'inscription pour la remise des nichoirs qui aura lieu fin 2023.





Famille PICCOT-BETTEGA



Famille ARKIPOFF-MARCHAND



Famille COTONNEC-BONNAVAL



Famille REVELLE-BLANC



Famille FAVIER-CORNU



Famille ECHERNIER-RUBIN



Famille BOULENS - BLANC-DEPOTEX



Famille GRILLER-MUNIER - BOVARD

VISITES PRÉFECTORALES

L'accueil de Monsieur le sous-préfet de Thonon-les-Bains, Emmanuel Coquand et de Monsieur le préfet de la Haute-Savoie, Yves LE BRETON

VISITE DU SOUS-PREFET DE THONON-LES-BAINS

Le 13 novembre dernier, Monsieur le sous-préfet de Thonon-les-Bains, Emmanuel Coquand, a rendu visite aux personnels communaux de Châtel et a pu discuter avec Monsieur le maire et son équipe municipale des différents projets, en cours et à venir, de la commune de Châtel. Monsieur le maire a pu évoquer le plan pluriannuel d'investissement avec Monsieur le sous-préfet, mais également des logements saisonniers avec les travaux en cours de l'ancien hôtel Les Combelles qui accueillera 14 studios et 3 appartements. L'espace culturel et touristique s'est également invité à leur table, projet qui verra probablement le jour à l'horizon 2025. Il fut également question de la mobilité douce, de la programmation de l'isolation des bâtiments identifiés comme « passoires énergétiques » et de la re-

qualification du Linga, projets phares du mandat de Monsieur le maire. Le site débutant de Super Châtel, le pied de piste de Pré-la-Joux et également la poursuite du renouvellement et de la modernisation du parc d'installation de remontées mécaniques et de plusieurs équipements de loisirs ont également retenu l'attention de Monsieur le sous-préfet, qui a été invité à réaliser une visite au siège social de la SAEM Sports et Tourisme accompagné des élus de la commune.

« La Sous-Préfecture de Thonon joue un rôle essentiel de relais et de proximité, déclare Monsieur le maire. Il est nécessaire que nous restions connectés pour rendre plus proactive les démarches administratives et le représentant de l'Etat qui se déplace sur le terrain est un message d'accompagnement apprécié ».

VISITE DU PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE À CHÂTEL

Le 1^{er} décembre dernier, Monsieur Yves Le Breton, préfet de la Haute-Savoie, a été reçu par la collectivité afin que lui soient présentées les réalisations phares impulsées par Monsieur le maire : maintien de l'attractivité de la station, de l'activité agricole, des familles dans le village et les enjeux de logements des saisonniers, etc.

D'autres projets ont pu lui être exposés, comme l'espace culturel et touristique qui verra le jour en 2026 (projet issu d'un concours d'architecte) ayant pour objectif d'intégrer les locaux de l'office du tourisme communal et de proposer une offre culturelle de qualité pour ainsi fédérer les espaces publics au cœur de la station. Le réaménagement du cimetière prévu pour 2025 a également été présenté à Monsieur le préfet, ainsi que l'aménagement du pied de piste du Linga, projet



de grande ampleur qui pourra être enclenché lors d'un éventuel mandat supplémentaire de Monsieur le maire. Le développement durable était au cœur des échanges avec la présentation de l'étude « Climsnow » qui permet d'analyser les effets du changement climatique sur le développement futur de la station. Une demande de subvention départementale a d'ailleurs été déposée pour mener à terme ce projet. Les enjeux de mobilités douces de Châtel ont également été signifiés à Monsieur le préfet, caractérisés par une élaboration d'un schéma cyclable résultant de l'obtention du label « Villes à vélo » et propose un réseau à la hauteur du label « Accueil vélo ». Cette initiative facilitera l'accessibilité au plus grand nombre par le développement de sentiers pour les vélos à assistance électrique. Par la même occasion, Monsieur le maire a indiqué à Monsieur le préfet qu'une étude d'opportunité a été réalisée par la municipalité afin de permettre la mise en place d'un réseau de chaleur municipal pour s'affranchir au maximum de l'énergie fossile et ainsi permettre de réduire la facture d'énergie de la commune et développer la filière locale de bois. Ce projet sera discuté lors du prochain conseil municipal. Monsieur le préfet a pu entendre et comprendre les inquiétudes d'une commune loin de sa Préfecture et assurer à la collectivité que le Préfet l'accompagnera dans ses projets... « Loin des yeux, près du cœur ! »



VILLAGE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

AVEC PLUS DE 1000 SECOURS PAR AN sur notre domaine skiable, les pisteurs secouristes de Châtel interviennent sur des accidents de gravité variée mais dont la plupart sont liés à des comportements inappropriés ou une méconnaissance des bonnes pratiques. Le 8 février 2023, Monsieur le maire et les services de la Préfecture ont organisé conjointement un « Village sécurité et prévention » à Plaine Dranse pour sensibiliser le public à ces bons gestes permettant de minimiser les accidents. Des ateliers et des stands ont été installés pour présenter au public les différents métiers relatifs à la sécurité sur les domaines skiables de Châtel. Du métier de pisteur au maître-chien, de la présentation des détecteurs des victimes d'avalanche aux engins de damage, la SAEM de Châtel a sorti le grand jeu ! Un atelier a également mis en lumière le travail de la gendarmerie de haute-montagne et du groupement montagne de sapeurs-pompiers : leur rôle sur les domaines skiables, le secours hors-piste, la recherche de victime après une avalanche ou encore les secours hélicoptérés ont été mis en valeur lors de cette matinée prévention. Madame N'Tchandy, directrice de cabinet du préfet de Haute-Savoie, était présente et a pu s'informer auprès des services de la SAEM, de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers en compagnie de Monsieur le Maire.



Visite Laurent WAUQUIEZ

Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes a effectué une visite dans la station mardi 20 décembre 2022. A cette occasion, il a rencontré les acteurs touristiques, tels que les responsables des remontées mécaniques, de l'école de ski, des restaurateurs et de l'office de tourisme.

Laurent WAUQUIEZ est également venu à l'occasion du financement régional des travaux de l'exploitation GAEC du Betzalin, celle de Charlotte et Lionel Grillet-Munier, au Petit Châtel, accompagné de représentants de l'association des jeunes agriculteurs et du monde agricole local.

Après avoir visité l'exploitation sous la conduite des propriétaires, il a abordé différents sujets liés à l'agriculture, se renseignant notamment sur les aides obtenues, la vie des agriculteurs de la vallée et leurs conditions de travail. Il a également évoqué la prédation du loup dans la vallée avec Etienne Rubin, président de la société de chasse. Michel Girard, représentant de l'association foncière pastorale a également évoqué les problèmes rencontrés dans les alpages au niveau de l'eau. Dans ses propos il a souligné l'effort consenti par la Région pour l'agriculture.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



TOUR de france™

Dimanche 10 juillet 2022

VILLE ARRIVÉE



CHÂTEL ARCHIVES

Châtel n'en est pas à son premier Tour de France... Plongez dans ces archives reçues de la part de châtellans et venez (re)découvrir Châtel en 1975 !

Défilés, fanfares, arrivée des cyclistes... Châtel n'en est pas à son coup d'essai !

En 1975, le belge Lucien Van Impe remportait l'étape, et le français Bernard Thévenet portait le maillot jaune...

RETOUR EN IMAGES



INFO +

La mairie de Châtel recherche des archives photographiques de la commune... Si vous en détenez, n'hésitez pas à nous le faire savoir !
Contact : mairie@mairiedechatel.fr **MERCI !**



2022, année du Tour à Châtel

2022 était l'année du cyclisme à Châtel. Toute la commune, des services aux administrés en passant par les socio-professionnels, tous étaient en ébullition. Retour en images de cet évènement exceptionnel qui a bercé tout notre territoire avant, pendant et après l'été.

Quelques instants avant l'annonce officielle du parcours par Amaury Sports Organisation (A.S.O.) le 14 octobre 2022 à Paris, M. le Maire informait la population de l'accueil de l'arrivée de l'étape 9 Aigle/Châtel le 10 juillet 2022.

Cela faisait 14 ans, depuis 2008, à son arrivée à la tête de la municipalité que Nicolas Rubin faisait du lobbying auprès d'ASO pour obtenir une étape sur Châtel. 2022 marque le reTOUR !

Il faut rappeler que 1975, c'était la première et dernière fois que le tour était passé dans notre commune pour une épreuve de contre la montre Morzine/Châtel où Lucien Van Impe remportait l'étape. Pendant la course, il arborait le maillot du meilleur grimpeur. En 2022, le Département de la Haute-Savoie devenait un territoire in-

contournable du tour avec trois stations étapes : Châtel, Morzine et Megève. Le département a repris la couleur du maillot pour en décliner toute une promotion autour de l'évènement avec notamment un concours pour toutes les communes du Département pour décorer et animer les routes départementales traversées par le peloton.



Accueillir une étape du Tour de France pour une commune comme la nôtre, ce n'est

pas accueillir qu'une épreuve sportive, c'est surtout accueillir un évènement à renommée mondiale avec un niveau élevé d'exigence en termes techniques et touristiques. Il a fallu donc mobiliser tous nos socio-professionnels et nos administrés, les fédérer autour de cette exigence, mobiliser de très nombreuses heures de travail de nos équipes de la station (commune, office de Tourisme, Pôle média et évènements) pour la logistique, la sécurité, mais aussi la communication et la fête autour de cette journée. Alors pour toute l'énergie qui a été déployée dans le village par tout un chacun, la municipalité vous adresse un grand MERCI. Accueillir le Tour, c'est bien évidemment offrir une véritable vitrine promotionnelle de la destination.

En termes de relais communication, le Tour de France en quelques chiffres médias :

- Diffusion de l'épreuve dans 190 pays sur 100 chaînes de télévision dont 60 diffusées en direct.
- 14,5 millions de visiteurs uniques sur le site internet d'ASO, 42,5 millions de visites cumulées.
- 94,2 millions de vidéos vues.
- 42,4 millions de français ont regardé le TDF en direct sur France TV.

LA DICTÉE DU TOUR

**aux enfants de la Vallée
le 25 mars 2022**

Pour fédérer la population scolaire de la vallée d'Abondance autour de cet événement sportif, la commune, participante à cette action nationale proposée par ASO, a choisi d'élargir les participants à l'ensemble des élèves de la Vallée. Les élèves ont été accueillis par M.

Pour le seul jour de l'étape, les services de sécurité de la police ont estimé la fréquentation totale à 50 000 personnes réparties sur tout le territoire du col de Morgins, au site d'arrivée jusque dans le village. Pour preuve du succès de la journée, 15 bus de 100 places étaient affrétés tôt le matin jusqu'à 13 h depuis le parking de la Panthiaz que la commune de La Chapelle a bien voulu réserver. Au bilan pour l'été, on compte une progression des séjours

dans la station, base nuitées déclarées via la taxe de séjour, de près de 8 % sur le seul mois de juillet. La centrale de réservation affichait quant à elle un taux d'occupation de son portefeuille de 65 % en 2022 contre 53 % en 2021 pour la semaine du 10 juillet.

Bien évidemment ces indicateurs ne sont pas exhaustifs mais tendancielles et attestent des retombées économiques directement liées à l'accueil de l'étape.

le Maire qui s'est livré au jeu de la lecture du texte. Au bilan, participation de 96 enfants dont 76 ont fait le déplacement à la salle Chatelaine.

Les copies les plus méritantes ont été sélectionnées par les enseignants et un tirage au sort a déterminé les 7 lauréats finaux. Ils ont été accueillis avec leur famille au village d'arrivée et sur le site du linga.

Tous les services municipaux ont été sollicités très tôt pour

l'organisation de ce moment : le service des espaces verts, le service enfance, et le service événements de la station pour la décoration de la salle et la logistique, le service cantine pour le goûter et les services supports de communication ainsi que la direction générale pour la coordination... Tout était réuni pour offrir aux enfants un moment festif et dans l'esprit du Tour de France.





LA DICTÉE DU TOUR À CHÂTEL LES PORTES DU SOLEIL

• TEXTE

La ville de Châtel fait son grand retour sur le Tour de France après un demi-siècle d'absence.

La première étape alpestre aura lieu le 10 juillet prochain. Après un départ d'Aigle en Suisse, les coureurs vont d'abord longer le lac Léman avant d'attaquer les premières difficultés dans les Alpes.

De quoi permettre à une grande échappée de prendre le large et pourquoi pas de viser la victoire d'étape. Le Pas de Morgins, avec ses quinze kilomètres d'ascension, devrait être déterminant dans la quête de la victoire d'étape.

Châtel accueillera pour la deuxième fois de son histoire une arrivée du Tour. La première, c'était en 1975. Le Français Bernard Thévenet était alors Maillot Jaune. Verra-t-on l'histoire se répéter quarante-sept ans plus tard ?

ET9 : Le Dauphiné Libéré

• 3 MOTS À ORTHOGRAPHER

- Rayon
- Frein
- Dérailleur

• QUESTION SUBSIDIAIRE

Quel est le nom du cycliste français champion du monde 2021 ?

Réponse : Julian ALAPHILIPPE

Nom :
Prénom :
Classe :
Ville :

La ville de Châtel fait son grand retour sur le Tour de France après un demi-siècle d'absence.
La première étape alpestre aura lieu le 10 juillet prochain.
Après un départ d'Aigle en Suisse, les coureurs vont d'abord longer le lac Léman avant d'attaquer les premières difficultés dans les Alpes.
De quoi permettre à une grande échappée de prendre le large et pourquoi pas de viser la victoire d'étape. Le Pas de Morgins, avec ses quinze kilomètres d'ascension, devrait être déterminant dans la quête de la victoire d'étape.

À VOS STYLOS, PRÊTS, ÉCRIVEZ !



SAVOIR ROULER À VÉLO

Sous la houlette de la commission enfance, le directeur de l'école et les services communaux composés de la police municipale, du service enfance et de la directrice générale des services ont imaginé une semaine d'apprentissage du vélo pour les élèves, dans la continuité du programme « Ville à vélo » proposée par l'organisateur du Tour A.S.O.

Cette session s'est déroulée du 9 au 13 mai et a réuni les classes de petite section jusqu'au CM2.

Au programme, 4 ateliers thématiques ont eu lieu :

- Sécurité routière et parcours avec signalisation.
- Parcours moteur, gymkhana
- Mécanique et entretien des vélos
- Mouvement et transmission du mouvement / Vocabulaire du vélo selon les cycles

Pour les CE1 au CM2 : le cycle s'est terminé par une rando vélo sur route fermée (encadrée et sécurisée par des moniteurs) ainsi qu'un pique-nique.

La fin de la rando s'est faite sur la ligne d'arrivée de l'étape du Tour de France à Pré-la-Joux ! De quoi faire rêver les petits et les mettre dans la peau des compétiteurs !

Un petit circuit pour les plus petits a également été aménagé dans les cours d'école...



Tous les enfants ont reçu des tee-shirts jaunes aux couleurs de l'étape pour marquer cette année particulière.

LA CRÈCHE À VÉLO

Les draisiennes offertes par ASO à la crèche municipale et les bodys offerts par la municipalité. Le Tour de France, un événement fêté à la crèche municipale avec le plus grand sérieux.

Les draisiennes offertes par le comité d'organisation du #TDF ont directement fait sensation.





...et MERCI
 aux bénévoles
 pour leur motivation,
 leur disponibilité
 et leur bonne volonté
 dans l'organisation
 de ce tour de France...
 Une vraie réussite !

MERCI
 aux enfants de l'école et du centre de loisirs
 d'avoir illustré talentueusement le tour.



CONCOURS ORGANISÉ PAR LA COMMUNE

L'Office de tourisme a organisé un concours de vitrines pour participer à la décoration du village. Le jury composé de Mme Tochet, présidente de l'association du jumelage de la commune et de l'Hôtel restaurant Edelweiss, Quentin Slongo, Webmaster du pôle communication de Val Média, Philippe Adam, habitant de Châtel, et directeur retraité de l'Office de tourisme de La Chapelle d'Abondance, Jean-Jacques Roquigny, président de l'association des résidents et Adrien Jacus, animateur à l'Office de tourisme.

Les routes départementales du parcours ont été intégralement refaites avec marquages routiers pour souhaiter la bienvenue dans les Portes du Soleil. Merci au Départe-

ment pour tous ses investissements et son soutien. C'est aussi cette collectivité qui a porté la convention financière et in fine le coût de l'étape, 120 000 € pour l'étape 9. Pour l'occasion, il a investi 11 millions d'euros en voirie sur tout son territoire, sachant que son budget voirie global est de 135 millions d'euros.

Au regard de l'impact international de l'évènement, toutes les sommes investies dans les voiries ont juste été anticipées par rapport à leur programmation initiale pour garantir l'attractivité de la destination. Ces voiries auraient été refaites de toutes les manières dans la mandature et toutes ces actions sont mobilisées en soutien à l'économie touristique qui emploie un grand nombre d'habitants du Département.

Verdict du jury :

- **1^{er} prix : Restaurant la Belle Rencontre**
(photo ci-dessous)
- **2^e prix : Richard Sports**
- **3^e prix : Hôtel Bel Alp**
- **4^e prix : Agence immobilière Cruz**
- **5^e prix : Restaurant la Perdrix Blanche.**



CONCOURS POIS ROUGE DU DÉPARTEMENT

Le Département de la Haute-Savoie a organisé un jeu concours gratuit dans le cadre du Tour de France 2022, consistant à décorer sa maison, son jardin ou son entreprise avec des pois rouges rappelant le maillot du meilleur grimpeur.

Le concours s'est déroulé du 1^{er} juillet 2022 à 00 h 01 au 24 juillet 2022 à 23 h 59 dans les 34 communes de Haute-Savoie traversées par le Tour de France Châtel, Morzine, Montriond, Saint-Jean d'Aulps, Le Biot, La Baume, La Vernaz, Chevenoz, Saint-Paul-en-Chablais, Vinzier, Larringes, Champanges, Publier, Marin, Thonon-les-Bains, Armoy, Reyvroz, Vailly, Bellevaux, Mégevette, Onnion, Saint-Jeoire, La Tour, Marignier, Thyez, Châtillon-sur-Cluses, Cluses, Magland, Sallanches, Passy, Saint-Gervais-les-Bains, Combloux, Demi Quartier, Megève.

Selon le règlement, le jury doit être composé de 7 membres :

- 4 agents du Département de la Haute-Savoie tirés au sort parmi des candidats volontaires
- 1 agent communal par ville étape du Tour (Châtel – Morzine – Megève) choisi par la commune.

Le jury s'est réuni le jeudi 17 novembre 2022 à 16 h 00 pour désigner les gagnants.

Au total, 19 communes sont représentées au sein des participations au concours. Cela représente 51 participations dont 46 valides (un nom + une adresse postale unique) :

- Habitants : 31 participations
- Entreprises : 8 participations
- Collectivités : 7 participations

- **19 lots d'une valeur de 200€ TTC**
- **Communes représentées 3 lots d'une valeur de 200€ TTC**
- **1 Collectivité / 1 Habitant / 1 Entreprise**
- **1 lot d'une valeur de 300€ TTC**
- **Prix spécial du jury**

**Pour Châtel, les lauréats sont :
au titre des habitants :
Mme Pasquet-Chardon**



> Décorations faites par les habitants pour le passage du Tour de France



MERCI
aux habitants d'avoir joué le jeu.



MERCI À VOUS TOUS !



NOS DÉCORATIONS ET INSTALLATIONS



DONNONS DES ELLES AU VÉLO LE TOUR AU FÉMININ



Un jour avant le peloton masculin, c'est une équipe de 9 cyclistes féminines, ambassadrices de l'association « Donnons des elles au vélo », qui ont réalisé l'intégralité du même parcours et qui visent ensemble les mêmes objectifs :

- Démocratiser la pratique du cyclisme en mixité et agir pour sa féminisation
- Créer des dynamiques locales durables en fédérant des groupes de femmes cyclistes ou éloignées de la pratique du vélo, par l'action territoriale d'ambassadrices
- Contribuer à la promotion et à la visibilité du cyclisme féminin au niveau local, national et international en sensibilisant le grand public à la place des femmes dans le sport

- S'inscrire dans la politique Sport santé pour attirer un nouveau public vers le cyclisme, comme outil de prévention
- Communiquer auprès des collectivités, du public et des médias sur leur nécessaire implication autour du Tour de France Femme.



LE DÉFI DE TROIS AMIS POUR BERNARD, VICTIME D'UN AVC

Manon Viret, Tanguy Franzini et Enzo Corrado sont 3 amis qui se sont lancés pour défi de faire les étapes du Tour de France un jour avant les coureurs professionnels pour une cause belle et solidaire par le biais de l'association « O Tour de Bernard » père d'une amie de Manon qui avait fait un Accident Vasculaire Cérébral en 2020, passionné de cyclisme et qui roulait en club. »



Tous les fonds récoltés ont été reversés pour permettre l'acquisition d'un vélo adapté à son handicap. La station de Châtel leur a offert les maillots pour parcourir les étapes.

Etape réussie pour les trois amis, arrivés à Châtel le 9 juillet, accueillis et félicités par Monsieur le Maire et les élus l'accompagnant.



Les moments forts de l'Etape



Le poste de commandement inter-services de la Préfecture installé en Mairie

Regroupant plus d'une vingtaine de personnes, le poste de commandement a élu domicile en la mairie de Châtel pour gérer les éventuels incidents de la course.

Personnes présentes :

Gendarmerie

SDIS Service Départemental d'Incendie et de Secours

SAMU

Préfecture

DDT Direction Départementale des Territoires

Conseil Départemental/Pôle Route

Police cantonale suisse

AASC/FFSS Sauvetage / Secourisme



Décembre 2021

Salle de presse

PODIUMS

Côté course : l'étape a été très intense en émotions entre un Thibaut Pinot et un Bob Jungels, tous deux combattifs.
Les coureurs ont offert au public châtelain un final haletant.



LE TOP 10 DE LA 9^e ÉTAPE

1. Bob Jungels
AG2R CITROEN TEAM
04h 46' 39"
2. Jonathan Castroviejo
INEOS GRENADIERS
04h 47' 01"+ 00h 00' 22"
3. Carlos Verona
MOVISTAR TEAM
04h 47' 05"+ 00h 00' 26"
4. Thibaut Pinot
GROUPAMA - FDJ
04h 47' 19"+ 00h 00' 40"
5. Tadej Pogacar
UAE TEAM EMIRATES
04h 47' 28"+ 00h 00' 49"
6. Jonas Vingegaard
JUMBO - VISMA
04h 47' 28"+ 00h 00' 49"
7. Geraint Thomas
INEOS GRENADIERS
04h 47' 31"+ 00h 00' 52"
8. Adam Yates
INEOS GRENADIERS
04h 47' 31"+ 00h 00' 52"
9. Enric Mas
MOVISTAR TEAM
04h 47' 31"+ 00h 00' 52"
10. Nairo Quintana
TEAM ARKEA - SAMSIC
04h 47' 31"+ 00h 00' 52"





Bob JUNGELS, vainqueur de la 9^e étape du Tour de France, le 10 juillet 2022. (MARCO BERTORELLO / AFP)





> Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

CHÂTEL

Portes du Soleil

vous aide à atteindre les sommets !



*Votre commune vous aide
à acquérir un vélo
à assistance électrique*

Jusqu'à 200 €
d'aide à l'achat
par vélo

*Vous êtes résident de Châtel
et avez 16 ans ou plus ?*

- > Vérifiez votre éligibilité en Mairie et retirez votre dossier.
- > Demandez un devis auprès d'un revendeur.
- > Déposez votre dossier dûment complété à la mairie de Châtel.
- > Recevez la convention signée des 2 parties.
- > Achetez votre vélo et envoyez la facture à la mairie.



Mairie de Châtel - 109, route du Centre - 74390 Châtel
Tél. +33 (0)4 50 73 23 98 - Fax. + 33 (0)4 50 73 27 48
mairie@mairiedechatel.fr

> www.mairiedechatel.fr

À NOTER

Depuis le début de l'opération en 2019,
plus de 50 aides a été attribuées !

BUDGET COMMUNAL

Pré bilan 2022 et perspectives 2023

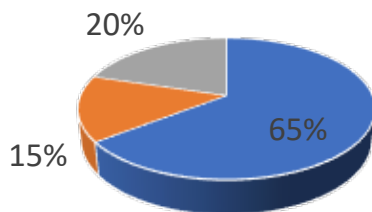
Force est de constater que comme dans tout exercice de prospective, le déroulé est assez différent du scénario imaginé. Ainsi, les recettes ont été plus dynamiques qu'attendu (12.1M€, soit une progression de +11% vs 2021, soit le double des prévisions), tirées par la fiscalité locale et les produits des services. Mais les dépenses ont augmenté elles aussi beaucoup plus qu'attendu (10.9M€, soit +22%), tirées par une reprise plus forte qu'anticipé, et surtout une inflation à un niveau

que l'on n'avait plus connu depuis les années 80. En particulier, le poste énergie (essentiellement électricité et fuel, mais aussi gaz et carburants) a doublé, et sa part dans le budget communal pourrait passer de 4% à 12% à horizon 2024. Parallèlement à cela, les taux d'intérêt sont fortement remontés, ce qui va créer une double contrainte : renchérissement de la charge financière (les intérêts sur les emprunts variables) et difficultés de financement probable



pour les années à venir. Ainsi, les sujets des dépenses d'énergie d'une part (sobriété, gestion du mix énergétique, isolation thermique des bâtiments), la gestion de la structure de la dette d'autre part (renégociation, remboursement anticipé, mix fixe/variable) feront partie des enjeux des prochaines années.

PPI 2021 - 2027 Plan Pluriannuel d'Investissement

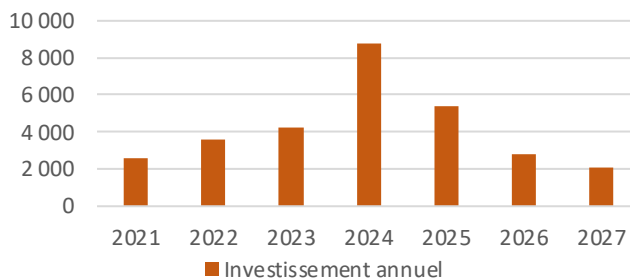


- Développement Economique
- Environnement
- Qualité de vie & Service à la population

Des besoins importants en financement sur les exercices 2024 et 2025 (14M€).

Deux projets représentent la moitié des investissements sur la période (espace culturel et touristique, liaison RD22).

Les investissements courants représentent 4M€ sur la période, soit 670k€/an.



Un plan pluriannuel d'investissements ambitieux de 30M€ sur la période 2021-2027, avec la recherche d'un équilibre entre développement économique (infrastructures, espace culturel et touristique), environnement (économies d'énergie, rénovation thermique des bâtiments, mobilité douce) et service à la population (protection, embellissement du village).

TAXE D'HABITATION

Compensation des recettes de la taxe d'habitation pour la commune

A la suite de la réforme de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales (THRP), l'Etat a décidé de compenser les communes par le transfert de la part départementale du produit de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB).

- Taux 2020 de la Part communale de TFPB : 21,10 %
- Taux 2020 de la Part départementale de TFPB : 12,03 %.

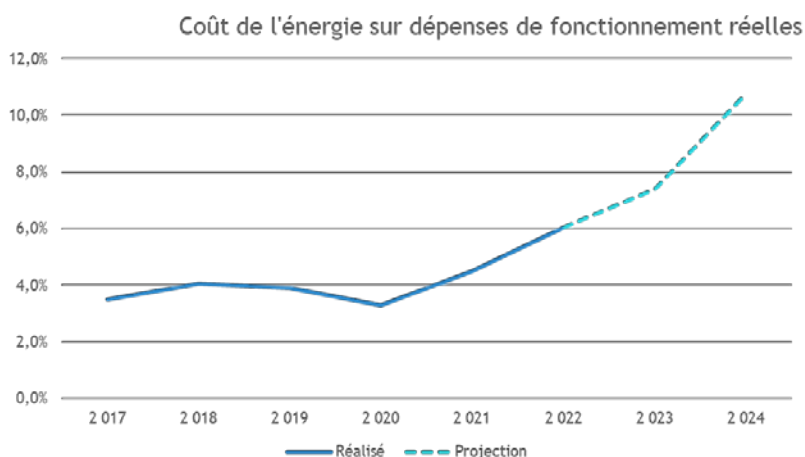
Le taux fusionné applicable en 2021 est de 33,13 % (l'addition de 21,10% et 13,03 %), taux voté par la commune en avril.

Conséquence de cette compensation sur le contribuable :

- Sur le montant de la taxe : AUCUNE sauf en cas d'évolution des bases indépendante des décisions des communes.
- Sur le paiement : AUCUNE puisque le paiement s'effectue dans tous les cas au trésor public, qui se chargera d'attribuer la part départementale de TFPB à la commune.

COÛT DE L'ÉNERGIE

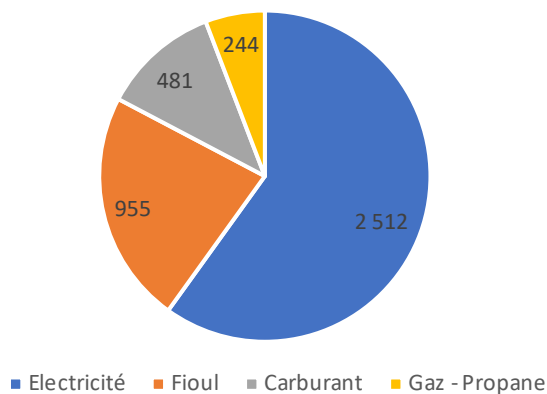
La commune a de fait subi la hausse des coûts de l'énergie survenue dès 2021 et le début de la guerre en Ukraine. Entre 2017 et 2020, les dépenses totales liées à l'énergie étaient stabilisées entre 300K et 400K€ pour une consommation totale d'environ 4 TWh (1TWh = 1.000.000 KWh). Celles-ci représentaient 4% des dépenses de fonctionnement réelles à l'échelle communale. A partir de 2021, ces dépenses ont augmenté pour atteindre 600K€ en 2022, à consommation égale. Pour l'année 2023, la même consommation énergétique devrait coûter 800K€, et 1.200K€ en 2024 (soit une multiplication par 3 depuis l'année 2020), pour représenter plus de 10% des dépenses de la commune.



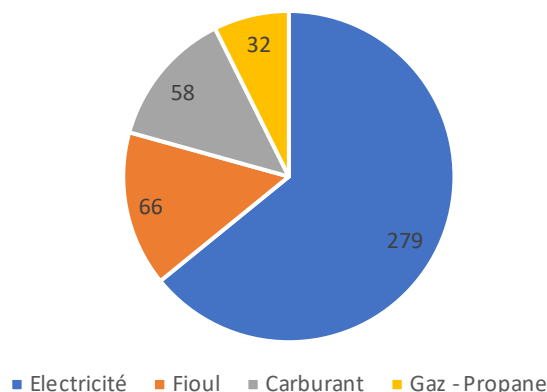
Au niveau communal, on recense 4 types d'énergie utilisés : l'électricité (57% du total), le fuel (20%), le gazole (17%) et le gaz (6%) pour une consommation totale de 4.192MWh.

Le coût par énergie reflète ce pareto, et se présente comme suit :

Consommation 2021 (MWh)



Coût (k€) 2021



Signature d'une convention LINKYUP

Le 27 juillet dernier, Monsieur le Maire a reçu une délégation d'Enedis afin de signer la convention « LinkyUp » permettant d'analyser la consommation électrique à l'échelle de la commune et ce de façon anonyme. Ces données associées à d'autres informations pourront permettre d'analyser plus finement le rythme de fréquentation de la station et d'ajuster aussi les services utiles à notre population, en fonction des besoins qu'elle exprime. Châtel devient le premier village-station de montagne à signer une telle convention avec ENEDIS.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRAVAUX

Comme chaque année, la commune a engagé des dépenses de voirie pour maintenir un bon état d'entretien de ses chaussées. C'était aussi l'année où au sortir du Covid, des travaux plus importants devaient être réalisés.

VOIRIE ET TROTTOIRS

En 2019, ont été effectués la réfection des trottoirs et l'enlèvement des pavés autobloquants en état vétuste. La commune dès l'automne 2021 a réalisé des travaux de voirie et de

trottoirs. C'était de bon augure avec l'arrivée du Tour de France 2022.

Coût de l'opération :
110 000 € TTC



Centre village

Travaux de voirie 2019-2022

Châtel, dans le cadre de son programme de rénovation de voirie annuel, a refait la route de la Béchigne ainsi que certains trottoirs et route sur la commune.



Route et trottoir du Linga jusqu'à Villapeyron

Pieds de piste du Linga

UNE POLITIQUE SOCIALE QUI PASSE PAR L'IMMOBILIER

Face aux difficultés de la municipalité et des acteurs socio-professionnels à recruter des collaborateurs et salariés, la municipalité de Châtel s'engage depuis le début du mandat dans une politique sociale inédite. La municipalité travaille sur 3 axes pour donner un nouveau dynamisme au territoire : l'accès à la propriété, la location longue durée et la location pour les travailleurs saisonniers. À travers ces actions la commune entend à la fois maintenir sur son territoire la population locale et encourager la venue de nouveaux habitants. Trois projets phares sont menés en ce moment sur Châtel.

L'ancien hôtel « Les Combelles », réhabilité en 14 logements

Par l'acquisition en 2020 de cet établissement, la commune a voulu compléter son offre d'hébergements, notamment pour les travailleurs saisonniers. Déjà propriétaire de la résidence Champlan composée de 37 logements qui sont situés sur la commune d'Abondance, elle étoffe son portefeuille et pourra proposer des logements particulièrement adaptés aux saisonniers ayant des horaires décalés et ne disposant pas de moyens de locomotion.

A l'issue de la transformation du bâtiment, quatorze studios seront disponibles dont onze feront l'objet de baux mobilité, meublés, destinés aux locataires en situation professionnelle temporaire. Trois logements de plus grande superficie (type T3 et T3+) seront quant à eux destinés à des familles installées à l'année. Les réservations de ces logements se feront sur présentation d'un dossier de candidature et de critères so-

ciaux liés aux revenus et à la situation familiale.

Des critères sociaux et environnementaux poussés ont été validés pour cette rénovation : mise en place d'une isolation thermique de qualité, remplacement des équipements énergivores, création d'un espace de coworking, sont autant d'éléments qui viennent s'inscrire dans cette démarche ambitieuse et innovante.

L'enveloppe travaux est estimée à 1 628 000 € HT auxquels l'Etat (Plan France Relance), la Région, le Département et le Syane ont participé à hauteur de 1 015 000€, soit plus de 60% d'aides publiques sur ce projet.

L'acquisition de l'ancien garage « PREMAT »

La commune a décidé d'acquérir en 2021 l'ancien garage route de Thonon, pour un montant de 1 570 000 € euros, via l'Etablissement Public Foncier (EPF). Le futur projeté pour ce bâtiment tiendra en deux temps. Dans un premier temps, les logements existants seront mis en location longue durée avec une attri-

bution sur dossier.

Dans un second temps, une réflexion avec les élus va être menée pour définir la vocation de ce bâtiment. La commune se dit particulièrement satisfaite de cette acquisition tant sur le plan relationnel avec les propriétaires vendeurs qui ont remis un bien en parfait état et habitable immédiatement qu'avec l'Etablissement Public Foncier qui a très vite réagi pour mobiliser le bien pour le compte de la commune.



Démolition du chalet Millet

De nouvelles places de stationnement temporaires

Une salle des fêtes prendra la place de cet ancien chalet d'une surface de 635 m² sur cinq niveaux, y compris les sous-sols et les combles. Il a abrité pendant plusieurs années des associations et l'école de musique.

Il a été construit entre 1955 et 1957 suite à l'effondrement d'un premier chalet en 1952. Les services culturels de la mairie de Châtel pré-

cisent : « À l'origine, le chalet Millet était un chalet traditionnel en bois, typique de ceux que l'on pouvait retrouver à Châtel. Au milieu du XX^e siècle, il s'est effondré pendant un hiver à cause du poids de la neige ».

Coût des travaux de démolition
y compris le désamiantage : 102 000 € TTC



Création d'un parking Route des Freinets

Pour payer votre stationnement, pensez à utiliser l'application mobile Flowbird. (voir article p.4 du bulletin).





CHÂTEL
Portes du Soleil



VIVEZ L'INTENSITÉ AU NATUREL

Le charme brut d'une station village authentique au cœur
du grand domaine des Portes du Soleil

Plus d'infos > www.chatel.com



GARE ROUTIÈRE DU LINGA

Convergence des lignes Châtel Bus et des lignes intercommunales



Afin d'optimiser au mieux l'utilisation des transports en commun au sein de la station et réduire les circulations au centre village, une gare routière est installée au Linga pour cet hiver 2021-2022. Cette organisation modifie principalement les terminus et points de départ des lignes intercommunales (121 et Colombus) qui ne se feront plus sur la place de l'église mais depuis le parking du Linga, à proximité du chapiteau.

Le Linga devient le point de convergence des lignes de transport en commun et des correspondances régulières seront assurées avec le centre village via les lignes du réseau Châtel Bus - quelques minutes avant les départs et après les arrivées



des lignes intercommunales. Pour sécuriser au mieux les circulations piétonnes et routières ; les zones d'attente et de circulation ont été agrandies et revues. Des passerelles ont également été installées pour sécuriser au mieux les flux entre piétons. L'objectif est de faciliter les embarquements/débarquements des flux touristiques utilisés majoritairement par le réseau interne, mais également pour les arrivées/départs depuis les lignes en provenance de la vallée d'Abondance et de Thonon.

OBJECTIFS

Sécurité des flux par la création d'une passerelle, Liaisons inter-réseaux assurées.

Souhait de renforcer la qualité de l'accueil des touristes qui ont choisi le train pour venir en station avec l'installation d'un module d'accueil chauffé et équipé de distributeurs de boissons et de toilettes.



PARKING

Mise en sécurité du désenfumage du parking souterrain place de l'église

A l'issue d'une visite périodique de la commission de sécurité d'arrondissement concernant le parking, il est ressorti en analyse du préventionniste que l'asservissement des installations de désenfumage à la détection incendie constituerait une réelle plus-value pour la sécurité du public et des services de secours, compte tenu de la nature du sinistre qui se développe dans un espace confiné. Cet asservissement n'était pas obligatoire pour le parking souterrain de Châtel par rapport à son année de construction. Cependant et sous la préconisation de la Sous-Préfecture, la commune de Châtel a décidé de suivre les autorités compétentes et de réaliser les travaux nécessaires pour améliorer la sécurité incendie du parking.

Ces travaux ont été attribués à la société Labévière après l'établissement d'un marché d'appel d'offres et sous maîtrise d'œuvre du bureau d'études Projectec.

Les travaux ont débuté début mai 2021 pour se terminer le 25 juin 2021.



Ces travaux ont consisté principalement :

- Mise en place d'une armoire électrique
- Fourniture et pose d'une centrale incendie
- Mise en place de six coffrets de relaying (1 par niveau),
- Mise en place de commande des extracteurs à l'entrée du parking.

Coût de la maîtrise d'œuvre : 12 600 € TTC

Coût des travaux : 69 480 € TTC

Soit un total de 82 080 € TTC

RÉFECTION DE 2 TERRAINS DE TENNIS

Secteur Recardet

Après avis de la commission Vie locale fin 2020, la Commune de Châtel a engagé la réfection de 2 terrains de tennis au cours du mois de juin.

Les travaux de nettoyage, ponçage, rebouchage des fissures, peinture intégrale et traçage selon les normes FFT des deux terrains sont intervenus entre le 3 et le 11 juin pour un coût de 6 750 € TTC.

Ces 2 terrains ont pu être réouverts au public le 15 juin après intervention.



TÉLÉSIÈGE DU GABELOU

État des lieux, travaux et perspectives de réouverture du télésiège du Gabelou

Le 24 décembre dernier, un spectaculaire glissement de terrain a déplacé le pylône numéro 9 du télésiège du Gabelou. Sècheresse, fortes pluies et neige fondue ont causé un engorgement des sols provoquant ce phénomène. Retour sur un événement inédit et un chantier maîtrisé à la pointe par les services et partenaires de la SAEM. Qu'ils en soient ici remerciés !

Ce glissement de terrain a déplacé le pylône sur environ 16 mètres en contrebas. Les dégâts subis par le télésiège qui surplombe la route Départementale ont nécessité la fermeture temporaire de la RD 22 côté pas de Morgins, qui a pu rouvrir dès le samedi dans la nuit du 24 décembre après sécurisation de la route.

Cet événement a été causé par des pluies particulièrement intenses qui ont eu lieu avant le réveillon de Noël. Lors de cet épisode, la station météorologique installée par les services communaux et située sur le secteur de Pré-la-Joux a enregistré des précipitations de près de 150 mm sur 48 h avec un pic de 100 mm/24 h mesuré le 23 décembre en fin de journée. Les services de la mairie et de la Société des remontées mécaniques se sont réunis en cellule d'alerte le vendredi 23 après-midi à la suite d'un message de la Préfecture sur des conditions météorologiques importantes au niveau du Département. La décision a été prise de mettre en place une vigie de la commune et ainsi les équipes

techniques ont surveillé les ruisseaux, et les secteurs répertoriés par le plan de prévention des risques naturels pour être prêts à intervenir.

Bien que les conséquences de ce genre d'évènement soient maîtrisées, il est tout à fait exceptionnel. Les conditions météorologiques sont imprévisibles, et leurs conséquences incertaines.

Les investigations géotechniques montrent que les périodes particulièrement sèches connues au cours de l'année 2022 ont pu modifier les circulations d'eau souterraines sur certains secteurs. Les quantités d'eau infiltrées lors des dernières pluies intenses ont créées de nouvelles poches de rétention dans des zones qui n'étaient jusqu'à pas soumises à ce type de contrainte et engendré des ruptures qui ont causés des glissements de terrain.

... Mais pas d'inquiétude ! Le site est totalement sous contrôle grâce aux équipes de terrain. L'intégralité de la ligne du télésiège du Gabelou est surveillée, ponctuée par des vérifications quotidiennes au démarrage. Elles sont inspectées avant chaque accueil du public, de façon minutieuse par des techniciens spécialisés.

... Et il en va de même pour les autres lignes de télésièges ! En effet, outre ces vérifications quotidiennes, les installations font l'objet de contrôles périodiques appelées « grandes visites inspections »

avec un certain nombre de pièces à remplacer selon des normes nationales strictes imposées par la législation.

Les services de la SAEM, de la commune, ainsi que Rubin Maintenance, Blugeon Hélicoptères, Jean-Michel Lacroix et Fils, COMAG, Araignée TP et LECTP s'organisent et travaillent conjointement pour que le pylône soit rapidement remplacé, et ainsi, permettre la réouverture du télésiège du Gabelou pour le plus grand plaisir des skieurs.

Il faut rappeler que ce télésiège élément majeur de la liaison interdomaines de Châtel a été construit en 2014 et inauguré en janvier 2015 à l'occasion des 75 ans du Tourisme de la station. C'est une ligne essentielle dans la connexion des domaines de Châtel car elle permet au départ du secteur de la Panthiaz (La chapelle d'Abondance) de relier skis aux pieds La Chapelle d'Abondance, Super Châtel, Linga, Pré-la-Joux et Avoriaz. C'est dire l'enjeu de cette ligne. Elle a été conçue pour désencombrer les routes des bus transportant les skieurs. Cette ligne compte sur la saison 750 000 passages de skieurs, sur les liaisons interdomaines.

L'expertise dépêchée sur site après le glissement ne met pas en cause la construction ni l'implantation du pylône, seul élément responsable de ces dégâts est imputable à la météorologie particulièrement intense.

Avancée des travaux

24 DÉCEMBRE

Glissement de terrain et déplacement du pylône 9



Sécurisation du pylône 9



25 DÉCEMBRE



26 DÉCEMBRE

Etat des lieux des dégâts

Une inspection « de la tête aux pieds » de la ligne du Gabelou est effectuée pour évaluer l'étendue des dégâts. « Les pylônes amont et aval de celui qui a été emporté n'ont visiblement pas été trop touchés, il n'y a rien d'alarmant qui a été constaté à ce stade », rassure Monsieur le Maire, narrateur du calendrier des opérations sur ses réseaux sociaux.

28 DÉCEMBRE

Démontage intégral du pylône



Un hélicoptère K-Max de la société Rotex a permis de ramener chaque pièce du pylône sur le parking de Vannes. « Deux rotations d'hélicoptère ont été nécessaires pour enlever les trains de galets, ensuite on a démonté la tête de pylône et le fût. L'intervention a duré à peine plus de 30 minutes. »



Un câble en acier a été installé afin de sécuriser le câble tracteur du télésiège.

8 JANVIER

Travaux d'aménagement de la protection hydraulique de la zone



INFO

**LE TÉLÉSIÈGE GABELOU
A RÉOUVERT
SAMEDI 4 FÉVRIER.**

Actuellement, l'installation fonctionne à débit réduit afin de permettre la liaison inter-domaines (Super Châtel - Linga).

REEMPLACEMENT DU TÉLÉSIÈGE DE CONCHE

Construit en 1980, le télésiège de Conche est en voie d'être remplacé. L'installation fait peau neuve, le télésiège 3 places cédant sa place à un télésiège 6 places dernière génération. L'axe du télésiège est également modifié et prolongé sur le territoire suisse pour permettre un accès direct au secteur de Chalet Neuf et au domaine de Morgins. L'équipement final, dont la mise en exploitation est prévue pour l'hiver 2022/2023, reliera le Crêt (France) à la gare du Chermillon (Suisse) au niveau du téléski du même nom.

Ce projet transfrontalier, a été soumis à une double procédure administrative franco-suisse complexifiant l'obtention de toutes les autorisations préalables nécessaires. La réalisation de ce projet a été conditionnée par la prise en compte de nombreuses données environnementales. A l'instar de tout projet d'aménagement « susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement », le dossier du nouveau télésiège de Conche a fait l'objet d'une étude d'impact et d'une enquête publique, comme l'exige le Code de l'environnement.

Débutée en 2019, cette évaluation environnementale s'inscrit dans la mise en œuvre des principes de prévention, d'intégration, de précaution et de participation du public. Le nouveau télésiège s'établit sur un domaine skiable déjà existant, et donc déjà soumis aux

effets de l'activité humaine. Il a néanmoins fallu à la SAEM Sports et tourisme évaluer le potentiel impact, que pouvait représenter ce nouveau tracé pour la faune et la flore.

Lors des travaux de défrichage, réalisés durant l'automne 2021, des écologues spécialisés du bureau d'études environnement « Instinctivement nature » ont été chargés de suivre les opérations sur place et ont rédigé des prescriptions à destination de la SAEM et de l'Office National des Forêts (ONF) pour les opérations à venir. Ces préconisations aident l'exploitant du domaine skiable à mettre en application la démarche phare du développement durable : éviter, réduire et compenser les effets négatifs. Ce suivi écologique se poursuivra durant toute la phase de chantier et durant l'exploitation du nouveau télésiège afin de limiter l'empreinte environnementale.

NOUVEAU



CHÂTEL
DOMAINE SKIABLE
Portes du Soleil

TSD 6 CONCHE



De France
vers Suisse
en 4min

LE SKI SANS FRONTIÈRES

NOUVELLE DATE

En raison des conditions météo, initialement prévue le 13 Janvier prochain, l'Inauguration du Télésiège de Conche est reportée au Vendredi 10 Mars.

INVITATION

Nicolas RUBIN
Maire de Châtel,
1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie,
Président Directeur Général de la SAEM Sports et Tourisme

le Conseil d'Administration

Bernard HUGON
Directeur Général SAEM Sports et Tourisme
et le personnel

Vous invitent
à l'inauguration du nouveau télésiège de Conche.

Nous vous donnons rendez-vous le

10 MARS 2023 à partir de 10H30
à l'arrivée du télésiège de Conche

11h : Discours
12h : Animation musicale et apéro déjeunatoire

Accès :

Pour les skieurs : accueil parking de Vonnes dès 8h30 avec café / croissant sur place, puis par le télésiège des Portes du Soleil, suivi de Conche (possibilité de découvrir le domaine skiable accompagné depuis Vonnes).
Pour les piétons : par la télécabine de Super Châtel puis en taxi dameuse jusqu'au lieu de cérémonie.
Infos et renseignements à accueil.saem@chatel.com

Merci de confirmer votre présence avant le 10 février

CONFIRMEZ VOTRE PRÉSENCE ICI

Véhicules et matériel

ACHAT D'UNE BENNE « DEVES »
AUX SERVICES TECHNIQUES

Une nouvelle benne DEVES a été livrée aux Services Techniques en 2021. Cette benne permettra en saison hivernale de transporter la neige évacuée au fur à mesure de l'enneigement. Cette benne a un volume de 9 m³. Le fournisseur est Ets VILLETON.
Coût de l'achat de cette benne : 37 800 € TTC



ACHAT DE 2 DUSTER

Police Municipale : 38 111 €

Responsable services opérationnels : 24 835 €



Jean-Luc VUARAND



Valérie CETTOUR

NOUVEAU VÉHICULE « GOUPIL »

Nos services techniques ont été équipés d'un nouveau véhicule de la marque Goupil, 100% électrique avec une autonomie de 110 km. Il est équipé d'un nettoyeur haute pression de 500 L, et servira à la propreté des zones publiques.



Jean-Marie TASSIN

Aménagement du territoire et projets sctructurants

AMÉNAGEMENT DU LAC DE VONNES



Dans le cadre de son projet de réaménagement du lac de Vonnes, la municipalité a lancé en 2021 une enquête auprès de sa population pour connaître ses attentes. Près de 700 retours de questionnaires ont permis de confirmer les attentes des châtelains attachés à ce site et ainsi acter la vocation du site en zone à la fois naturelle et ludique pour les familles notamment.

Le projet d'aménagement reprend les principes suivants :

- Valoriser le milieu aquatique naturel autour duquel le site s'organise.
- Renforcer l'attrait des visiteurs pour le lieu, tout au long de l'année, en lui insufflant un nouveau dynamisme.
- Désartificialiser le site et procéder à la restauration des fonctions de ses sols (3000 m²) en choisissant des

- revêtements garantissant au maximum la perméabilité et en restaurant le lit du ruisseau de Vonnes par suppression de son busage.
- Restructurer l'espace par une intégration paysagère de qualité.
- Rénover l'éclairage public existant.
- Renforcer l'accessibilité (piétons dont PMR, cyclistes).
- Créer une aire ludique pour les enfants de 400 m².



BETON DÉSACTIVE



STABILISE 0/20



Les jeux pour enfants seront regroupés en une seule aire de jeux mais différenciée de part et d'autre de la berge selon les âges. Avec des jeux en hauteur pour permettre une utilisation 4 saisons. Des jeux en bois pour une meilleure intégration paysagère avec un sol souple (sécurité des enfants) et une clôture bois. Les jeux seront partiellement praticables cet été.

OUVERTURE DU RUISSEAU DE VONNES

L'objectif de l'ouverture du ruisseau sur 36 m de long et 1.5 m de large consiste à renforcer l'attrait paysager du site au sud du lac en sublimant ses atouts naturels. Un travail paysager des berges et des zones de franchissements piétons et des passerelles intégrées permettra de renaturaliser le site et de faire toute une médiation environnementale pour les promeneurs.



LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Les travaux commenceront au printemps 2023 pour se terminer à l'automne.

Selon les différentes phases, les activités traditionnellement organisées au lac seront perturbées pendant les travaux et nous comptons sur votre compréhension et votre vigilance à ne pas fréquenter la zone de travaux.

Phase 1 : de mai à juin 2023



Phase 2 : de juin à août 2023



Phase 3 : de septembre à octobre 2023



Phase 4 : novembre 2023



Elaboration d'un schéma directeur cyclable

La municipalité a souhaité disposer d'un outil de planification visant à promouvoir les mobilités douces que ce soit au quotidien (piétons, vélos) ou pendant ses vacances à Châtel. Elle a missionné un bureau d'études Iris Conseils qui travaille actuellement sur des scénarii. La station est dépositaire depuis 2021 du label « ville à vélo » niveau 3 vélos sur 4. Label créé en 2021 par A.S.O.

REQUALIFICATION DU SITE DU LINGA

M. le Maire a sollicité le CAUE pour assister la municipalité à écrire un programme de requalification du site du Linga. Il porte la volonté d'engager dès à présent une réflexion sur les multiples vocation du site avec les élus et la population pour une faisabilité et une éventuelle réalisation à l'échelle d'un futur mandat.

Un des objectifs de cette réflexion porte aussi sur l'accessibilité du site qui aujourd'hui est organisé sur 3 niveaux au moyen de passerelles notamment pour l'accès à la gare de départ du télésiège du Linga. Il englobera aussi les enjeux de réaménagement du pied de piste pour créer un vrai pôle multimodal autour de l'activité de ski, sports de descente et glisse. Enfin, la municipalité souhaite valoriser l'aménagement futur par un traitement paysager plus prégnant qu'actuellement même si la zone pourra accueillir un ensemble bâti. Ce dernier devra nécessairement intégrer une part paysagère importante.

Pour l'heure, le site du linga est la plateforme des bus pour décharger la place de l'église.





PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE

Projet de salle multifonctionnelle, annoncé depuis la mandature 2014-2020, repris dans le projet de l'actuelle municipalité, en 2022 ce projet rentre dans une phase concrète avec le lancement du concours de maîtrise d'œuvre début 2022 avec l'assistance du CAUE. Ce dernier a accompagné la municipalité dans la définition de son besoin et à écrire le programme de l'opération. Il a assuré la mission d'AMO jusqu'à la phase concours et constitution du jury. Le projet a été choisi par les élus à l'issue du concours d'architectes dédié, et c'est l'agence W/M ARCHITECTES (Wolff & Mugnier associés) qui en est sorti lauréate parmi les 3 projets déposés par les candidats retenus.



Le projet de création d'un espace culturel et touristique part du constat qu'il manque à Châtel une infrastructure de taille conséquente et qui soit stratégiquement implantée au cœur du village et propre à proposer des spectacles et activités de toutes sortes. L'emprise foncière retenue pour



PROJET EN COURS

l'implantation de ce projet est celle où se trouvait l'ancien Chalet Millet, démoli en septembre 2021.

Stratégiquement, il apparaît primordial que l'office de tourisme soit placé en plein cœur du village, visible et accessible, signe de la volonté d'un tourisme culturel structurant, tout au long de l'année, pour les vacanciers comme pour la population locale.

À ce jour, le centre d'interprétation « la Vieille Douane », la bibliothèque ainsi que les salles de cinéma, passées en régie municipale en 2021, sont les seuls équipements culturels structurants de la station.

Avec l'intégration prochaine de l'office du tourisme au sein du futur espace culturel et touristique, un vaste espace se libère. La commune souhaite saisir cette opportunité pour repenser l'aménagement et l'accessibilité de ses bureaux et de sa salle du conseil municipal.

Le réaménagement des locaux aura pour objectif de revoir la distribution des bureaux, d'optimiser l'espace et d'améliorer la gestion des flux internes.

Enfin, la rénovation énergétique devra permettre une amélioration des performances énergétiques du bâtiment. L'audit énergétique constate aujourd'hui d'importantes déperditions et classe la mairie comme un des bâtiments communaux le plus énergivore en électricité.

Le projet est aussi l'occasion de repenser l'accueil des administrés : discrétion, confidentialité des échanges, temps d'accueil confortable, sanitaires facilement accessibles etc.

La Mairie étant un bâtiment structurant la vie citoyenne, la valorisation esthétique intérieure du bâtiment mettra en valeur cette institution. Le projet est en cours de réflexion au sein des commissions municipales.

L'espace ainsi libéré dans les actuels locaux seront disponibles pour mettre aux normes d'accessibilité la mairie et en profiter pour revoir l'enveloppe thermique de ce bâtiment.

Impulsé par les enjeux de changements climatiques, et de développement du tourisme quatre-saisons, cet espace souhaite offrir une réponse qualitative en termes d'offre culturelle.

Le prix des travaux s'élèvera à 9,3 millions d'euros avec un taux de subventionnement minimal de 50%. Le projet a déjà reçu 5 millions d'euros de la part du conseil départemental.



PERSPECTIVE DEPUIS LA ROUTE DU LINGA



Concours d'architectes

Avis d'attribution du marché public: juillet 2022

Dépôt du PC

2^e trimestre 2025 : Livraison



Le principal apport de l'espace culturel et touristique consiste à accueillir en son sein une salle pouvant accueillir plusieurs centaines de personnes. Elle s'accompagne d'une régie, de rangement d'espace scénique, de loges, de vestiaires. Cette grande salle sera en mesure d'accueillir des projections, des conférences, des tables rondes, des représentations de théâtre, concerts, danse et autres formes de spectacles vivants mais aussi les événements festifs communaux et familiaux des habitants.

Par ailleurs, outre l'aspect programmation événementielle, la création des différents espaces du bâtiment a été réfléchi pour proposer des équipements qui soient facilement appropriés par les différents usagers. Ainsi, les salles de travail et réunions seront conçues pour répondre à des usages polyvalents, de manière à organiser des ateliers culturels ou des animations pédagogiques pour lesquels un lieu adapté fait aujourd'hui défaut. D'un point de vue extérieur, l'accès principal souhaité pour

le bâtiment prendrait la forme d'un parvis connecté à la route du Linga pour créer un espace public central de 720m², ouvert sur le paysage. Jusqu'à présent, le site qui joue le rôle de « place centrale » est la place de l'église, qui cumule les usages. Ce nouveau parvis aura pour objectif de créer un espace fédérateur, en plein cœur du village. Il pourra être le lieu de représentations extérieures et de manifestations diverses, qui viendront rythmer la vie du village et mettre en avant la nature de « station-village ».

REVALORISATION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE ET GESTION DE SES FLUX

Une étude sur la possible restructuration du réseau de bus sur la commune a été réalisée par le bureau d'études Transitec en 2019.

Il y a une volonté politique forte de réhabiliter la place de l'église, qui remplit aujourd'hui la fonction de gare routière en accueillant les navettes saisonnières urbaines. En effet, cet espace public est aujourd'hui monopolisé par la gare routière et par une patinoire installée lors de la saison hivernale.

Les élus regrettent également qu'elle ne bénéficie pas d'un traitement qualitatif et souhaiteraient réaffecter la place à l'accueil des

événements du quotidien. À titre d'exemple, un marché hebdomadaire sur la place est organisé tous les mercredis et très apprécié des habitants et touristes.

Pour remédier à ce constat, il est envisagé de repenser le circuit des navettes et les gares de stationnement.

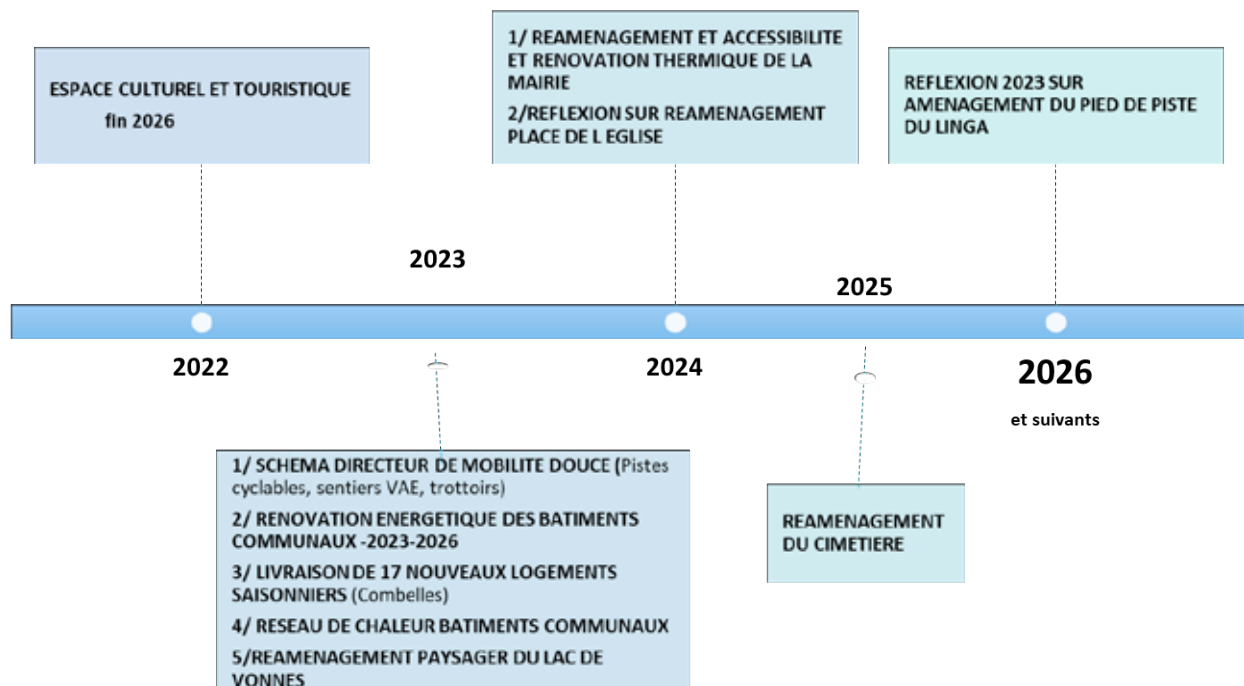
En continuité avec la création de l'espace culturel et touristique, la revalorisation de la place de l'Église offrirait un espace public piétons et sécurisé de qualité.

Toutefois, la place de l'église est un arrêt stratégique pour les usagers, et sa desserte doit être assurée.

Un assistant à Maitrise d'ouvrage a été également retenu pour aider la collectivité à choisir la pérennité des matériaux et le respect des engagements de développement durable que la collectivité a imposé à l'équipe de maîtrise d'œuvre.

En effet, la commune a opté pour une démarche «Négawatt», consistant à prioriser la sobriété et la réduction des besoins.

LES PROJETS PHARES DU MANDAT 2020-2026



Economies d'énergie

En vue du contexte énergétique actuel, la municipalité a décidé de mettre en place une politique de réduction de la consommation énergétique. En premier lieu, les bâtiments communaux soumis au Décret tertiaire ont été listés et enregistrés sur le site de l'ADEME. Ces bâtiments font plus de 1000 m² et abritent une activité tertiaire : la Maison Châtellane, le Parking de l'Eglise, l'Ancienne école, la mairie, l'office de tourisme, le bâtiment de Forme d'O et le centre

technique municipal sont répertoriés. Ces bâtiments devront atteindre -40% de consommation d'énergie d'ici 2030, -50% d'ici 2040 et -60% d'ici 2050 par rapport à leur année de référence respective.

En parallèle, une charte des éco-gestes au travail a été éditée pour les agents communaux. Ces simples gestes pourraient permettre d'économiser près de 80 000 kWh et 9000 €. La stratégie lumière est

également en cours de réflexion pour viser une consommation énergétique moindre, mais aussi pour réduire la pollution lumineuse.

D'ailleurs, Châtel a participé à « La Nuit est belle » organisée par le Grand Genève le 23 septembre 2022.



LES ÉCO-GESTES DU QUOTIDIEN À LA MAIRIE DE CHÂTEL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE DE
CHÂTEL

AU BUREAU ON EST TOUS DES SUPER HEROS



N'IMPRIMER UN DOCUMENT QUE SI NÉCESSAIRE
en recto/verso
ETEINDRE L'IMPRIMANTE
tous les soirs.



ETEINDRE SON ORDINATEUR ET SON ÉCRAN
en quittant le bureau,
DEBRANCHER LES CHARGEURS NON-UTILISÉS
OPTIMISER LE STOCKAGE DE MAILS



FERMER LA PORTE DE SON BUREAU EN PARTANT POUR ÉCONOMISER LA CHALEUR



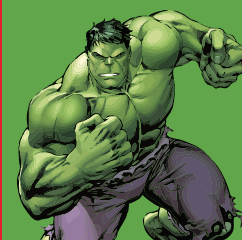
EXPLOITER AU MAXIMUM LA LUMIÈRE NATURELLE et éteindre la lumière en quittant le bureau.



PRENDRE L'ESCALIER plutôt que l'ascenseur
ET UTILISER LES LAVE-VAISSELLES EN MODE ECO



CHAUFFER SON BUREAU A 19°C et **BAISSER SON RADIATEUR** en quittant le bureau



CHATEL : UNE STATION EN TRANSITION

Flocon Vert

Depuis 2015, la commune de Châtel est engagée dans une démarche de développement durable, notamment à travers le label Flocon Vert. L'analyse durable du début d'année a permis de soulever des points forts et certains points à développer. Même si aujourd'hui les projets d'amélioration sont considérables, ils doivent être vus comme une étape vers un objectif encore plus durable dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux. Des élèves de l'Université de Lausanne ont sollicité la Mairie de Châtel pour travailler sur la méthodologie de sensibilisation des acteurs

économiques et sociaux de la station au label Flocon Vert, ainsi que sur l'innovation de projets territoriaux.

De leur diagnostic et de leurs propositions ont germé de nouvelles idées auprès des élus et agents de la Mairie. Une grille d'évaluation environnementale des actions en cours et à venir, des outils pour mettre en place une stratégie durable et pour fédérer les acteurs du territoire autour de Flocon Vert.

Le 26 novembre dernier, nous avons assisté aux 20 ans de l'association qui a créé le label, Mountain Riders, à Chambéry. Lors des tables rondes et

des ateliers proposés, nous avons pu rencontrer les autres stations lauréates, et prendre connaissance des outils permettant de travailler ensemble pour une montagne plus propre et au maximum respectueuse de l'environnement.



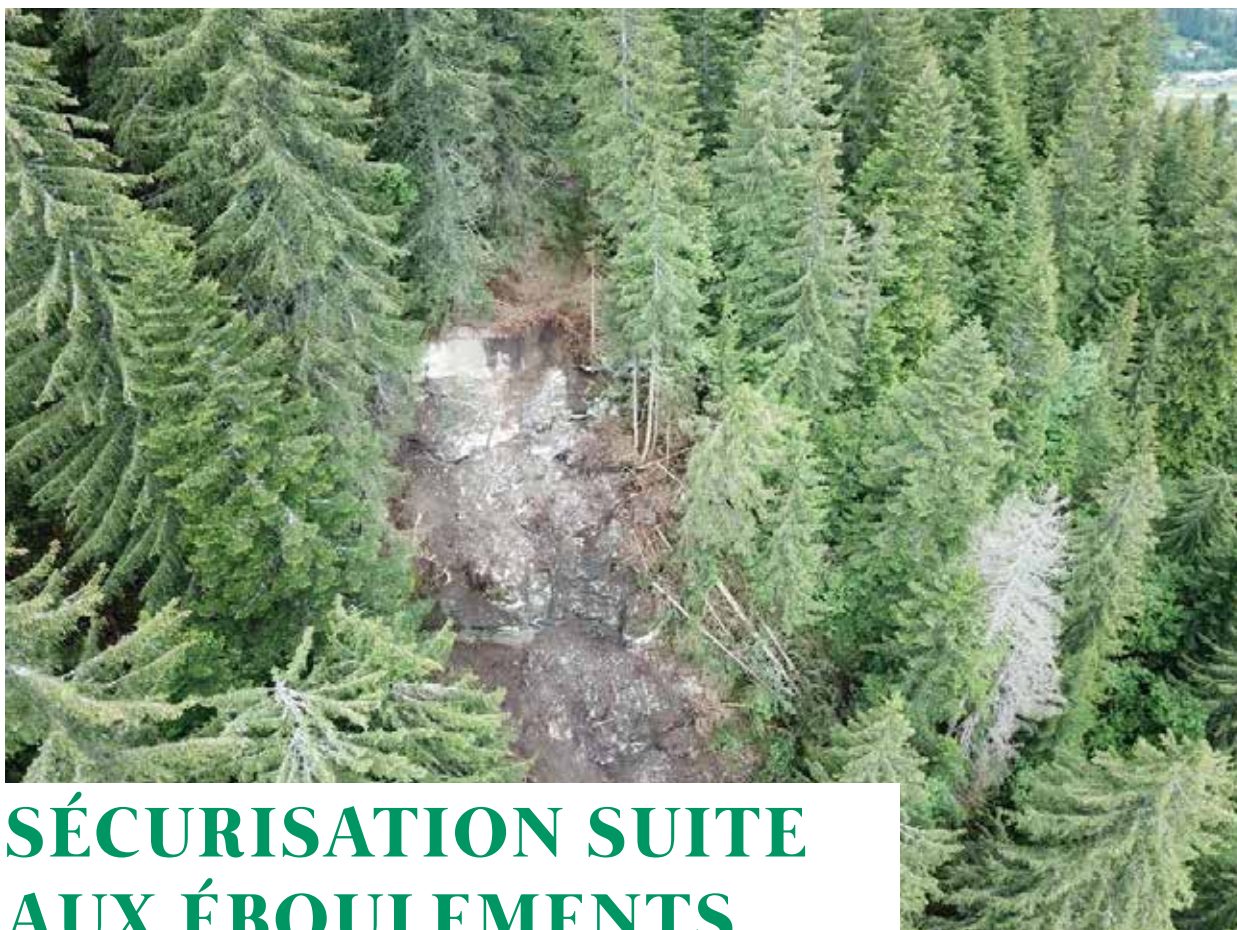
Diagnostic SYANE

La commune de Châtel a engagé le diagnostic énergétique de son parc en partenariat avec le Syane 74 et s'inscrit dans la transition énergétique engagée par le décret tertiaire. Ce dernier indique que d'ici 2030, la consommation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (administration, service, salles polyvalentes,...) de plus de 1 000 m² devra être réduite de 40 % et de 60 % d'ici 2050. Les projets locaux en cours, notamment de rénovation et de construction, anticipent déjà cette mesure en imposant des critères de basse consommation dans leur cahier des charges. Les entreprises et artisans qui répondront à l'appel d'offre seront choisis en fonction de leurs compétences en matière d'innovation et de qualité environnementale.

Energie verte

La station est une des seules communes du Département à s'être engagée dans un contrat avec ENERCOOP, pour un approvisionnement en électricité à Haute Valeur Environnementale (HVE).

Ainsi, depuis le 1^{er} novembre 2021, le Centre Technique Municipal et le bâtiment de la « maison chatellane » regroupant l'école primaire et maternelle, la cantine, la crèche des mouflets, des bureaux (poste/RM) et des appartements sont fournis en électricité 100% renouvelable, issue du soleil, du vent ou de l'eau. Basée à Grenoble, la société est également engagée dans des démarches de coopération citoyenne locale (soutien des producteurs locaux d'énergie, aide à l'investissement, lutte contre la précarité énergétique) et fait partie du CLUSTER Bio Auvergne Rhône Alpes.



SÉCURISATION SUITE AUX ÉBOULEMENTS

Secteur les devants de Châtel

Éboulement principal et chute du 25 juin 2021

Le chantier de sécurisation du glissement principal des « Devants de Châtel » contre les éboulements rocheux a été achevé ce vendredi 15 octobre dernier.

Ces travaux de protection sur ce versant particulièrement marqué et accidenté ont été rendus nécessaires suite à des glissements et à des chutes de blocs identifiés au cours de ces dernières années.

Pour sécuriser de manière pérenne les habitations en contre-bas, 2 lignes d'écran pare-bloc ont été positionnés au droit de la principale zone en mouvement située vers 1 500 m.

Les 240 mètres linéaires de lignes d'écrans installés à l'al-

titude 1 370 m, ont des capacités d'absorption de 3 000 kJ chacune. Quant au debrisflow l'ouvrage est adapté à capter les éboulements rocheux au sein de l'entonnement du ruisseau existant sur ce secteur.

Le montant total de ces travaux réalisés sur 2 tranches s'élève à 500 280 € HT.

Ce chantier suivi par la commission « Travaux » assistée du cabinet Arias Montagne a été réalisé par l'entreprise Altitude Construction. La zone étant difficile d'accès, le matériel lourd a été hélicoptéré par la société Blugeon-hélicoptère. Pour sécuriser au mieux le chantier, l'accès au site était soumis à une procédure météorologique stricte. Suivi par

une station météo dédiée les travaux sous la zone de glissement principale étaient suspendus en cas de fortes pluies ou de gel/dégel.

Débuté en mai 2021, le chantier a ainsi connu une douzaine d'arrêts principalement lors des mois de juin et juillet ; Depuis l'éboulement de décembre 2018, la zone d'éboulement était également suivie par des capteurs GPS relevant en temps réel les mouvements de terrain.

INFO +

Inscriptions sur la plateforme d'alerte sur le site internet de la mairie.

Col de Morgins > **Éboulement rocheux**

Le printemps et le début d'été 2021 ont été particulièrement marqués par des épisodes de pluies intenses ayant entraîné mouvements de terrain et chutes de blocs sur différents secteurs : l'Aity haut, la Lèche (à proximité du télési), le Boude, les Devants de Châtel, le col de Morgins.

Les chutes de plusieurs blocs (de 2 à 8 m³) sur le secteur du col de Morgins sont intervenues entre le 14 et le 15 juin. Cet événement a nécessité la fermeture de la route départ-

tementale vers la Suisse via le Pas de Morgins, avant la mise en place d'un alternat par les services départementaux en charge des routes, ainsi que la fermeture de tous les accès piétons du secteur.

Après expertise géologique des principales cicatrices situées à l'aval du Chalet Aubert, le CERD d'Abondance a conduit les travaux de minage sur les portions susceptibles de se remettre en mouvement. La purge d'environ 50 m³ (ACRO-BTP), l'évacuation de leur résidu (LEC) et le



nettoyage des arbres abîmés par les chutes successives (LACROIX Jean-Michel et fils) ont permis la ré-ouverture totale du secteur le vendredi 23 juillet.

**Morclan**

Le 30 janvier 2021, une importante avalanche s'est déclenchée des couloirs sud-ouest du Morclan, a traversé le chemin du crêt, pour terminer sa course à une cinquantaine de mètres de la route du petit-Châtel au lieu-dit les Buornes.

Plusieurs couloirs sont présents sur ce versant et par mesure de précaution, le bout de la route du Petit Châtel a été fermé pendant quelques jours jusqu'à la purge de l'ensemble des secteurs.

Les épisodes avalancheux répertoriés sur ces versants exposés au vent et aux variations thermiques sont particulièrement aléatoires. Au regard de ces risques, le secteur et en particulier l'accès au chemin du Crêt fait l'objet d'une interdiction de circulation générale (véhicules et piétons) valable du 15 décembre au 30 avril de chaque année par arrêté municipal n°11/2004.


Cornes noires

Le secteur des Cornes Noires est bordé de couloirs, de falaises et de massifs rocheux particulièrement accidentogènes.

Situé à la limite entre les communes de Châtel et de la Chapelle d'Abondance, il existe sur ce secteur une piste forestière, accessible depuis les Boudimes ou via le sentier du Recardet, en impasse. Cette portion de piste de 300 ml orientée vers le Nord donne accès à une clarière sans issue entourée de plusieurs couloirs. Pour limiter les accès vers ce lieu et compléter le balisage existant, un arrêté municipal n°120.1121.PM interdisant la circulation (hors exploitation forestière ou agricole) sur la portion de la Commune de Châtel est en vigueur.

Schéma annexé à l'arr.120.1121.PM



A high-angle photograph of four children sitting around a table, engaged in a craft project. They are using various colored papers, markers, and scissors to create colorful drawings and cutouts. The table is covered with their work, including a large pink and red drawing and several smaller cutouts. The children are focused on their tasks, and the atmosphere appears to be one of creative activity.

L'école compte 99 élèves pour cette rentrée 2022-2023, répartis sur 4 classes, avec des effectifs qui restent stables depuis quelques années.

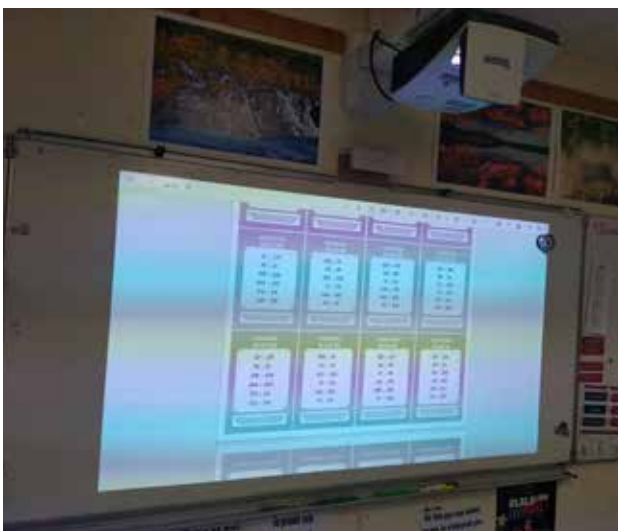
ENFANCE ET PETITE ENFANCE

ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

L'école a été équipée par la commune en 2021 de nouveaux matériels informatiques : 2 vidéos projecteurs et 8 nouveaux ordinateurs portables qui portent maintenant le parc informatique à 20 PC et 14 tablettes. Toutes les classes sont désormais équipées d'un vidéo

projecteur. La communication avec les familles se réalise de plus en plus par l'intermédiaire d'un espace numérique de travail (Beneylu School / ENT), comme il l'est recommandé par l'Education Nationale, ces échanges ou publications sont encadrés et sécurisés.

Le personnel du Service Enfance est entièrement mutualisé sur les différentes activités proposées. Depuis 2 ans, ce sont les mêmes animateurs qui encadrent les enfants sur temps scolaire et hors scolaire, une stabilité qui est appréciable pour tous.



CANTINE

Le restaurant scolaire est composé d'une équipe de 3 cuisiniers, qui préparent et réalisent tous les jours des repas pour les services enfance et petite enfance.

Depuis 2 ans, la cuisine renouvelle son équipement, de la salle de restauration au matériel de préparation, cellule de

refroidissement et machine sous-vide, ce qui permet à la collectivité d'être proche du « 0 gachis ». Cette année, c'est un nouveau four Rational et un lave-vaisselle qui ont été installés. Des nouveautés qui devraient apporter du confort à l'emploi et faciliter l'utilisation du travail de l'équipe.

Ce ne sont pas moins de 2092 repas qui sont servis par cette équipe dynamique dirigée par Mickaël Ghezli.

Du nouveau matériel a été installé à la cantine : un four vapeur, un lave-vaisselle, une cellule de refroidissement et une machine sous-vide.

Ces nouvelles installations ont été prévues par le budget 2021-2022 à hauteur de 40 000 €.



*Cécilia PICCOT
et Ombeline BRESSOUD
conseillères municipales
et Jean-Marc MASSON cuisinier*



Acquisition de Capteurs CO₂ pour le groupe scolaire

Depuis la pandémie, la commune a équipé les locaux de la petite enfance de purificateurs et de seize capteurs CO₂. Le montant de la

commande soumis par la société Eurofeu s'élève à 4370 euros. L'Etat en remboursera environ 200 euros.

PÉRISCOLAIRE

Les services Périscolaires de la Mairie de Châtel sont assurés tous les jours d'école.

Ces temps de services sont proposés avant et après l'école. Du personnel qualifié et diplômé encadre les enfants entre 8 h et 8 h 20 le matin et à partir de 16 h 15, jusqu'à 18 h 30 (ou 19 h en saison Hiver). Entre 10 et 24 enfants, selon la saison, sont accueillis tous les soirs de jours d'école dans les locaux du périscolaire.

Durant ce temps d'accueil, après un petit goûter, les enfants peuvent être accompagnés dans la réalisation de leurs devoirs, ou réaliser des activités manuelles et des petits jeux.

Cette année 2022-2023, un test est mis en œuvre avec l'ouverture d'un créneau en saison d'hiver le matin à partir de 7 h 30 et le mercredi toute la journée de 8 h à 19 h. Si le test est concluant en terme de fréquentation alors le service pourra être pérennisé l'hiver.



ALSH

Le Club des Petits Montagnards (accueil de loisirs) fonctionne durant les vacances scolaires Noël / Hiver / Printemps.

Il accueille entre 16 et 48 enfants âgés de 3 à 14 ans. Durant l'été les enfants se retrouvent par tranches d'âge, le maximum des activités se déroulent en extérieur.

Des chalets sont installés chaque été dans la cour de l'école pour permettre un accueil en plein air pour tous.

Chaque été, des mini-camps Optimist et Vélo sont mis en place pour les enfants de 6 ans et plus.

Une veillée « Nuit des étoiles » pour les plus grands et même une veillée pour le plus jeune public (les moins de 6 ans), une première expérience pour ces enfants qui ont pu dormir avec leurs camarades en dehors de chez eux.

En 2021, grâce à un partenariat avec VVL (gestionnaire du centre de vacances de la ville de Gentilly, route des Freinets), les jeunes inscrits au centre de loisirs ont pu découvrir l'univers du drone avec des explications et des prises en mains dans une

volière installée pour cette occasion dans la cour du centre de loisirs.

L'hiver pour répondre à des besoins touristiques, l'accueil de loisirs complète son activité avec une proposition d'accueil en formule Ski.

Le principe est d'accueillir à la demi-journée les enfants de 4 à 8 ans inscrits dans une école de ski de Châtel en cours du matin de 9 h à 11 h durant les vacances de Noël et février.

Les parents déposent les enfants au cours de ski le matin. Ces derniers seront ramenés par un accompagnateur via une navette pour venir manger au Centre de Loisirs le midi. Ils seront pris en charge l'après-midi pour les activités.



NOUVEAU

Habitants de Châtel, la commune participe au financement de votre BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), renseignez-vous en mairie.



Léonardi Sabrina, Pary Jérôme et Desplebain Morgane

Quelques jours sous le soleil de Vias pour les enfants du centre de loisirs

C'est le 10 août dernier que 10 petits montagnards du centre de loisirs ont pris le chemin de Vias, ville jumelée avec Châtel depuis 2004. Accompagnés de deux animateurs du centre, les enfants ont pu passer de très bons moments sous le soleil de l'Hérault !

Au programme : pédalo, baignades, visites, paddle...

Une remise de cadeaux et un pot de l'amitié ont été organisés par le comité de jumelage. Un programme réalisé grâce aux engagements et volontés des deux municipalités. Ce jumelage décrit un lien fort entre nos deux communes !

C'est d'ailleurs à Vias que la mairie de Châtel a organisé le voyage de fêtes des mères pour les mamans de Châtel, quelques mois plus tôt, au mois de mai.

L'amitié Vias-Châtel a le vent en poupe !



CRÈCHE



La découverte et les joies du jardinage est une source de bienfaits multiples pour les enfants et aussi un moment de partage, d'échange, d'amusement et de bien-être.

Jardiner avec les enfants éveille tous leurs sens. Il est même difficile de dire lequel est le plus sollicité : odorat, toucher, vue...

Ils étaient ravis de participer à cette activité, de mettre les mains dans la terre, de choisir les fleurs, de les planter, de sentir les différentes plantes aromatiques et d'admirer leurs jardinières multicolores et odorantes une fois installées sur la terrasse !

Alors continuons d'embellir la crèche... pour la joie des petits et des grands... car le jardinage peut même rendre heureux...

*A vos Marques ! Partez ! Plantez !
Un grand merci aux jardiniers de la commune de Châtel.*



La nouvelle directrice et les nouvelles apprenties

C'est en début d'été 2021 qu'Elodie De Baets a pris ses fonctions de Directrice au sein de la Crèche les Mouflets.

Titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmière Puéricultrice, et en détachement de la fonction publique hospitalière, Elodie quitte le Maine et Loire où elle exerçait depuis 19 ans en service de réanimation et médecine néonatale au CHU d'Angers. Elle décide avec son mari et ses 2 enfants de venir s'installer dans notre belle vallée. Elodie a très vite trouvé sa place dans l'équipe, auprès des familles et des enfants, où elle est toujours de bons conseils et fait preuve de bienveillance.

Sa motivation est de s'investir dans de nouveaux projets, son dynamisme a déjà permis d'aborder des thèmes comme l'alimentation des petits en partenariat avec l'équipe, le service de restauration et la commission enfance.

Deux nouveaux apprentis :

Suite à l'obtention du diplôme d'Auxiliaire de Puériculture de Margaux Vuarand en juillet 2021 et après 2 années de contrat d'apprentissage avec la mairie de Châtel et le centre de formation de la MFR de Thônes, la municipalité a renouvelé l'expérience en signant cette année 2 nouveaux contrats d'apprentissage. Nous avons donc accueilli en septembre Léa David et Manon Morel. Leur suivi est assuré par deux maîtres de stage, Françoise Signoret et Margaux Vuarand.



Les nouvelles réformes de la petite enfance

Suite au dernier décret paru le 31/08/2021 concernant les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants, l'ensemble de l'équipe va participer en novembre à une formation pour mieux comprendre et maîtriser les réformes et leurs conséquences pratiques.
L'enjeu de cette formation est de passer du dire au faire et au comment faire.

Par exemple, recruter un référent santé, contrôler la conformité aux nouvelles règles bâtimentaires, repenser les règles d'encadrement des enfants, des remises en question qui vont entraîner des modifications dans la fonction d'exercer notre métier.

PROJET

Vers le développement de la pédagogie Montessori et mise en place d'ateliers pédagogiques et/ou conférences pour parents et professionnels.

La pédagogie Montessori est une méthode d'éducation qui repose sur l'activité autonome et l'apprentissage pratique.

En équipe, nous avons décidé de mettre en place des jeux et activités Montessori principalement fabriqués avec des matériaux de récupération. Comme par exemple, des boîtes à bouchons, pince à linge, boîte à senteurs, transvasements (pompons, pâtes...). Ces divers ateliers permettent

d'élargir les expériences sensorielles et motrices des enfants. Grâce à ce matériel, les enfants développent le sens de l'ordre, de l'indépendance et de la concentration.

La crèche souhaite développer cette méthode d'apprentissage qui a déjà montré tous ses bénéfices depuis ces dernières années.

Des conférences en ligne sur cette méthode sont régulièrement proposées aux parents.



La Musicothérapie et la Bibliothèque

La musicothérapie se déroule toute l'année un mardi sur deux. Emelyne, la musicienne, intervient dans chaque section (bébés, moyens et grands)

Les séances permettent aux enfants d'enrichir leur développement psychomoteur par le contrôle de leurs mouvements en manipulant les instruments ou en dansant.

Les séances développent plusieurs sens dont l'ouïe, la vue et le toucher. Chaque enfant prend sa place et reste à l'écoute d'Emelyne avec le soutien de l'équipe d'enca-

drement qui accompagne chaque enfant pour qu'ils prennent plaisir et confiance afin qu'ils participent tous à leur manière.

Les séances se terminent par l'écoute de comptines à geste et de mélodies instrumentales et relaxantes.

Chaque séance est une belle réussite et un grand moment de plaisir pour tous.

La bibliothèque municipale intervient à la crèche deux fois par mois et nous essayons également d'organiser de temps en temps des sorties avec les enfants dans les locaux de la bibliothèque.

Cette découverte du livre permet de développer l'odorat (papier et encre), la vue (illustrations, couleurs et formes), le toucher (papier, relief, texture).

Cette activité offre un moment de partage entre l'adulte et l'enfant très intéressant.

La crèche remercie la bibliothèque de mettre à disposition des livres aux thèmes variés et adaptés aux différents âges des enfants accueillis.

Merci aux participants pour leur investissement dans ses activités.





Marcher pieds nus, c'est le pied !

Depuis la rentrée, les enfants accueillis sont mis pieds nus dès leur arrivée et ils adorent !

En effet, l'enfant a besoin de découvrir et toucher tout ce qui l'entoure avec ses pieds. Rassurez-vous les médecins le répètent souvent : nous n'attrapons pas froid par les pieds ! Marcher pieds nus permet un meilleur équilibre, une meilleure adaptation du pied au sol, développe la souplesse et la musculature de la voûte plantaire. Sans oublier qu'il réduit le risque de chute souvent causée par les chaussettes ou les chaussons.

Les chaussures sont là pour nous protéger des cailloux ou des saletés de l'extérieur, elles immobilisent le pied. Pour un tout petit, c'est comme si nous, adultes, nous marchions toute la journée avec nos chaussures de ski alpin ! Alors on le répète sans chaussures et sans chaussettes, c'est le pied !



Fonctionnement de la crèche et organisation des sections :

La crèche des Mouflets accueille les enfants de 2 mois ½ à 4 ans du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30 avec une capacité d'accueil de 24 places en basse saison.

En haute saison, la crèche ouvre 7jrs/7 de 7 h 45 à 19 h et augmente sa capacité d'accueil à 36 places dont 6 places pour les enfants de vacanciers.

La crèche est aménagée en 3 sections qui permet en temps de jeux libres de répondre aux besoins de l'enfant où l'adulte n'est pas forcément au centre du jeu. Cette organisation permet une diversité d'actions selon le tempérament et les capacités de chaque enfant.

Par exemple chez les « moyens » (15 mois - 2 ans), l'aménagement est conçu pour que l'enfant stabilise la marche et des enfants moins « moteurs » pourront se diriger vers des activités plus calmes (lectures, legos...).

A cet âge ils apprennent aussi à vivre avec l'autre, sans s'embêter. Les jeux sont donc en double pour permettre de trouver le même jeu que le copain sans lui « piquer ». L'adulte tient là une grande place dans le soutien de la relation à l'autre pour parfois désamorcer des conflits qui peuvent naître. Le jeu libre permet aussi à l'adulte d'observer le groupe d'enfants et ainsi ajuster nos réponses.

École

L'ÉCOLE DE CHÂTEL, AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'école de Châtel est inscrite depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable. En effet, détentrice du label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) au niveau 1 d'engagement, elle travaille pour atteindre son niveau 2 d'approfondissement. Selon le directeur, M. Bertrand Lecureur, « la mairie et l'école collaborent pour avancer dans l'E3D qui n'est pas qu'un label mais une réelle démarche collective dont on commence à pouvoir mesurer significativement l'impact positif sur les enfants ». Ce label permet aux enfants mais aussi au cadre enseignant et à toutes les parties prenantes de l'école de répondre aux objectifs sociaux, économiques et environnementaux



du développement durable. Par exemple, les élèves vendent les plantes aromatiques qu'ils ont cultivé au cours de l'année au marché, ils recyclent des bouteilles en plastique pour les transformer en jardinières de plantes, ils valorisent leurs déchets dans un composteur que la commune a acheté.

Dans cette continuité, le renouvellement de l'ancien jardin de l'école aura lieu au printemps sur la terrasse du préau. Le Directeur de l'école a assuré la récupération des plants au niveau du presbytère (suite à l'extension du cabinet médical voir sujet dans cette édition) pour les ré-intégrer dans de grands bacs qui constitueront le futur jardin basé sur les 5 sens. L'espace sera complété par des flottins, des sculptures, une petite station météo, un hôtel à insectes fabriqué par les services techniques, des panneaux scientifiques... « Ce projet d'aménagement implique les trois structures dédiées à l'enfance de la commune : école maternelle, crèche, périscolaire/centre de loisirs, indique Bertrand Lecureur. A titre d'exemple, les plus grands pourront réaliser un mini-jardin tactile ou odorant à destination des plus petits qui, eux, pourront toucher, sentir et observer les graines pousser».

À LA DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ

Le Guide des Explorateurs, proposé par la Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance (CCPEVA), permet aux 22 communes membres de choisir parmi un large panel d'animations gratuites en lien avec la protection de l'environnement. Dès le début de l'année 2022, l'école de Châtel a choisi de faire construire à ses élèves de maternelle deux grands hôtels à insectes qui ont pour projet d'être installés dans la cour et dans le jardin. Les élèves de CE1/CE2 iront suivre les traces d'animaux dans la neige, guidés par un accompagnateur moyenne montagne. Enfin, les CM1/CM2 partiront à la découverte des vautours et du gypaète barbu près des sommets qui entourent la vallée d'Abondance au printemps, puis ils iront débusquer les plantes invasives qui couvrent de plus en plus d'espaces naturels.



CULTURE ET PATRIMOINE

CINÉMAS

Depuis cet été, les deux cinémas de Châtel sont gérés par la commune, au sein du service Culture et Patrimoine. Après le passage de flambeau de M. Piccot, le Morclan 2000 et le Chamois ont repris du service, sous la houlette respective d'Olivier Masson et Morgane Durepaire. Ces anciens employés de la Société des Cinémas du Chablais ont été engagés par la commune pour assurer les projections et l'accueil du public dans les deux salles.

Avec au moins deux films à l'affiche chaque soir en saison, le Chamois et le Morclan offrent une programmation variée toute la semaine : films d'action, comédies, polars, films d'animation pour les familles, films en version originale sous-titrée... De quoi satisfaire la clientèle touristique mais aussi attirer les habitants du village et de la vallée qui apprécient de se « faire une toile ».

La commune souhaite offrir à la population des projections hors saisons touristiques.

Depuis cet automne, une salle est restée ouverte du vendredi au dimanche, pour le plus grand plaisir des aficionados de James Bond, de l'univers fantastique de Dune ou de l'acteur Romain Duris dans la peau de Gustave Eiffel !

Si la programmation est « une affaire qui tourne », l'enjeu pour la commune est de mener à bien les investissements nécessaires pour mettre en valeur ces deux cinémas qui occupent une place essentielle au cœur de la station-village, puis redonner du lustre aux salles et à l'espace d'accueil, sans oublier l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Salle Morclan



Salle Chamois

PORTRAIT

Morgane et Olivier

Originnaire de la Haute-Vienne, **Morgane Durepaire** a fait ses études dans le secteur de la petite enfance. Elle est ensuite arrivée à Châtel à l'âge de 18 ans pour rejoindre sa famille. Peu de temps après, Morgane a été engagée comme employée polyvalente au Chamois. Transférée à la mairie lors du changement de gestion des cinémas, elle s'occupe du Chamois pendant les saisons touristiques, tout en renforçant l'équipe de la bibliothèque municipale le reste de l'année.

Né en 1973, **Olivier Masson** est originaire des Aravis et s'est longtemps adonné aux sports d'hiver avant d'être stoppé par un accident de ski. Il s'est alors tourné vers sa seconde passion : le cinéma. En 2005, il rencontre Philippe Piccot, qui lui met le pied à l'étrier et l'emploie dans ses différentes salles jusqu'en 2009. Fort de l'enseignement de son mentor, Olivier fait alors le pari de s'installer comme exploitant de cinéma dans sa vallée d'origine, au Grand-Bornand, avant de reprendre du service auprès de M. Piccot à Châtel en 2015. Aujourd'hui employé par la commune et toujours très attaché à « son » cinéma, le Morclan 2000, Olivier continue à partager sa passion avec le public et ses nouveaux collègues.

 The word "CINEMA" is displayed in large, bold, glowing letters. Each letter is filled with a warm, orange-yellow light and has a grid of small, bright lights inside, resembling a classic marquee sign. The background is dark and textured.

CINEMA

Un été à La Vieille Douane

Après un hiver 2021 contraint à la fermeture compte tenu de la crise sanitaire, la Vieille Douane a rouvert ses portes mi-juin pour une saison estivale haute en couleurs. En 2021, le public a retrouvé le chemin du centre d'interprétation dédié à la contrebande en montagne, pour profiter des visites libres et commentées, pour le plus grand plaisir de l'équipe, heureuse de retrouver le contact des visiteurs.

En parallèle, les animations proposées en cœur de saison ont fait le plein. Le mercredi matin, des familles surmotivées sont venues relever ensemble les défis des « Opérations secrètes à la Vieille Douane ». Tandis que le « jeu d'enquête » du vendredi matin a vu passer de nombreux apprentis gabelous aux sens aiguisés.

engagés dans des cercles vertueux d'un point de vue environnemental et sociétal. Ce label était au départ très axé sur les entreprises mettant en avant des produits régionaux, des savoir-faire ancestraux, des valeurs humaines et un accueil qualitatif du public. Désormais il est aussi accessible aux sites culturels : acteurs à part entière du tourisme, les sites de visite sont en première ligne pour valoriser l'histoire et le patrimoine du territoire Savoie Mont-Blanc, et engagés pour offrir un accueil et des contenus de qualité à leurs visiteurs. Après un audit réalisé fin mai à la Vieille Douane, la commission d'agrément a rendu un avis favorable en lui décernant le label « Savoie Mont-Blanc Excellence » pour 3 ans. Le centre d'interprétation fait



Labellisation démarche « Savoie Mont Blanc Excellence »

Portée par l'agence Savoie Mont-Blanc, la démarche « Excellence » met en avant des acteurs économiques



désormais partie des sites accompagnés par l'agence Savoie Mont Blanc pour identifier des points de progrès possibles, et appuyer leur plan de communication. En outre, des temps de rencontre sont régulièrement organisés au sein du réseau de sites labellisés. L'équipe de la Vieille Douane a pu participer aux ateliers qui se sont tenus le 8 juillet dernier à Annecy, regroupant plus d'une trentaine d'acteurs économiques multisectoriels du territoire.

Nouvelle animation « la Vieille Douane recrute ! »



Depuis plusieurs années, le service culturel de la mairie s'implique au sein du réseau Empreintes et en particulier le groupe de travail « Innovation dans la médiation », qui a permis de mettre sur pied l'animation « Opérations secrètes à la Vieille Douane ». Toujours soucieuse de proposer des activités de qualité et adaptées au public familial, la commune a poursuivi son engagement au sein du groupe de travail pour créer une toute nouvelle animation : « La Vieille Douane recrute ! »

Le pitch ? Depuis les débuts de la brigade de Châtel dans les années 1920, de

nombreux douaniers se sont succédés pour surveiller les sommets franco-suisse. Mais aujourd'hui, le dernier gabelou part à la retraite et la relève s'annonce difficile, alors la Vieille Douane recrute ! Espérons que de nombreux courageux répondront à l'appel... Nostalgique, le douanier ne manquera pas de partager ses anecdotes drôles et insolites sur l'histoire de la frontière. Mais pour former de nouvelles recrues aptes à remplir leur mission, rien ne vaut la pratique : défis et jeux attendent les participants afin de tester leurs compétences ! Qui sera digne du grade de douanier ?

Passé le temps de l'élaboration, sous l'œil avisé des formateurs et des collègues du réseau, est venu le moment, à la fois attendu et redouté, de « lancer » l'animation... Les premiers tests ont eu lieu cet été, d'abord avec les équipes de Châtel Tourisme et de Val Média, puis avec des familles locales ou en séjour. Peut-être les avez-vous croisées cet été, au bord du lac de Vonnes, aux prises avec un gabelou soup-



çonneux ou une dame-visiteuse à l'œil inquisiteur ? Si vous voulez tenter votre chance, rendez-vous aux prochains beaux jours pour cette nouvelle animation qui sort des sentiers battus.

La Vieille Douane a fêté ses 10 ans !

Hé oui, 10 ans déjà ! Souvenez-vous, en juillet 2012, les dessins de Jérôme Phalippou prenaient place au sein de l'ancien bureau de douane, et dévoilaient les secrets de la contrebande en montagne au sein des Portes du Soleil... Depuis, des dizaines de milliers de visiteurs, petits et grands, ont poussé la porte du site !

De nouveaux outils de médiation plus facilement accessibles, en particulier aux familles, la scénographie et le parcours de visite ont été repensés afin d'améliorer le confort de visite et rendre la découverte toujours plus agréable et ludique.



INFO 

*Pensez à réserver
via l'application
en ligne.*

Histoire de passer les bornes...

Réparation d'une borne-frontière au-dessus de Sur le Bord

En septembre 2021, une équipe franco-suisse s'est intéressée de près aux bornes-frontière qui bordent Châtel.

Et pour cause : en apparence inamovibles, ces témoins à la fois historiques et géographiques de nos confins subissent les affres du climat montagnard, sans oublier les chutes d'arbres ou l'accrochage par des engins... Des campagnes régulières sont menées par les services français de l'IGN (Institut National de l'information Géographique) et par ceux de swisstopo (Office fédéral de topographie) pour entretenir et contrôler l'abornement.

Pour cette campagne, 18 bornes endommagées ont

été identifiées sur la frontière franco-suisse, dont 5 à Châtel, nécessitant d'être redressées, réparées ou remplacées. En moins d'une vingtaine de jours, Paul Bouquet et Patrice Prézat (IGN) ainsi que Alain Wicht et Christoph Müller (swisstopo) ont eu pour mission de parcourir les confins pour mener à bien les travaux nécessaires. A Châtel, la borne n°41, datant de 1891 et située en contrebas du Bec du Corbeau, a été déplacée par la chute d'un arbre, heureusement sans gros dégât matériel. L'équipe s'est donc rendue sur place, pour voir de plus près l'état de la borne, décaisser autour en vue de la redresser et si besoin refaire ses fondations. Après avoir accédé au plus

près possible en véhicule, une courte marche a été nécessaire pour retrouver la borne et apporter pelles, pioches et barres à mine nécessaires pour dégager le socle. Celui-ci n'ayant finalement pas été brisé par le tronc d'arbre, l'équipe a pu s'épargner le transport de béton et d'eau. Enfin, une fois la borne redressée, place aux instruments de mesure GPS pour vérifier la bonne localisation du point de référence. La précision est évidemment de mise pour caler au plus près possible ces repères qui fixent le territoire des Etats.

Une des nombreuses bornes jalonnant la frontière franco-suisse sur les hauteurs de Châtel



Le tracé de la frontière à Châtel : de la logique... à la réalité

Du Mont Dolent au Léman, la frontière franco-valaisanne suit la plupart du temps un tracé « logique », matérialisé par des éléments naturels. Il s'agit par exemple de la cime des montagnes, qui forme à la fois la ligne de partage des eaux et une barrière « naturelle ». Parfois, la limite est dessinée par une rivière comme La Morge dont l'étymologie celtique renvoie justement à la frontière. Toutefois certaines portions s'affranchissent de ces règles, en particulier sur les hauteurs de Châtel.

Si l'on y regarde précisément, de la borne n°30 située à Chésery jusqu'à Fécon, la frontière est dépourvue de bornes, tant la ligne de crête offre un repère commode pour délimiter les confins. Puis entre le Plan des Mîtres (n°31) et le Pas de Morgins (n°36), la cime se révèle moins abrupte et accueille quelques bornes-frontière. En revanche, à partir de ce col, le nombre de bornes installées semble défier l'entendement, en particulier du côté de Super-Châtel et Chaux-Longe. Le tracé révèle alors toute sa complexité, témoignant de tractations historiques entre les deux pays voisins...

Entre les alpages de Chaux-Longe (Suisse) et Barbossine (France), la frontière s'affranchit du tracé de la ligne de crête. Cet écart est le résultat d'âpres conflits au fil des siècles, entre les alpagistes valaisans en quête de pâturages, et l'abbaye d'Abondance qui revendiquait la ligne de partage des eaux. Les négociations ont abouti à fixer la frontière légèrement en contrebas au cours du 15^e siècle. Ce secteur tendancieux fit l'objet d'un travail soigneux de délimitation lors de l'abornement de 1737. Après avoir recensé tous les anciens traités pour ne pas commettre d'impair, pas moins d'une trentaine de bornes furent implantées entre le Pas de Morgins et la Tête du Tronchet (n°74), une densité inédite qui révèle le caractère sensible de cette zone !

En 1891, le tracé fut légèrement modifié, octroyant la Tour de Don à la Suisse. Encore aujourd'hui, s'il n'y avait pas la tranchée de 4 m défrichée pour suivre la frontière, il serait assez difficile de la saisir précisément !



POUR ALLER PLUS LOIN

Les passionnés de bornes et d'histoire frontalière ne manquent pas dans les environs, peut-être aurez-vous la chance de les rencontrer au gré de vos randonnées.

Un travail remarquable de recensement a été entrepris en particulier par Olivier Cavaleri, dont le site internet regorge de photographies et d'informations :

www.histoiredebornes.ch/bornes.html.

Il est également l'auteur de la collection de livres « Histoires de bornes », édités chez Slatkine, dont l'opus consacré à la frontière entre le Valais et la France propose de nombreux itinéraires de découverte pour partir à la recherche de ces témoins du passé.

Flashez ce code et retrouvez toutes les informations sur la frontière nationale suisse et ses extrémités nord/sud/est/ouest



Questions à Paul Bouquet (IGN) et Alain Wicht (swisstopo)

Vous devez connaître par cœur les frontières qui bordent vos pays respectifs, et au fil des campagnes d'entretien, vous devez trouver des bornes d'époque et d'allure très différentes. Que vous inspire ce patrimoine qu'on découvre ainsi à nos pieds ?

AW : Toutes ces bornes renvoient à notre histoire et aux relations entretenues avec les contrées voisines. Ici à Châtel, les plus anciennes bornes datent du 18^e siècle, mais on en rencontre d'encore plus vieilles du côté des cantons suisses de Genève et Vaud, voisins respectivement des départements français du Doubs, du Jura et de l'Ain où les plus anciennes pierres datent du 16^e siècle. Ce sont de beaux vestiges, mais ils subissent plusieurs menaces. Une borne peut être cassée accidentellement, par un engin agricole ou des travaux routiers, ou se dégrader sous l'action de la mousse, du gel, des pluies acides... D'autant que ces pierres étaient sculptées à partir des matériaux locaux, parfois fragiles : le calcaire du Jura finit par s'abîmer, alors que dans le Tessin, le granite résiste mieux. Et puis ces bornes sont très jolies, certains peuvent être tentés de se les accaparer pour décorer jardins ou cheminées... Mais ces bornes sont propriété partagée des deux pays limitrophes, et toute atteinte est répréhensible.

PB : Ces bornes révèlent aussi beaucoup de choses sur la genèse plus ou moins complexe d'une frontière. Leur nombre peut être très révélateur : la frontière franco-espagnole est matérialisée par environ 800 points... Alors qu'on compte 2 880 points matérialisés entre France et Suisse, dont 2 651 bornes ! Preuve que la frontière n'a pas toujours été aisée à fixer, qu'elle a pu faire l'objet de tractations localement et que son tracé a dû être précisé pour éviter les contestations.



Avec des pierres aussi massives et visibles, on pourrait dire que la frontière ne risque pas de bouger. Pourtant, vous êtes très attentifs à vérifier la localisation de chaque borne, et ces mesures vous demandent beaucoup de temps. Pourquoi ?

AW : Les apparences sont trompeuses, car le terrain bouge énormément. C'est encore plus vrai en montagne, sous l'effet de la pente, des intempéries et du poids de la neige. Alors en topographie nous nous basons sur un principe : « tout ce qui n'est pas contrôlé est considéré comme faux ».

PB : Ces contrôles prennent du temps, car le signal GPS est compliqué à capter en terrain accidenté et sous couvert forestier. Sans oublier que les couches de l'atmosphère dévient le signal et faussent légèrement les mesures. Pour améliorer la performance du système, différents signaux provenant de plusieurs constellations de satellites de positionnement sont combinés : GPS (américain), Glonass (russe), Beidou (chinois) et Galiléo (européen). De plus, des corrections sont envoyées par réseau téléphonique (3G/4G), si la couverture réseau le permet, pour optimiser la qualité du positionnement en temps réel. Un certain temps est nécessaire à la résolution des erreurs et l'obtention d'une position correcte, et une marge d'erreur de quelques centimètres est admise sur des terrains aussi contraignants.

Hier à Châtel, vous êtes intervenus sur 4 autres bornes. En quoi la situation était-elle différente ?

AW : Situées au cœur du domaine skiable, les bornes 67, 68, 72 et 74 ont tout simplement disparu, probablement à cause des engins de damage. Ailleurs, on aurait remplacé ces bornes par de nouvelles, gravées spécialement ; et pour des pierres très anciennes de grande valeur patrimoniale, on peut même recoller les parties brisées si on les retrouve. Mais ici, il s'agit de bornes « classiques » assez récentes (1891 ou plaques), dont la valeur patrimoniale est plutôt faible ; et de nouveaux blocs gêneraient l'entretien des pistes, au risque d'être de nouveau cassés. Alors sur le domaine skiable, on privilégie les plaques en bronze pour matérialiser la frontière, moins sujettes à la casse et à l'arrachement par les en-



gins. Mais leur fonction reste identique, et elles portent les mêmes indications que les autres bornes-frontière : initiale du pays, point-frontière, « guidon » indiquant la direction des bornes suivantes, numéro d'ordre et année d'installation. L'implantation de ces points est plus précise compte tenu d'un terrain dégagé, ainsi la mesure GPS est beaucoup plus fine et le point est localisé au centimètre près.

L'implantation de ces bornes est stratégique, puisqu'un décalage, même léger, modifierait le territoire attribué à chaque pays. Comment s'organise la collaboration entre les deux nations ?

PB : Aujourd'hui, la signalisation, le contrôle et l'entretien de la frontière sont l'objet d'une responsabilité partagée entre France et Suisse. Tout est régi par un accord signé en 1965, qui détaille de nombreuses dispositions, comme le déboisement d'une largeur de 2 mètres de part et d'autre de la frontière. Celle-ci est découpée en dix secteurs, chacun géré par un délégué à l'abornement dûment habilité par l'Etat. En France, la frontière relève de la compétence du Ministère de l'Intérieur, qui missionne l'IGN pour les opérations de contrôle ou d'entretien. A chaque intervention sur une borne, nous rédigeons un procès-verbal accompagné de photos, qui sera co-signé par les délégués à l'abornement des deux pays.

AW : De notre côté, swisstopo est un office fédéral. Nous recevons régulièrement des informations de la part de gardes-frontières ou de particuliers passionnés sur les bornes abîmées ou déplacées. Nous les relayons en commission technique afin de recenser les travaux à effectuer et d'estimer le budget des matériaux à acheter (borne en pierre, plaque de bronze, fournitures nécessaires aux travaux...). Ensuite,

un arbitrage est rendu pour répartir les coûts entre les deux pays. Enfin, il reste à organiser ensemble l'intervention, ce qui n'est pas toujours aisé en fonction de nos contraintes administratives respectives. Sans oublier de bien choisir le moment pour éviter d'être bloqué par la météo ou de se mettre en danger sur le terrain, en particulier en montagne. Ces opérations conjointes restent assez lourdes à organiser et n'ont donc pas lieu tous les ans.

Cet après-midi vous avez eu de bonnes conditions pour travailler : il fait beau, nous n'avons pas eu beaucoup à marcher, la borne n'était pas abîmée, cela n'a pas été trop compliqué de redresser la pierre... Est-ce toujours aussi facile ?

PB : Plus tôt dans la journée, sur une borne-frontière à Chavanette, nous n'avons pas eu autant de chance. Tout d'abord, comme ses fondations étaient dégradées, il a fallu dégager au marteau-piqueur ce qui restait accroché à la borne. Il a fallu ensuite recalculer la pierre, lancer le calcul du point GPS, et ensuite la bouger doucement jusqu'à arriver à l'emplacement précis déterminé par le GPS. Enfin, une fois la borne bien située, il a fallu couler un nouveau socle de béton pour repartir sur de bonnes bases.

En réalité, à chaque intervention, on ne sait pas vraiment à quelles difficultés nous allons être confrontés suivant la météo ou la nature du terrain. Sur la frontière franco-espagnole par exemple, certaines pierres sont difficiles à trouver alors qu'elles sont assez imposantes. Dans ces zones, la déprise agricole a favorisé des ronciers et des boisements qui masquent les bornes et ne facilitent pas les travaux de recensement et de réparation.



Bibliothèque

L'équipe se met en quatre pour ses lecteurs

Développé pendant le confinement, la bibliothèque continue de proposer le système de click & collect. Les intéressés peuvent aussi compter sur le portail lecteur accessible à chatel-pom.c3rb.org pour réaliser de chez eux les démarches les plus simples, prolonger un prêt ou réserver un livre. Souhaitant favoriser une utilisation la plus facile possible, les bibliothécaires ont complété la « tutothèque » d'une nouvelle vidéo. Dans cette 6^e vidéo, l'accent a été mis sur les suggestions d'achats. L'équipe se réunit régulièrement pour compléter les collections au fil des commandes, rappelez-vous que votre regard est toujours apprécié : cette bibliothèque, c'est surtout la vôtre ! Alors, en tant que lecteur,



n'hésitez pas à nous faire part de vos coups de cœur ou de vos envies de découvrir un auteur. Nous sommes toujours à l'écoute de vos suggestions. Et si elles ne peuvent être commandées, l'équipe vous expliquera la raison. Comme vous avez pu le constater, la bibliothèque continue son aménagement. Après le bureau d'accueil, le chariot de rangement et un mobilier dédié aux bandes dessinées, ce



sera au tour des étagères de documentaires et du fond montagne de faire peau neuve, afin d'accueillir de nombreux livres, de mieux les mettre en valeur et de faciliter le travail des bibliothécaires.

HALLOWEEN 2022

Vampires, magiciens, sorcières et autres monstres se sont donnés rendez-vous à la bibliothèque pour une sélection terrifiante. L'équipe a sorti ses plus belles décorations pour se mettre aux couleurs de la célèbre fête d'Halloween.



Escape game

La bibliothèque municipale de Châtel a continué de diversifier ses activités en proposant au public non pas un, mais deux escape games.

Si ce terme d'escape game ne vous évoque rien, voici quelques éléments qui vous donneront sans doute envie de participer à l'une de nos prochaines sessions. Reconvertis en maîtres du jeu, les bibliothécaires vous donneront de rapides explications sur le fonctionnement.

Votre objectif ? Relever les défis et résoudre les énigmes pour espérer ressortir de la bibliothèque en moins de 60 minutes.

Grâce au service animation de Savoie-Biblio, l'équipe a pu proposer « Les secrets de la bibliothèque », un nouveau genre d'escape game « connecté ». Quelques participants ont su concilier sens de l'observation et nouvelles technologies pour percer le mystère de civilisations anciennes.

Devenu un rendez-vous annuel dans le cadre de la fête de la science l'escape game « clé en main » « Recherche à risque » a mis les joueurs dans la peau de scientifique en quête d'un remède.



ANIMATIONS AVEC LES DIFFÉRENTES STRUCTURES PARASCOLAIRES

Depuis maintenant quelques années, la bibliothèque de Châtel prend l'habitude de se délocaliser « hors les murs ». Après une attention toute particulière portée sur le choix d'une sélection d'ouvrages, les bibliothécaires ont à cœur de développer un intérêt pour le livre et de faire partager le goût de la lecture auprès des enfants de la crèche.

Fort de cette expérience avec les plus jeunes, l'équipe a depuis cet été initié un partenariat avec les autres structures municipales. Plusieurs ren-

dez-vous ont été pris cet été avec le centre de loisirs, au bord du lac de Vonnes ou au centre de loisirs.

Abordant chaque semaine un thème différent (l'espace, les animaux, l'art), les « Petits montagnards » de 4 à 14 ans ont pu profiter d'un temps de découverte et d'échanges.

A la rentrée 2022, c'est cette fois avec l'école primaire de Châtel qu'un instant lecture a été proposé. Un calendrier d'animations a été mis en place et se poursuivra durant toute l'année scolaire après

déjà 2 rendez-vous qui ont ravi les enfants de la maternelle et du CP.





ÉCOLE DE MUSIQUE

CONCERT DISNEY

L'harmonie Echo alpin, les classes de Formation Musicale et de Musique Actuelle, les orchestres juniors de Lugin et Châtel, l'école primaire de Châtel se sont produits le 11 décembre 2021 sous le chapiteau du Linga pour un concert ayant pour thématique : les musiques de Disney.

Ce sont donc 135 musiciens et chanteurs qui étaient présents sur scène pour faire vivre ce projet qui était en cours depuis 2 ans.

L'intervention de l'harmonie Echo alpin se faisait sous forme de ciné-concert avec projection de films en synchronisation avec la prestation instrumentale.

L'atelier Musique Actuelle agrémentait ce concert avec les classes de guitare, piano et chant.

Les classes de Formation Musicale et les élèves de l'école primaire formaient un chœur d'enfants dirigé par Emelyne Cefai.

Les musiciens en herbe regroupés dans un orchestre junior chatellan et lugrinois

ont pu interpréter 3 morceaux sous la direction de Jérémie Courtois et Jeff Jacquier.

Beaucoup de personnes ont contribué au succès de ce concert : les services techniques pour la mise-en-place du matériel et la logistique, la municipalité pour son soutien financier, les parents d'élèves et les bénévoles pour l'organisation générale du concert et pour le respect des gestes barrières, les professeurs de l'école de musique, et Sébastien Vesin, technicien son et lumière.

A noter l'importante partici-





pation de l'école avec l'impulsion du directeur Bertrand Lecureur et son équipe pédagogique, ainsi que le péricolaire avec Mickaël Ghezli, qui ont concocté de superbes décors.

Ce concert a été exceptionnel à plusieurs titres. Il nous a été impossible de faire une répétition générale à cause des neiges abondantes la veille du concert. Puis nous avons subi comme beaucoup une coupure de courant le samedi après-midi, laissant planer le doute sur une possible annulation jusqu'à 1 heure avant l'heure prévue du concert. Heureusement, des personnes se sont déme-



nées pour trouver une solution par le biais d'un groupe électrogène. Nous tenons à remercier chaleureusement Guillaume Rubin, Lionel Grillet-Munier et Manu David-Ro-



geat qui, par leur compétence et leur résilience, ont permis de maintenir ce concert coloré et émouvant, fédérant petits et grands, des grands-parents aux enfants.



NOUVEAU

Le conseil municipal a voté un règlement pour le fonctionnement de l'école de musique. Auparavant le paiement de la cotisation se réalisait en intégralité en septembre, ce qui représentait une charge importante pour les familles à la rentrée scolaire surtout en cas de fratie.

Les nouvelles dispositions offrent la possibilité de payer la cotisation en 1 ou 3 fois (40 % en septembre, 40 % en janvier et 20 % en mars).

Le paiement se fait après réception de l'avis des sommes à payer envoyé par voie postale selon une des méthodes suivantes :

- en ligne sur www.payfip.gouv.fr
- par chèque à l'adresse indiquée
- par virement sur le compte
[FR16 3000 1001 36D7 4400 0000 042](https://www.banqueparibas.fr/FR/fr/infos/identifiant-banque)
[BIC : BDFEFRPPCCT](https://www.banqueparibas.fr/FR/fr/infos/identifiant-banque)
- en espèces pour les montants inférieurs à 300€ dans les bureaux de tabac partenaires (Maison de la Presse à Châtel)

Renseignez-vous auprès du service via :
ecolemusique@mairiedechatel.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique créée en 1982 est ouverte aux enfants à partir de 5 ans, ainsi qu'aux adultes débutants ou confirmés.

Aujourd'hui, nous comptons 71 élèves répartis dans différentes classes :

- 1) **Cours collectifs d'éveil musical** pour les enfants de 5 et 6 ans avec une approche ludique de la musique par le biais de chants et de jeux rythmiques et mélodiques.
- 2) **Cours collectifs de formation musicale** (solfège) pour tous à partir de 7 ans.
- 3) **Cours individuels d'instruments** répartis en plusieurs classes :
 - BOIS : flûte, clarinette, saxophone
 - CUIVRES : trompette, trombone, euphonium
 - BATTERIE, PERCUSSIONS.
- 4) Depuis 6 ans, **ouverture d'un département « Musiques Actuelles »**, avec des cours de guitare, de chant et de piano. Ce sont des cours collectifs basés sur l'accompagnement d'œuvres modernes.



L'école est installée dans un bâtiment municipal « La Musardière » tout-à-fait adapté à l'enseignement artistique, avec des salles de cours et un auditorium pourvu de gradins. Elle est sous l'autorité du maire et de son conseil municipal.

L'école de musique adhère à la Confédération Musicale de France (CMF) pour le suivi pédagogique et pour l'organisation des examens annuels. Chaque année, les élèves se produisent lors de 2 auditions publiques au mois de décembre et juin.

Au bout de 4 ans de formation instrumentale et après obtention du diplôme de fin de premier cycle d'instrument, les élèves intègrent les rangs de l'harmonie, l'Echo Alpin, pour concrétiser l'apprentissage individuel en faisant une pratique collective.

L'équipe pédagogique est composée de 6 personnes :

- Alice Vincent, professeur de flûte et formation musicale
- Emelyne Cefai, professeur de chant, d'éveil musical et de formation musicale
- Stella Capliez, professeur de saxophone et de formation musicale
- Benjamin Vuadens, professeur de cuivres
- Jérémie Courtois, professeur de batterie, guitare et formation musicale
- Patrick Jacquier, professeur de batterie, piano, guitare.

Depuis 3 ans, un orchestre d'élèves a été créé et est dirigé par Jérémie Courtois.

Il existe également depuis 2 ans, un atelier « Musique de chambre » afin de permettre une transversalité entre les différentes classes d'instruments.

Nous proposons aussi une intervention scolaire hebdomadaire sur les écoles de Châtel et La Chapelle d'Abondance.

PROJETS

- Création d'un chœur d'enfants (à voir avec l'intercommunalité).
- Création d'un atelier pour les enfants DYS : volonté de proposer un enseignement artistique à d'autres publics.
- Création d'un atelier « violon ».
- Ouverture d'une classe de guitare basse pour compléter le département Musiques Actuelles.
- Finalisation du projet d'établissement.

ACTIONS MENEES

- Concert autour des musiques de Disney avec la participation de tous les élèves de l'école de musique, de l'orchestre d'harmonie, de l'orchestre d'élèves et de l'école primaire de Châtel en décembre 2021.



- Concert sur les années Michel Berger (reprise et arrangement de morceaux de France Gall, Véronique Sanson et Michel Berger) avec la participation des classes de formation musicale et les orchestres d'harmonie de Châtel et Lugrin. 2 productions publiques avec moyens techniques son et lumière en mai et juin 2022.

PROGRAMMATION PRÉVUE

- Auditions de classes juin 2023.
- Examens formations instrumentale et musicale en mai 2023.
- Concert chœur d'enfants des écoles primaires de Châtel et La Chapelle en juin 2023.
- Résidence des classes de trombone et tuba du conservatoire national supérieur de musique de Paris avec concert final en mars 2023.
- Master-class clarinette avec concert de l'ensemble de clarinettes du CRC d'Evian et un clarinettiste professionnel en mars 2023.
- Intervention scolaire puis concert gratuit par un quatuor de trombones professionnel en avril 2023.

- Projets intercommunaux : examens mutualisés en fin de cycle 1 FM et création d'un orchestre de percussion intercommunal (3 concerts sur tout le territoire), formation.

Les tarifs sont à consulter sur le site de la mairie, mais en résumé il faut compter 80 € pour la formation musicale (tarif intercommunal), et entre 200 et 250 € pour la formation instrumentale. Le tarif des ateliers s'élève à 120 €. Pas de quotient familial mis-en-place, mais possibilité de règlement en 3 fois.

Les inscriptions s'effectuent auprès du directeur de l'école de musique après une possible pré-inscription en ligne via le site internet de la mairie.

Deux permanences d'inscription sont programmées dans la dernière semaine de juin et la première de septembre.

L'école de musique adhère au schéma départemental des enseignements artistiques, et également au schéma intercommunal.

Le but est de pérenniser l'enseignement artistique au sein de l'école en proposant une offre pédagogique de qualité afin de maintenir, voire d'augmenter l'effectif global, de poursuivre son partenariat avec l'Education nationale par le biais des interventions scolaires, de continuer à monter des projets avec les orchestres amateurs locaux, et de rayonner sur tout le territoire.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

- Patrick JACQUIER (directeur)
06 08 86 49 56
- Mairie 04 50 73 23 98 (Françoise FAVRE)

100 ans du carillon

Eglise Saint-Laurent

En 2008, l'église de Châtel fêtait son centenaire. Le Dr Eric Dresco avait retracé la genèse de monument tutélaire du village, à travers le livre « Châtel - l'église Saint-Laurent ».

Cette année, c'est un autre centenaire que nous célébrons : celui du carillon abrité dans le clocher. En 1922, la fonderie Paccard conçut un carillon de 6 cloches. Pour ce faire, près de 2,7 tonnes de métal donnèrent naissance à 4 jeunes cloches, qui furent associées à deux consœurs plus anciennes :

- Une cloche dédiée à Saint-Laurent et à la Sainte-Vierge, fondue en 1802 par la famille Dreffet
- Une cloche baptisée Marie-Claudine, fondue en 1828 par Baudy.

En 1922, la première des cloches châtelaines à sortir des fours Paccard fut aussi la plus imposante, avec 1 544 kilos et un diamètre de plus d'1 m 30. Le village avait décidé de

faire de cette cloche un monument aux morts de la Première Guerre Mondiale : elle porte une prière poignante à Sainte-Jeanne-d'Arc, à la mémoire des « rudes montagnards qui sauvèrent la France ».

La seconde cloche née en 1922 fut consacrée à Saint-Laurent. Fruit de la fusion de 679 kilos de métal, elle aussi reste fort imposante, et porte quant à elle une prière pour les sépultures.

Vinrent ensuite les deux cloches cadettes : la Marie, de 242,5 kilos, et la Jeanne-Françoise, de 193 kilos, dont le nom fait écho à Saint-François-de-Sales et Sainte-Jeanne-de-Chantal.

Ces 6 cloches furent savamment agencées et accordées par la fonderie Paccard, qui déjà à l'époque faisait montre d'un savoir-faire éprouvé depuis plusieurs générations. Et depuis toutes ces décennies, des générations de Châtellans sont rassemblées, infor-

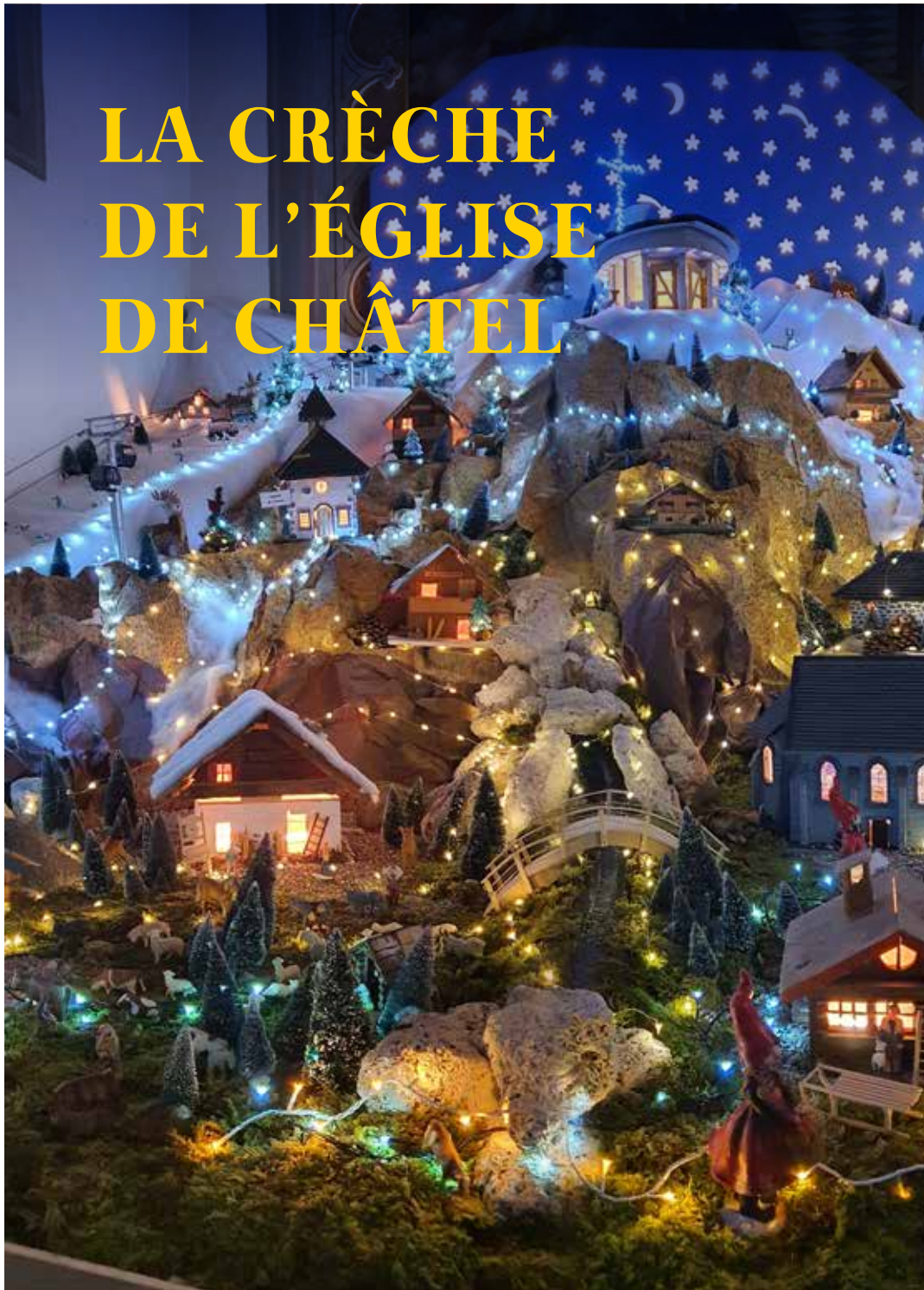
mées, alertées par la sonnerie de ce carillon qui fait le paysage sonore de notre communauté.

Et pour conclure sur ce centenaire du carillon de l'église, rappelons qu'il y a tout juste 20 ans, ce modeste carillon était complété de 7 nouvelles cloches, une nouvelle fois fondues par la famille Paccard. C'est ce bel ensemble aujourd'hui qui, dissimulé à l'ombre des abat-sons du clocher, rythme inlassablement les vies et les journées des Châtellans.





LA CRÈCHE DE L'ÉGLISE DE CHÂTEL



Gilles Cornu
et Bernard Lacroix

INTERVIEW

Bernard LACROIX à l'origine de la création

Avec une crèche aussi féérique, la commune a voulu rendre hommage au travail et à la passion de son créateur : Bernard LACROIX.

Nous profitons de cette tribune pour remercier aussi M. Gilles CORNU qui a œuvré auprès de Bernard LACROIX en 2022.

« Il y a plus de 30 ans, je me suis intéressé à la construction d'une crèche à l'Eglise.

J'ai commencé avec Lionel CRÉPY. Au début nous la montions en une soirée !

Après deux années, je me suis retrouvé seul, le montage n'étant plus compatible avec le travail des uns et des autres.

J'ai commencé à l'agrandir

chaque année car cela me plaisait beaucoup !

En 2007, j'ai fabriqué la Chapelle de Plaine-Dranse – en 2018 La Chapelle de Vannes.

Puis en 2020, je me suis attaqué à l'Eglise de Châtel. J'y ai passé env. 328 heures n'étant pas un spécialiste en la matière !

En 2021, avec Jacky RUBIN nous avons mis 6 jours pour mettre en place la crèche.

Dans cette crèche, j'ai voulu représenter en premier « la venue de Jésus » puis la vie de Châtel avec ses fermes et ses animaux sans oublier la station de ski et ses remontées mécaniques !

Cette crèche attire de plus en plus de monde chaque année et

me procure du bonheur quand je vois la magie dans les yeux des enfants.

Un cahier d'une quarantaine de pages a été rempli par les visiteurs ! ».



CÉRÉMONIE DU 17 SEPTEMBRE 2021 À PLAINE-DRANSE

Le 17 septembre 2021, une cérémonie a eu lieu à Plaine-Dranse, conjointement avec la SAEM SPORTS ET TOURISME, afin de mettre à l'honneur des agents ayant fait valoir leurs droits à la retraite au cours des années 2020 et 2021, ainsi que les agents médaillés, récompensés pour leur ancienneté au service de la collectivité.

Pour la Commune, les agents suivants ont reçu une médaille :

Or pour 35 ans de services, décernée à :

- **Odile CURDY**,
entrée au service de la Commune le 26 octobre 1982, qui a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} janvier 2021.
- **Gilles GALLAY**,
entré en fonctions le 26 décembre 1983, en activité au service menuiserie.

Vermeil, pour 30 ans de services, décernée à :

- **Bruno HERMAN**,
entré au service de la ville de Thonon-les-Bains le 1^{er} janvier 1985, en fonction à Châtel depuis le 6 mars 2012 en qualité de Directeur des Services Techniques.

- **Stéphane VERNAZ-PETIT-CLAUDE**,
entré en fonctions le 16 juillet 1990, actuellement chef du service Voirie.
- **Yves ROSSET-MUTILLOD**,
entré au service de la ville de Thonon-les-Bains du 1^{er} septembre 1985 au 31 mars 1988, recruté au service de la Commune de Châtel depuis le 1^{er} avril 1994 en qualité de chef de service espaces verts.

Argent, pour 20 ans de services, décernée à :

- **Adèle ARVIS**,
entrée dans la fonction publique territoriale depuis le 16 août 2000, d'abord au service de la ville de Saint-Paul de Vence, puis de la ville de Villeneuve-Loubet, recrutée au service de la Commune de Châtel depuis le 1^{er} octobre 2008 en qualité de directrice générale des services.

- **Stéphane CONDEVAUX**,
entré en fonctions le 1^{er} janvier 2002, actuellement responsable du service urbanisme, assurant également les fonctions de directeur adjoint.
- **Nathalie VUARAND**,
entrée au service de la garderie « Les Mouflets » le 8 janvier 1996, structure reprise en gestion directe par la Commune de Châtel le 1^{er} janvier 2017.

Les agents communaux retraités, célébrés lors de cette cérémonie sont : Mme Odile CURDY, Mme Adeline DUMONT, M. François TOCHET et Mr Didier MOUSTY.



M. le Maire entouré des récipiendaires de la Mairie de Châtel et de la SAEM Sports et Tourisme



Gilles GALLAY



Odile CURDY



Stéphane CONDEVAUX



Bruno HERMAN



François TOCHET



Yves ROSSET



Stéphane VERNAZ



Adeline DUMONT



Adèle ARVIS



CÉRÉMONIE DU 14 SEPTEMBRE 2022



Le 14 septembre 2022, une cérémonie a eu lieu au Centre Technique Municipal de Châtel, conjointement avec la SAEM, Val Media, Châtel Tourisme et Châtel réservation, afin de mettre à l'honneur des agents ayant fait valoir leurs droits à la retraite au cours des années 2021 et 2022, ainsi que les agents médaillés récompensés pour leur ancienneté au service de la collectivité. Cette année, Monsieur le Maire a souhaité présenter les nouveaux agents issus de ces différentes filiales.

COMMUNE

Départ à la retraite 2022

Récapitulatif des 5 agents
(4 hommes – 1 femme)

• Gilles GALLAY

Entré dans la collectivité en décembre 1983 pour commencer en tant que agent « camion poubelle » ensuite menuisier et ensuite responsable du service.
Grade actuel : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe
Service : Technique
Fonction : Responsable service des Bâtiments
Total années de service : 39 ans



• Paul-Pascal DELEURENCE

Entré dans la collectivité en décembre 2006.
Grade actuel : Adjoint administratif principal 2^e classe
Service : Police Municipale
Fonction : Agent de surveillance de la voie publique
Total années de service : 16 ans

• Bruno HERMAN

Entré dans la collectivité en mars 2012.
Grade actuel : Ingénieur principal
Service : Technique
Fonction : Directeur des Services Techniques
Total années de service : 10 ans



• Yves ROSSET-MUTILLOD

Entré dans la collectivité en avril 1994.
Grade actuel : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe
Service : Technique
Fonction : Responsable Espaces Verts
Total années de service : 28 ans

• Jacqueline BENAND

Entrée dans la collectivité en août 1984 en tant que Dactylographe.
De 1986 à 1989 : agent de bureau
En 1989 réussite au concours d'Agent Technique qualifié
En 2009 promotion interne en qualité de Rédacteur principal
En 2016 promotion interne en qualité d'attaché
Grade actuel : Attaché Territorial
Service : Ressources Humaines
Fonction : Responsable Ressources Humaines
Total années de service : 38 ans.



Yves ROSSET-MUTILLOD
et Pascal DELEURENCE

CHATEL RESERVATION

• **Magali GALLAY**

Office du tourisme :
entrée le 12/11/1991
au service réservation de l'OT.
Châtel Réservation : depuis la
création le 01/01/2000 - Agent de
réservation en charge notamment
des relations et réservations T.O. et
des relations avec les propriétaires.

• **Sylvie BURNET**

Office de tourisme :
entrée le 01/07/1988
Service comptabilité
Service réservation de l'OT
Caisse RM de l'OT
Châtel Réservation :
depuis la création le 01/01/2000.



Médaille 2022

• **Jacqueline BENAND**

Entrée dans la collectivité
en août 1984.
Grade actuel : Attaché Territorial
Service : Ressources Humaines
Fonction : Responsable
Ressources Humaines
Total années de service : 38 ans



Jacqueline BENAND, Bruno HERMAN, Gilles GALLAY, Pascal DELEURENCE

SAEM

Retraités

• **Guy LOLLIOZ**

Date d'entrée 11/02/1979

Retraite prise le 01/06/2022

Il a occupé les emplois suivants : aide perchman, perchman, maintenance été hiver tout en étant chauffeur l'hiver, puis responsable damage secteur Super Châtel.

Il a travaillé avec Jean-Pierre BETEILLE, Pascal BEL, Patrick PASINI, Jean-Louis TUAILLON et Jeannot.

Départ en retraite : 01/06/2022

Anecdotes qu'il avait écrit à l'époque :

« Dans les années 80, pour conserver la neige au maximum, Monsieur J.P. Beteille et moi allions damer la neige à skis sur le Crêt, le chemin n'existait pas à l'époque ».

« En ouvrant le chemin du Corbeau, je me suis fait prendre par l'avalanche. Bloqué à l'intérieur de la cabine (420) j'ai appelé Francis Cruz qui m'a sorti. Là j'ai appelé ma mère, j'ai eu la peur de ma vie. C'était à 2h12 en janvier 1994 ».

Son surnom de Moustik vient du fait qu'il a travaillé très jeune à Super où il était plongeur à l'escale blanche. Le chef cuisto de l'époque avait dit qu'il était petit à côté des grosses casseroles qu'il lavait, « on dirait un moustique ! ».



• **Bertrand VOGT-SCHILB**

Date d'entrée 14/12/2007

Retraite prise le 01/05/2022

Pisteuse-secouriste 2° degré.

A travaillé sur tous les secteurs des pistes, mais principalement sur le secteur de Super Châtel.

Bertrand a toujours fait preuve de bonne humeur, d'investissement et d'engagement pour sa fonction et l'entreprise.

• **Sylvie NICOT – SERA ABSENTE**

Date d'entrée 07/01/2009

Retraite prise le 01/05/2021 mais a travaillé l'hiver 2021/2022.

Conducteur TK sur Super Châtel / TK Poussin-poussinet-télécorde.

Elle a également été élue au comité d'entreprise.

Médailles

Argent

• **Jérôme BARBIER**

Entrée : 29/12/2001

Travaille au service des RM été et hiver sur le secteur Super Châtel (Morclan)



• **Anthony BOCHATON**

Entrée : 29/06/2001

A travaillé pendant de nombreuses années au service des RM en tant que saisonnier été et hiver. Il a été embauché en CDI le 13/06/2019 secteur Linga.

Depuis l'hiver 2020/2021, Anthony a été nommé chef de secteur sur les TK de Super Châtel/plateau suisse.

Vermeil

• **Martial DAVID**

Entrée : 23/12/1990

Travaille au service des RM en tant que saisonnier les hivers à l'Echo Alpin.



Or

• **Christophe CORTAT**

Entrée : 01/06/2005

En CDI à la menuiserie devenu le service dédié aux bâtiments de l'entreprise.



De G à D : MAXIT Monique, ROQUIGNY Catherine, BUTTOUDIN Jérôme et MARCHAND Franck, adjoints
THOULE Ludovic et BRESSOUD Ombeline, Conseillers Municipaux

• **Patricia CREPY**

Entrée : 01/09/1986 à la mairie de Châtel, puis à la SAEM début 1997. Aujourd'hui responsable des ventes depuis de nombreuses années. Elle gère l'ensemble des points de vente de la station.



• **Michel GIRARD**

Entrée : 17/11/1980 à la mairie de Châtel, puis à la SAEM en 1989. A occupé la fonction de pisteur-secouriste, chef des pistes du Linga, puis de directeur commercial/communication. Est en charge du développement commercial de la SAEM et du contrôle des titres de transport de la clientèle.



Grand or

• **Albert VULLIEZ**

Entrée : 08/09/81 à la mairie de Châtel, puis à la SAEM en 97. Occupe le poste de responsable maintenance de l'ensemble des remontées mécaniques de la station.



Nouveaux embauchés

• **Marjorie COFFY**

Date d'entrée : 02/11/2021 au poste d'assistante comptable/direction. Remplace Marine BARON. Native de la vallée et après plusieurs expériences professionnelles en hotellerie, secrétariat ou vente, Marjorie a intégré l'équipe comptabilité de la SAEM.

• **Jean-Albert DEAGE**

Date d'entrée : 20/09/2021 au poste de technicien maintenance. Remplace Fabrice PINTO. Après l'obtention d'un diplôme BTS électrotechnique, Jean-Albert a d'abord travaillé dans l'entreprise industrielle Actini jusqu'en 2018, puis a découvert le domaine des remontées mécanique grâce à l'entreprise jacquard électromécanique basée à Vuiz-en-sallaz où il a travaillé de 2018 à 2020. En 2021 il a effectué une courte expérience à la SETT de Torgon avant de rentrer à la SAEM en septembre passé.

• **Jean-Philippe DHABERE**

Date d'entrée : 05/10/2020 au poste de Directeur Exploitation/services techniques. Remplace André DAVID. Jean-Philippe DHABERE a 46 ans est originaire d'Abondance. Son expérience professionnelle est exclusivement dédiée au secteur des domaines skiables. Il a débuté au sein d'une entreprise spécialisée dans la conception et la réalisation d'installations de neige de culture basée à Montmélian (73) dans laquelle il a évolué sur des postes de technicien, puis responsable du service après ventes et ingénieur travaux durant 12 années. Il a ensuite rejoint le domaine skiable de Praz de Lys - Sommand où il avait la responsabilité de l'exploitation des remontées mécaniques, puis la direction générale déléguée du domaine skiable qui emploie 125 personnes en période hivernale.

• **Jean-Christophe POTHIN**

Date d'entrée : 18/07/2022 au poste de Technicien QSE. Remplace Alexia CRETON.

Jean-Christophe a débuté en tant qu'apprenti HSE (Hygiène Sécurité Environnement) au sein de General Electric dans le Business Unit « Power Service » (Maintenance des Alternateurs et Turbines dans les centrales de production d'électricité).

Il a obtenu un Master Professionnel Qualité Sécurité Environnement.

Diplômé au niveau bac + 5, en septembre 2019, il a été embauché au sein de General Electric en tant qu'Ingénieur HSE pour finir Responsable HSE en juillet 2022.

Adeptes de la montagne, il était à la recherche d'un nouvel emploi situé dans les Alpes afin de concilier travail et passions.

• **Nicolas STELLITTANO**

Date d'entrée : 14/03/2022 au poste de Responsable informatique.

Remplace Philippe REAUME.

Nicolas a suivi durant ces 30 dernières années un parcours professionnel axé sur les activités informatiques de production, d'intégration et de gestion de projet. Apportant ainsi son expertise au milieu de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans le cadre des fonctions de responsable infrastructure systèmes et réseaux et de responsable informatique pour l'Université d'Evry et pour le Genopole à Evry (91). Après avoir été séduit par la région, Nicolas a fait le choix de venir s'installer dans nos montagnes.

• **Rémi VUARAND**

Date d'entrée : 13/09/2021 au poste de Chef maintenance/adjoint direction. Création de Poste.

Rémi a débuté son parcours professionnel au sein de la société SAEM sport et tourisme à l'automne 1997 à la suite d'un stage de troisième sur la découverte de l'entreprise. C'est à cette époque que l'environnement du métier dans le domaine de la remontée mécanique l'a passionné. Il a ainsi décidé de poursuivre ses études et sa trajectoire dans le milieu de la montagne.

De 1998 à 2002 il a ainsi travaillé

VIE DES SERVICES COMMUNAUX

à la SAEM au sein du service exploitation et maintenance durant les vacances scolaires et les week-ends d'exploitation.

De 2002 jusqu'en 2004 Il a travaillé au sein des sociétés SOTEB (Études, installation et maintenance d'automatismes et équipements électriques) et CPC LEMAN (imprimerie), puis de 2005 à 2021 il a intégré le groupe POMA au sein de la société SEMER car le milieu des remontées mécaniques lui manquait.

Il a débuté en tant de chef de chantier en France et à l'internationale jusqu'en 2017 lui permettant de découvrir plusieurs continents et pays.

De 2017 à 2021 il a évolué sur la responsabilité en organisation bicéphale des travaux extérieurs de la société SEMER en France et sur les continents (Afrique, Amérique du Sud et Europe).

• **Cynthia WATTIEZ**

Date d'entrée : 27/09/2021 au poste d'assistante RH.

Remplace Cyrielle REMY.

Après avoir occupé les postes d'hotesse de vente puis d'agent RM sur les stations de la Chapelle et de Torgon, Cynthia a intégré le service RH de Châtel en septembre 2021.



DISPOSITIF « VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ADMINISTRATION »

La commune a choisi de proposer en 2021, 2 postes de 18 mois pour permettre à des jeunes diplômés de faire leur première expérience professionnelle en collectivité.



Blandine GRAND

Titulaire d'un master 2 « Droit des collectivités territoriales, option droit de la montagne », en qualité de chargée de projets structurants et intercommunalité, qui assurera notamment :

- Une veille des dispositifs financiers disponibles pour les projets structurants de la Commune.
- Une médiation intercommunalité / Commune sur tous les projets structurants impactant les administrés Châtellans.
- La gestion des contentieux d'urbanisme en lien avec le DGA.



Camille BIROLINI

Titulaire d'un diplôme de l'école sup'écologique (BAC +5) « experte en transition écologique, solidaire et démocratique, spécialité Ecologie territoriale et développement local », en qualité de chargée de mission pour le développement d'une stratégie environnementale, qui assurera les missions suivantes :

- Participation à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la Commune en matière d'environnement et de développement durable,
- La coordination et le pilotage des actions des différents acteurs et socio-professionnels de la station en matière de développement durable,
- La médiation environnementale à travers la création d'ateliers et d'actions innovantes dans le domaine de l'environnement.

**Leur contrat se termine le 4 mai 2023 et nous leur souhaitons un plein épanouissement dans leur vie professionnelle future.
Merci pour votre investissement au sein de nos services.**

ARRIVÉES

• **Elodie DE BAETS**,
Infirmière-puéricultrice assurant les fonctions de directrice du multi-accueil « Les Mouflets », depuis le 28 juin 2021. 18 ans d'expérience au CHU d'Angers, au service réanimation et médecine néonatale.



• **Annie ADAM**,
titulaire du DE d'Educatrice de Jeunes Enfants, elle exerce les fonctions d'auxiliaire de puériculture depuis le 1^{er} juillet 2021 à la garderie « Les Mouflets », en remplacement de Audrey LE-COCQ.

• **Lucie GRILLET-AUBERT**
Agent d'entretien espaces verts



• **Morgane DUREPAIRE et Olivier MASSON**, opérateurs polyvalents de cinéma, recrutés en juin 2021, dans le cadre de la reprise en régie directe des cinémas de Châtel.

• **Margaux TRINCAT**
Agente d'accueil et de médiation Service culture et patrimoine



• **Sandrine TENINGE**,
annualisée sur un poste d'auxiliaire de puériculture depuis le 1^{er} décembre 2021, après plusieurs saisons d'été et d'hiver effectuées au sein de la garderie « Les Mouflets ».



• **Béatrice GARDIEN**
Agent d'accueil



• **Eva DROUET**, agent polyvalent aux services techniques et en renfort au service de Police municipale à compter du 13 décembre 2021, recrutée sur un poste permanent après 3 saisons d'été effectuées aux espaces verts.

• **Camille KERREST**
Chargée de communication écrite

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Depuis la rentrée 2021, la Commune de Châtel, soucieuse d'offrir à des jeunes de la commune et des environs, l'opportunité d'accéder à une formation diplômante par le biais d'un contrat d'apprentissage, et leur permettre d'acquérir une première expérience professionnelle, accueille plusieurs apprentis au sein de ses équipes ...

• **Léa DAVID**, qui prépare le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture auprès de la MFR Le Villaret à Thônnes. Elle est affectée auprès de la structure multi-accueil « Les Mouflets » depuis le 1^{er} septembre 2021, jusqu'au 15 mars 2023.

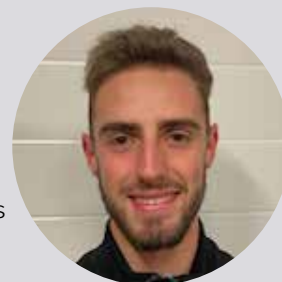
• **Camille BERNAZ**, qui prépare un Bachelor auprès de l'IPAC Grand Genève à REIGNER, est affectée au service Ressources humaines depuis le 24 septembre 2021 jusqu'au 30 juin 2022.

• **Erika BENAND**,
assistante comptable



*De gauche à droite :
Emilie RUBIN,
assistante ressources humaines,
Jacqueline BENAND,
responsable ressources humaines
et Camille BERNAZ*

• **Emile BOUTET**
Apprenti aux services espaces verts

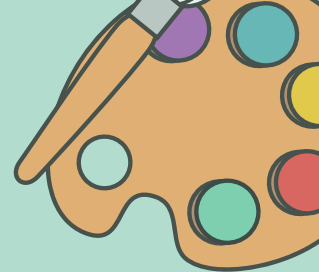


• **Noah CARTAILLER**
Apprenti mécanicien



• **Zoé GILLAND**
Apprentie RH





**Inscrivez-vous
au BAFA* !**

DEVEENEZ ANIMATEUR

L'animation vous intéresse ? Dès
16 ans, obtenez le BAFA et
devenez animateur en centres de
loisirs ou colonies de vacances !

La mairie de Châtel finance le BAFA
pour les jeunes de 16 à 25 ans !
Pour plus de renseignements :
mairie@mairiedechatel.fr



VIE DES SERVICES COMMUNAUX

- **Angélique DECONCHE** arrivée en tant qu'assistante ressources humaines.

Après un BAC PRO secrétariat et un BTS assistante de Direction, en alternance aux Eaux d'Evian, j'ai travaillé dans l'immobilier (location saisonnière) puis j'ai intégré en janvier 2013 les remontées mécaniques à La Chapelle d'Abondance.

Mon poste ayant évolué et s'étant éloigné de mon domaine de prédilection à savoir les ressources humaines j'ai fait le choix de postuler à La Mairie de Châtel pour le poste d'Assistante RH.

- **Clara CHAMPBENOIT** arrivée apprentie de la commande publique : maître d'apprentissage Mme Arvis Adèle DGS.

Originaire de la région bordelaise, je me suis établie à Chambéry l'année dernière pour poursuivre des études qui me tiennent à cœur et me rapprocher d'un territoire que j'affectionne particulièrement. J'ai ainsi intégré le Master de Droit Public – Métiers du droit et du développement durable de la Montagne, formation ayant pour avantage d'être en apprentissage, alliant ainsi la théorie et la pratique. Ce diplôme vise à permettre aux étudiants de pouvoir répondre aux problé-

matiques actuelles auxquelles nous devons faire face, notamment concernant l'adaptation et la modernisation des territoires de montagne face au dérèglement climatique. J'ai pour cela eu la chance d'intégrer le poste de gestionnaire de la commande publique auprès de la commune de Châtel, par laquelle je serais formée durant 1 an. Cette année s'annonce donc prometteuse pour moi, tant sur le plan professionnel que personnel.

- **Manuela COTTALORDA** départ pour reprendre ses études : objectif avocate.

Après presque deux années à occuper le poste de Respon-

sable de la commande publique, je quitte mes fonctions pour un autre projet professionnel.

Cette expérience fût particulièrement enrichissante, j'ai pu développer un certain nombre de compétences transversales. J'ai pris beaucoup de plaisir à travailler au sein d'une équipe dynamique et volontaire, au cœur d'un paradis naturel, où la pratique de mes passions était à portée de main.

À présent, je souhaite revenir à l'essence même de ma formation de juriste et devenir avocate, spécialisé en droit social. Je passerai le CRFPA 2023.



Au 1^{er} plan de gauche à droite : DECONCHE Angélique et COTTALORDA Manuela
au second plan de gauche à droite : RUBIN Emilie, responsable du service RH
et CHAMPBENOIT Clara

Odette Girardoz



Odette Girardoz née Frossard voit le jour à Thonon-les-Bains en 1938, et commence à travailler dès l'âge de 15 ans à l'usine de pâtes Capitan. Elle fait également des extras comme serveuse dans les hôtels. Elle part pour une saison à Châtel pour se changer les idées suite au décès prématuré de sa maman, malade. Elle y restera toute sa vie, en se mariant avec son "Loulou". Puis elle reprendra le bureau de tabac de ses beaux-parents qu'elle tiendra pendant 38 ans. « Odette Girardoz est une figure de Châtel qui a vu passer des centaines

de milliers de personnes dans son commerce. Elle aimait la convivialité et on le ressentait par sa façon d'apprécier l'humour », confie Nicolas Rubin, maire de Châtel.

Attachante, directe, souriante, Odette aimait également la musette et les valse, l'annuel voyage de la fête des mères organisé par la commune ou encore les journées au sein du club des aînés qu'elle avait présidé.

Odette Girardoz prendra une retraite bien méritée en retournant vivre à Thonon avec son mari et laissera la gestion du tabac à sa fille Caroline, tout en restant entourée de ses petits-enfants et proches de Châtel, en s'y rendant encore souvent. « Sans filtre dans ses paroles et dans l'amour qu'elle donnait, Mamie se plaisait à dire qu'elle était

heureuse telle qu'elle était et que, pour rien au monde, elle ne désirait changer », comme le dit Grégory, un de ses petits-enfants.

Concilier travail, vie de famille et vie sociale avec toujours une petite touche d'humour, était inné pour cette femme qui est toujours restée à la page. « Elle a connu la presse papier mais s'était entièrement familiarisée avec les réseaux sociaux où elle likait et commentait mes posts par exemple, toujours avec un message agréable. On ne connaît pas beaucoup d'Odette dans une vie, mais s'il y en a bien une qu'il ne fallait pas louper, c'était elle », commente Monsieur le maire.

Les obsèques d'Odette Girardoz ont eu lieu mardi 24 janvier en l'église de Châtel.



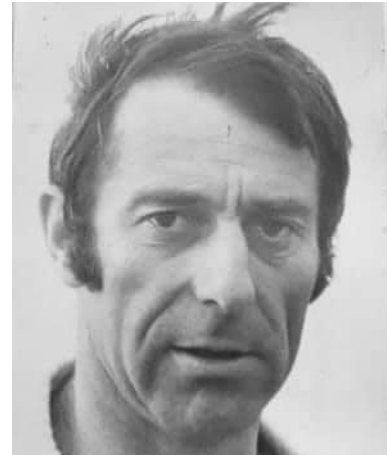
Jean Layat

Les enfants de Châtel d'un âge compatible avec la période d'enseignement de Jean, se souviennent d'un instituteur et directeur d'école qui a servi l'éducation nationale durant 24 ans dans son village d'adoption !

« Jean LAYAT était un "instit" exigeant qui voulait que ses classes réussissent. Avec son regard autoritaire et sa pédagogie bien trempée, il avait en lui une espèce de magie, celle capable d'expliquer, d'éduquer, de rappeler ce que devait être le respect, la politesse, l'éducation. Son rôle d'instituteur, il le portait avec passion. Avec son épouse Paule, elle aussi institutrice et qui avait une grande classe à l'égard des élèves, ils faisaient le binôme parfait. Jean, lui, expliquait l'autorité, quand elle, donnait des images pour adoucir l'instant et féliciter la réussite » dira

Nicolas RUBIN qui fut élève de Jean et de son épouse Paule.

24 années passées dans notre village auront laissé des traces, de belles traces pour celui qui fut aussi président du Ski Club de Châtel. Son implication allait au-delà de son métier et de ses fonctions. *« Avec lui ça marchait à la règle et son modèle d'éducation nous a servi à bien comprendre le respect et l'autorité en complément de ce qui nous était éduqué à la maison. Après Châtel, Paule et Jean sont partis en Guadeloupe pour terminer leur carrière. Chaleureusement*



remerciés à l'époque par Mme la Présidente de l'Association des Parents d'élèves, Odette GIRARDOZ. Un beau parcours en commun... qui se sépare aujourd'hui. »

Jean LAYAT s'est éteint le 7 juillet 2021.

A son épouse, ses enfants, petits-enfants et à toute la famille, la commune de Châtel adresse ses sincères condoléances et ses remerciements pour toutes ces années au service de l'éducation et de la vie associative de notre village. Merci Jean !

VINZIER/CHÂTEL

Daniel SANDRA : 15 septembre 2021

Daniel SANDRA est né le 29 mai 1947 à Grenoble. Il a effectué sa carrière professionnelle entre les Mairies de Thonon-les-Bains et Châtel où il fut secrétaire général de la commune sous les mandats d'André CRÉPY, Philippe THOULE et Nicolas RUBIN.

Il participa aussi à la création des syndicats intercommunaux de la Vallée d'Abondance.

Avec son épouse, ils ont parcouru des milliers de km à moto, passion qu'ils partageaient tous les 2.

Ce passionné de bricolage, de danse country, de vélo, de rando en montagne, de ski de rando, de chant et d'harmonica était titulaire des médailles de reconnaissance départementale et communale échelons « argent » et « vermeil ».



Théa LE GOFF



Karen TOCHET

Marcel
DAVID-ROGEATValentine
MYOTTE-DUQUET

Julia BOULENS



Sacha ARVIS-MAXIT



Célestin PHILIPPINE



Azélie VUARAND

LES PETITS NOUVEAUX

2022

Julia BOULENS	2 mars
Marcel DAVID-ROGEAT	7 mars
Mia FAVIER.....	21 avril
Ines DAVID-CRUZ	6 mai
Sacha ARVIS-MAXIT	16 mai
Azélie VUARAND.....	4 juin
Amicia MACCHI	21 août
Valentine MYOTTE-DUQUET	3 septembre
Célestin PHILIPPINE	22 novembre

2021

Malo REVELLE	15 avril
Tanya VUARAND	10 septembre
Livio BETTEGA	30 octobre
Théa LE GOFF	6 novembre
Léane ARKIPOFF MARCHAND	16 novembre
Elio COTONNEC BONNAVAL.....	21 novembre
Karen TOCHET	25 décembre

LES DISPARUS

2023

Simone VUARAND.....	3 janvier
Odette GIRARDOZ.....	16 janvier
Gabrielle HOEDTS.....	26 janvier

2022

François PETIT-JEAN	18 janvier
Joseph MARCHAND.....	18 janvier
Laurent BARABINOT.....	29 janvier
Jacques HEUDE	6 mars
Jeremy GORDON	5 mai
Maurice TRANCHANT	22 juin
Anne, Cornelis DE HEER.....	4 juillet
Yan CASTRES	14 juillet

François VUARAND	8 août
Marie Madeleine VUARAND	20 août
Maurice NEUVECELLE	21 août
Michel TRINCAZ	30 août
Xavier DUJONCQUOY	18 décembre
Denis TAILLEFUMIER	28 décembre

2021

Yves PIERI.....	24 mars
André RUBIN.....	8 avril
Alain RUBIN.....	10 avril
Leeroy VERDEGEM.....	30 mai
Ngoc, Thanh TRAN.....	2 août
Ambroise VUARAND.....	9 décembre



LES MARIÉS

2022

- Maxime BONNET et Perrine MACCHI, le 18 juin
- Pierre HAXAIRE et Peggy RITTER, le 25 juin
- Roger RUBIN et Jocelyne CLERMONT, le 25 juin
- Edouard RUBIN et Aurélie BETEMPS le 24 septembre
- Meganne BERGER et Yannick BOVARD le 8 octobre

2021

- Jérémie MELIS et Marie MOLLARD, le 10 avril
- Patrice FRANC et Corinne CUNIERE, le 3 mai
- Jean-Philippe CLEMENT et Marion DAVID-ROGEAT le 15 mai
- Emmanuel DAVID-ROGEAT et Caroline QUINIOU le 15 mai
- Simon VANDIERENDONCK et Marie CREPY-MARGLAIS le 12 juin

- Vincent GALLIER et Sarah MAXIT le 26 septembre
- Hervé LECHAT et Laurence HAMMOU le 22 octobre
- Dominique ZANCANARO et Cécile GRILLET-MUNIER le 15 décembre



Pierre HAXAIRE et Peggy RITTER



Edouard RUBIN et Aurélie BETEMPS



Yannick BOVARD et Meganne BERGER



*Simon VANDIERENDONCK
et Marie CREPY-MARGLAIS*



*Jean-Philippe CLEMENT
et Marion DAVID-ROGEAT*



*Maxime BONNET
et Perrine MACCHI*



Sarah MAXIT et Vincent GALLIER



Marie MOLLARD et Jérémie MELIS



Corinne CUNIERE et Patrice FRANC



MÉMO

SAMU	15
Appel d'urgence Européen	112
Police	17
Pompiers	18
Centre anti-poison (Lyon)	04 72 11 69 11
Gendarmerie d'Abondance	04 50 73 01 02
Gendarmerie s/ Châtel (Hiver)	17
Trésorerie d'Évian	04 50 83 11 70
EDF (sécurité dépannage)	0 810 33 474

Médecins :

Dr Dresco	04 50 73 30 00
Cabinet médical de Châtel	04 50 81 92 53
accès PMR / parking gratuit / RDV sur doctolib.fr	
Cabinet infirmier.....	04 50 73 08 36
Pharmacie	04 50 73 20 03

Châtel Tourisme	04 50 73 22 44
SAEM "Sports et Tourisme"	04 50 73 34 24
Bibliothèque Municipale de Châtel	04 50 16 44 40
Châtel Réservation	04 50 73 30 22
Centrale de réservation	
Forme d'O	04 50 72 04 31
Centre aquatique de Châtel	

Pour joindre la Communauté de Communes
Pays d'Évian Vallée d'Abondance

CCPEVA accueil général.....	04 58 57 03 00
CCPEVA accueil service eau	04 58 57 03 33
CCPEVA accueil transports	04 58 57 03 78
> accueil@ccpeva.fr	

MAIRIE DE CHÂTEL

109, route du Centre

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Ouvert le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

• **Tél. 04 50 73 23 98**

• **Mail : mairie@mairiedechatel.fr**

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Pour toutes questions/infos liées à :

- l'urbanisme, la voirie, les marchés publics ou l'environnement

1114, route de la Dranse

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Ouvert le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

• **Tél. 04 50 16 18 20**

• **Mail : secretariat-centre-technique@mairiedechatel.fr**

POLICE MUNICIPALE ET OBJETS TROUVÉS

• **Tél. 04 50 73 31 25 / 06 74 00 33 99**